

Hervé CARRIER, s.j.

(1960)

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.  
Sa vie, son œuvre, ses méthodes  
de recherche.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Hervé CARRIER, s.j.

**Le sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951. Sa vie, son œuvre, ses méthodes de recherche..**

Montréal : Les Éditions Bellarmin, 1960, 153 pp. Cahiers de l'institut populaire, no 5.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 17 novembre 2009 de diffuser l'ensemble de son œuvre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : [herve.carrier@jesuites.org](mailto:herve.carrier@jesuites.org)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

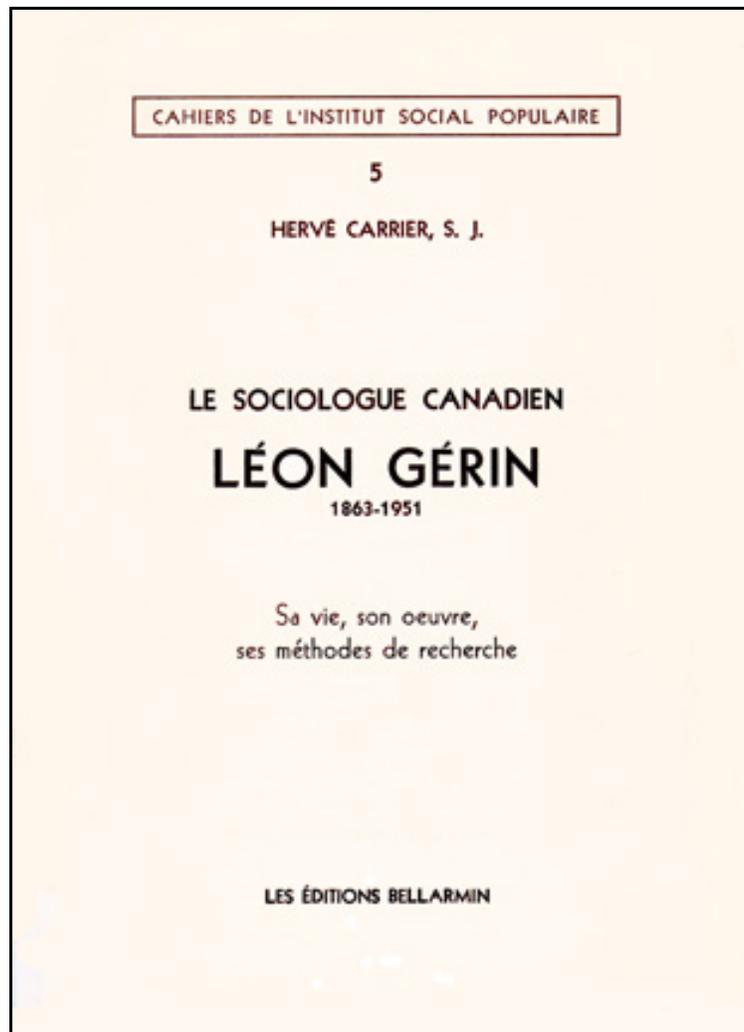
Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition numérique réalisée le 11 mars 2010 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Hervé CARRIER, s.j.

Le sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951.  
Sa vie, son œuvre, ses méthodes de recherche.



Montréal : Les Éditions Bellarmin, 1960, 153 pp. Cahiers de l'institut populaire, no 5.

# Table des matières

Notice biographique

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

*Première partie*

**LA VIE ET L'ŒUVRE DE LÉON GÉRIN**

Chapitre I. Biographie de Léon Gérin

Sa famille  
Ses études  
Carrière de Gérin  
Gérin intime

Chapitre II. Introduction à l'œuvre de Gérin

Histoire sociale  
Monographies sociales  
Études sur les Indiens  
L'éducation et la culture au Canada  
Littérature et linguistique  
Biographies sociales  
Controverse sociale  
Travaux de science agricole  
Études méthodologiques

Deuxième partie  
**LA MÉTHODE SOCIOLOGIQUE DE LÉON GÉRIN**

Préliminaires

Chapitre III. L'objet de la science sociale

Complexité de l'objet social  
Classification des sciences selon leur complexité  
Autonomie de la science sociale  
Le groupement humain, objet de la science sociale

Chapitre IV. La méthode d'observation en général

L'observation  
L'observation monographique  
L'échantillon ou le cas typique  
Remarques sur l'enquête sociale et la statistique  
L'observation méthodique  
La Nomenclature ou le guide d'observation  
La Nomenclature remaniée par Léon Gérin

Chapitre V. Le procédé d'analyse de Gérin : sa Nomenclature

*Première pièce* : les groupements spécifiques de la société  
*Deuxième pièce* : la Clef analytique des groupements

1. Le personnel composant le groupement
2. La fonction sociale du groupe
3. Les moyens d'existence du groupe
4. Les modes d'existence du groupe
5. Les phases d'existence du groupe
6. Les relations avec les autres groupes

*Remarques sur les deux premières pièces de la Nomenclature*

*Troisième pièce* : application de la Clef analytique

*Quatrième pièce* : tableau de classification des groupements

*Cinquième pièce* : Classification des sous-variétés de groupements

Critères du particularisme et du communautarisme

Origine de la théorie du particularisme

Éducation à l'initiative et réforme sociale

*Sixième pièce* : index pratique pour analyser le particularisme ou le communautarisme de chaque groupement

## APPRÉCIATION ET CONCLUSION

1. Présomptions d'objectivité
  2. La théorie du groupement chez Gérin
  3. L'observation directe et l'observation indirecte
  4. Monographie et généralisation
  5. La théorie du particularisme
  6. Le sociologue et le réformateur social
- Épilogue : Gérin et la sociologie canadienne

APPENDICE : *Résumé d'une monographie de Gérin illustrant sa méthode*

ENGLISH ABSTRACT : *The Canadian Sociologist Léon Gérin*

## CHRONOLOGIE DES OEUVRES DE LÉON GÉRIN

## BIBLIOGRAPHIE

## INDEX DES NOMS

## INDEX DES MATIÈRES

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Hervé Carrier est né à Grand-Mère, province de Québec, le 26 août 1921. Après ses études aux Collèges Saint-Ignace et Sainte-Marie de Montréal, il entra dans la Compagnie de Jésus en 1944 et reçut le sacerdoce en 1955.

Bachelier ès arts de l'Université de Montréal, licencié en philosophie et théologie des Facultés de la Compagnie de Jésus à Montréal, il a poursuivi ses études de sociologie au Canada, aux États-Unis et en France. Il a obtenu sa maîtrise en sociologie à la Catholic University of America à Washington ; il a également bénéficié d'un stage à l'Université Harvard. Il compléta ses études de doctorat à la Sorbonne et y reçut en 1959 le titre de Docteur de l'Université de Paris (sociologie).

Après avoir été chargé de cours durant un an à l'Institut Social de l'Institut catholique de Paris, il fut appelé à Rome pour y enseigner la sociologie à l'Institut des Sciences sociales de l'Université Grégorienne.

## DU MÊME AUTEUR

*Psycho-sociologie de l'appartenance religieuse.* Rome, Presses de l'Université Grégorienne, 1960. Collection « Studia Socialia », publiée par l'Institut de Sciences sociales de l'Université Grégorienne, 314 pp.

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

## AVANT-PROPOS

[Retour à la table des matières](#)

Dix ans nous séparent de la mort de Léon Gérin. Sociologue formé à l'école de Frédéric Le Play, chercheur émérite, ancien président de la Société royale du Canada, Léon Gérin nous apparaît comme l'une des figures les plus attachantes de sa génération. Il s'éteignait sans bruit à Montréal en janvier 1951. Mais au terme d'une carrière exceptionnellement féconde, il laissait derrière lui une œuvre considérable qui avait, en son temps, attiré l'attention des sociologues en divers pays.

Le nom de Léon Gérin est désormais associé aux origines de la sociologie canadienne ; et l'on ne saurait actuellement critiquer l'image que nous entretenons du Canada français sans revenir à ses minutieuses descriptions de notre milieu.

Des débats s'étant engagés récemment sur la valeur des observations sociales que Gérin publia autrefois, nous avons cru bon de livrer au public cette esquisse où nous avons tenté de situer les travaux de l'auteur et le sens de son œuvre.

L'année même de la mort de Gérin, nous entreprenions de recueillir les éléments de la présente étude. Ce travail, sous sa forme originale, fut rédigé comme thèse de maîtrise à la Catholic University of America, à Washington, D.C. Nous évoquons ici avec reconnaissance les noms du Dr Bernard G. Mulvaney, C.S.V., et de Mgr Paul Hanley Furfey qui guidèrent nos premières recherches et orientèrent notre travail. Nous avons eu par la suite le loisir de reprendre cette étude, grâce notamment aux papiers personnels, aux manuscrits et à la correspondance de Léon Gérin que la famille de notre auteur voulut bien nous confier pour les Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

Léon Gérin est redevenu actuel dans la mesure même où la sociologie canadienne s'affirme, progresse et suscite une légitime curiosité à l'endroit de ses initiateurs. Léon Gérin, estimons-nous, se révélera comme l'un des plus grands parmi les devanciers de la recherche sociale au Canada. L'année 1963 marquera le centenaire de sa naissance. Puisse la perspective de cet anniversaire engager bientôt ses continuateurs à lui préparer l'hommage que méritent ses travaux et ses états de service.

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

## INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Est-ce une preuve nouvelle des progrès de la sociologie que cette attention accordée par les sociologues récents aux fondateurs et aux initiateurs de leur science ? C'est comme si l'on voulait mesurer avec une précision accrue le chemin parcouru jusqu'ici afin de mieux orienter les prochaines étapes de la discipline. Cette tendance s'observe en maints pays et elle se traduit par un intérêt renouvelé pour tout ce qui touche à l'histoire de la sociologie. Aux États-Unis et en France notamment, on a vu paraître ces dernières années de nombreuses monographies sur l'œuvre des précurseurs de la sociologie moderne. Du côté français, les travaux de Comte, de Le Play, de Durkheim, de Lévy-Bruhl bénéficient d'une attention toute particulière <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour nous en tenir à Frédéric LE PLAY, le « maître » de Léon Gérin, mentionnons l'ouvrage écrit en collaboration lors du Centenaire de la Société d'Économie et de Sciences sociales fondée en 1856 par Le Play lui-même : *Recueil d'études sociales publié à la mémoire de Frédéric Le Play*. Paris, Éditions A. et J. Picard, 1956.

Le Canada, qui, par ses facultés universitaires surtout, est entré résolument dans le mouvement sociologique actuel, sera également curieux de relier ses progrès d'aujourd'hui aux travaux des premiers sociologues du pays. Quelques essais ont été publiés sur notre littérature sociale <sup>2</sup> ; mais un immense travail reste à faire. Nous connaissons encore mal la plupart des chercheurs qui ont lentement et laborieusement frayé la voie à la sociologie canadienne. Que savons-nous de précis, par exemple, sur l'ensemble des travaux d'Étienne Parent, d'Errol Bouchette, d'Edmond de Nevers, de Léon Gérin ?

Il serait du plus haut intérêt de reprendre l'œuvre de tous ces pionniers, de souligner les constantes et les progrès d'un auteur à l'autre et de rechercher par quelles filiations ils ont pu être influencés par les sociologues européens ou américains de leur époque. Le Canada s'est éveillé lentement à la sociologie moderne ; mais, une fois engagé dans cette voie, il se rend compte que des initiateurs de grand talent avaient eu, chez lui, le mérite de préparer et de rendre possibles les développements actuels.

Le plus remarquable parmi ces initiateurs nous semble être Léon Gérin. Tant par l'abondance et l'ampleur de son œuvre que par ses rapports étroits avec l'École française de la Science sociale, il mérite l'attention de l'historien de la sociologie. Le sociologue canadien découvre, à travers son œuvre, les continuités qui s'établissent entre les premières recherches entreprises au pays et les cadres d'une école

---

<sup>2</sup> Mentionnons par exemple : G. LANCTÔT, « Rétrospective d'économie sociale au Canada français », *Mémoires de la Société royale du Canada* (Volume anniversaire : *Rétrospective de cinquante ans 1882-1932*) ; - A. SAINT-PIERRE, *La Littérature sociale canadienne-française avant la Confédération*. Montréal, Éditions de la Bibl. canadienne, 1951 ; - J.-C. FALARDEAU, « Les recherches de sociologie religieuse au Canada », *Lumen Vitae*, VI (1951) 127-142. - La revue *Recherches sociographiques* de l'Université Laval annonce heureusement, dès son premier numéro (1960), son intention d'étudier « l'histoire des recherches sociales au Canada français ».

française bien connue. Le sociologue européen, pour sa part, y retrouvera une version originale de la Science sociale et une réinterprétation canadienne des méthodes de cette École.

Gérin fut disciple de Le Play, mais un disciple de la seconde génération. A ce moment, on le sait, les adeptes de l'École s'étaient scindés en deux branches distinctes, sinon opposées : on eut d'une part le groupe plus conservateur de la *Réforme sociale* et, de l'autre, le groupe de la *Science sociale*, qui rallia les tenants de la méthode d'observation <sup>3</sup>.

C'est à ce dernier groupe, nettement *sociologique* que se rattachait Gérin. La séparation de la nouvelle École de l'ancienne avait eu lieu en 1885, l'année qui précéda l'arrivée de Léon Gérin à Paris. Henri de Tourville et Edmond Demolins sont les deux noms qui dominèrent la première phase de l'École de la Science sociale. C'est par eux surtout que Gérin découvrit la Science sociale.

De retour au pays, Léon Gérin s'appliqua à la recherche sociologique selon les procédés de la Science sociale. Après avoir pratiqué quelque temps la méthode de la Science sociale, il sentit le besoin de remanier, en les adaptant aux besoins du pays, des cadres de recherche qui ne le satisfaisaient plus qu'à demi. Il reprit donc à sa base même le problè-

---

<sup>3</sup> Il existe une certaine confusion lorsqu'on parle des activités et des publications de ces deux Écoles ; voici quelques indications qui pourront orienter le lecteur et lui permettre d'identifier les revues publiées par les deux groupes. *La Réforme sociale* commença à paraître en 1880. *La Science sociale*, fondée en 1886, parut jusqu'en 1924. En 1929, une nouvelle revue fut lancée, la *Revue d'Économie rurale*, mais elle ne survécut que deux ans. En 1931, nouvelle formule, celle de la *Revue d'Économie sociale et rurale* ; cette revue paraîtra jusqu'en 1935 avec le titre auxiliaire de « La Réforme sociale ». Depuis 1935 jusqu'à nos jours paraissent *les Études sociales*, en 1935 les deux groupes de « La Réforme sociale » et de « La Science sociale » fusionnent sous le nom de « Société d'Économie et de Science sociales », 83. rue de l'Université, Paris VIIe.

me des méthodes de recherche en sociologie. Son apport est ici tout à fait original. Gérin trouva tout de suite à Paris d'enthousiastes partisans qui secondèrent ses travaux méthodologiques et ses recherches furent publiées en bonne partie par la revue de *la Science sociale*.

Remarquons que l'intérêt de ces travaux de méthode est tout d'abord pratique car ils expliquent le sens et la portée des recherches empiriques entreprises par Léon Gérin. En prenant connaissance de la synthèse méthodologique de Gérin, on découvrira la clef même de ses oeuvres. C'est à cette tâche que nous nous appliquerons avant tout dans les pages qui suivent. Nous voudrions présenter et analyser systématiquement la méthode de recherche de Gérin en tenant compte des dépendances de l'auteur vis-à-vis de l'École de la Science sociale et en soulignant l'originalité de sa contribution propre.

Notre travail se divisera en deux parties : une introduction à la vie et aux oeuvres de Gérin, une étude détaillée de sa méthodologie.

Nous avons dû allonger un peu notre première partie afin de présenter au préalable un auteur peu connu et difficile à connaître. Aucune monographie d'ensemble n'ayant encore paru sur la vie et l'œuvre de Léon Gérin, il nous était impossible de référer le lecteur à quelque source connue <sup>4</sup>.

D'autre part, il nous semble essentiel de connaître, au moins sommairement, les œuvres principales de Gérin, si l'on veut saisir la signification de ses travaux méthodologiques. Il est vrai que Gérin nous a laissé une douzaine d'études théoriques sur sa méthode de recherche ; mais on ne saurait présenter une véritable synthèse de ses principes méthodologiques sans consulter également le reste de son oeuvre

---

<sup>4</sup> Pour une brève introduction à Léon Gérin on pourra consulter : A. SAINT-PIERRE, « Léon Gérin : un disciple canadien de Frédéric Le Play », *Revue trimestrielle canadienne*, XXXIX (1953) 127-143. - Nous allions sous presse lorsque M. Jean-Charles Falardeau nous fit part de son étude à paraître dans le deuxième numéro de *Recherches sociographiques* (1960) sous le titre : « Léon Gérin : une introduction à la lecture de son oeuvre ».

en y observant les procédés ordinaires de ses recherches. Gérin a été un théoricien, mais il ne l'a été que dans la mesure où les théories pouvaient guider ses enquêtes.

Le temps n'est pas encore venu d'évaluer définitivement les résultats de ses vastes travaux sur l'histoire sociale ou le milieu canadien. Mais quiconque voudra tenter une appréciation scientifique de son oeuvre devra auparavant faire la critique de ses méthodes. Nous serions donc heureux si, avec cette première synthèse de sa méthodologie, nous pouvions faire avancer d'un pas les études sur un excellent sociologue encore peu connu.

Nous avons puisé nos renseignements biographiques sur Gérin à deux sources principales : les souvenirs recueillis auprès de ses parents et amis, et les confidences nombreuses que l'auteur lui-même nous a faites tout au long de son oeuvre.

Nous avons apprécié la bonne grâce avec laquelle la famille Gérin a bien voulu nous entretenir de la vie et de la carrière de l'auteur, ainsi que d'avoir mis à notre disposition la collection privée de ses travaux et de ses manuscrits.

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

# Première partie

## La vie et l'œuvre de Léon Gérin

[Retour à la table des matières](#)

Première partie : La vie et l'œuvre  
de Léon Gérin

# Chapitre I

---

## Biographie de Léon Gérin

### *Sa famille*

[Retour à la table des matières](#)

Léon Gérin naquit à Québec, le 17 mai 1863, et mourut à Montréal, le 15 janvier 1951. Il se rattachait, par son père et par sa mère, à deux familles bien connues du Canada français.

Son père, Antoine Gérin-Lajoie, issu d'une vieille famille paysanne de Yamachiche, avait été tour à tour avocat, journaliste, historien, écrivain et conservateur à la bibliothèque du Parlement fédéral <sup>5</sup>.

Sa carrière et son oeuvre s'insèrent dans le grand courant politique et littéraire des débuts de la Confédération. Son nom est déjà passé à l'histoire, et son centenaire fut célébré avec éclat en 1924 <sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> L'ancêtre, Jean Gérin ou Jarrin, était originaire du diocèse de Grenoble. il se maria à Yamachiche en 1760. Voir : « Généalogie de Gérin-Lajoie », *le Bulletin des Recherches historiques*, XXX (oct. 1924) 311-314. On trouvera à la p. 290 un article sur la carrière d'Antoine Gérin-Lajoie.

Les écrits de Gérin-Lajoie sont aujourd'hui recherchés par tous les collecteurs de *Canadiana*. Parmi ses œuvres, une place à part revient à son roman *Jean Rivard*. Ce roman à thèse, en deux volumes, contient l'essentiel de sa pensée sociale. Le premier tome décrit avec charme la carrière pleine de succès d'un défricheur progressif qui fonde un village et devient un organisateur rural de grande envergure. Le deuxième volume fait réfléchir le lecteur sur les succès de Jean Rivard et dégage sous ses yeux une belle synthèse d'économie rurale. Il est probable que Gérin-Lajoie se soit servi de la méthode d'observation de Le Play en écrivant cette monographie romancée où abondent les constatations de première main et les réflexions sur le budget familial des Rivard <sup>7</sup>.

Léon, le second fils des Gérin-Lajoie <sup>8</sup>, naquit à l'époque où parut le roman de son père. « L'année de ma naissance, nous dit-il, s'intercale exactement entre celle de la parution du premier volume de l'œuvre de mon père : *Jean Rivard, le défricheur* (1862) et celle du dernier volume : *l'Économiste* (1864) <sup>9</sup>. »

---

<sup>6</sup> L. GÉRIN, *Antoine Gérin-Lajoie : la résurrection d'un patriote canadien*. Montréal, Éditions du Devoir, 1925.

<sup>7</sup> Cette hypothèse, assez vraisemblable, fut d'abord avancée par A. SAINT-PIERRE, *La Littérature sociale canadienne-française avant la Confédération*. Montréal, Éditions de la Bibliothèque canadienne, pp. 81 et suiv.

<sup>8</sup> « Notre vrai nom de famille n'est pas Lajoie, niais Gérin », écrivait Antoine, le père de Léon. « Nos ancêtres n'ont jamais été connus en France sous le nom de Lajoie. C'est notre bisaïeul qu'on a appelé le premier *Lajoie* parce qu'il était toujours content et gai. C'est un nom de guerre ... Si je recommençais ma vie, je signerais « A. Gérin » tout simplement ... Mes enfants ne signeront que *Gérin*. » Lettre à son frère Denis, datée de Québec, le 16 nov. 1861.

<sup>9</sup> L. GÉRIN, *le Type économique et social des Canadiens*, 2e éd. Montréal, Fides, 1948, p. 187. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Léon garda toujours une grande estime pour son père et il avoua avoir été profondément marqué par son influence.

Mon père était un homme de mon type : chercheur, un peu rêveur - tout le contraire de l'homme pratique. Il aurait volontiers consacré sa vie à l'étude... je tiens également de mon père - ainsi que de ma mère, fille d'Étienne Parent - le goût de l'observation scientifique... Comme lui, aux sciences physiques j'ai toujours préféré les sciences naturelles, sans doute parce qu'il y a en elles plus de poésie... <sup>10</sup>

Madame Gérin-Lajoie, mère de six enfants, était elle aussi une personne de grande distinction. Sa finesse, son goût pour la poésie et les lettres en firent une épouse compréhensive, une éducatrice et une conseillère avertie. Léon, qui conserva longtemps l'habitude de lire ses manuscrits à sa mère, acceptait toujours avec plaisir ses corrections ou ses suggestions. On conserve encore aujourd'hui la volumineuse correspondance de Léon Gérin avec sa mère. Il suffit de parcourir quelques-unes de ces lettres pour se convaincre de la vaste culture de Madame Gérin-Lajoie et pour comprendre à quel point son influence a pu être déterminante sur les orientations profondes de son fils. Elle était elle-même la fille d'un sociologue qui connut un moment de célébrité. Son père, Étienne Parent, reste associé aux luttes politiques et aux troubles de 1837. C'était un théoricien social, un peu à la manière des doctrinaires français de l'époque. Il était familier avec Rousseau, Saint-Simon, Fourier, de La Mennais. Aussi sa doctrine est-elle souvent teintée de socialisme romantique. On l'a appelé « le Victor Cousin du Canada <sup>11</sup> ».

---

<sup>10</sup> Interview d'abord publiée en 1939 et reproduite dans *le Devoir*, le 18 janvier 1951, quelques jours après la mort de Léon Gérin.

<sup>11</sup> Sur Étienne Parent, on pourra se reporter au travail de A. SAINT-PIERRE, sur *la Littérature sociale avant la Confédération*, déjà cité plus haut, pp. 82-94 ; voir aussi M. CADIEUX et P. TREMBLAY, « Étienne Parent, un théoricien de notre nationalisme », *l'Action nationale*, XIII (1939) 203-219 ; 307-318.

Ses fortes convictions religieuses - une fois recouvrées - s'alliaient pourtant à d'étranges conceptions humanitaires. « Dans le *Notre Père*, disait-il, toutes les constitutions, tous les systèmes socialistes sont là... plus l'esprit de Dieu <sup>12</sup>. »

Aucune de ces conceptions socialisantes ne se retrouve chez Léon Gérin, qui admirait cependant les préoccupations sociales de son grand-père. En 1935, Léon Gérin prononcera à la radio une conférence pour commémorer le soixantième anniversaire de la mort de son aïeul : « Étienne Parent, journaliste, patriote, économiste <sup>13</sup> ».

Léon Gérin vouait également une grande estime à deux autres membres de sa famille qui facilitèrent l'un et l'autre ses travaux de recherche : mentionnons d'abord son oncle Denis Gérin, curé de Saint-Justin, chez qui il avait l'habitude de passer ses vacances de collégien et qui l'aidera plus tard à recueillir les éléments de sa première monographie « l'Habitant de Saint-Justin ».

Nommons aussi son oncle, Benjamin Sulte (époux d'Augustine Parent, sœur de sa mère) historien bien connu, dont Gérin utilisera plus tard les études au cours de ses recherches.

### *Ses études*

Dès le début de sa formation, Léon Gérin fut mêlé aux différentes nationalités vivant au Canada. Il n'avait que deux ans lorsque ses parents vinrent habiter Ottawa, ville à population mixte. Il y fréquenta d'abord « une école de garçonnetts dirigée par les Sœurs Grises ». Le jeune Léon s'associait volontiers à la « jovialité tapageuse de cette horde de jeunes barbares venus de tous les quartiers de la ville et se

---

<sup>12</sup> E. PARENT, « Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société. » Conférence de 1846.

<sup>13</sup> Une copie de cette conférence se trouve à la bibliothèque du Séminaire de Nicolet.

recrutant dans mainte nationalité et mainte classe sociale <sup>14</sup> ». Il passa ensuite au collège d'Ottawa.

Ces premières années de formation lui furent précieuses. Il maîtrisa bientôt les deux langues du pays et ses contacts lui apprirent à estimer ses compatriotes canadiens-anglais, estime qu'il conservera toute sa vie et qui expliquera plus tard son adhésion sans réserve aux théories professées par son maître Demolins sur la « supériorité sociale des Anglo-Saxons ». Vingt-cinq ans plus tard il notera :

Je partageais mes récréations entre le groupe anglicisant et le groupe « vieux-français ». Il était facile de faire la comparaison, et la supériorité du groupe anglicisant pour la vigueur et l'initiative, était trop évidente pour que je n'en fusse pas frappé, même à cette époque <sup>15</sup>.

En 1877, M. Gérin-Lajoie envoie son fils au Collège classique de Nicolet, où lui-même ainsi qu'Étienne Parent avaient fait leurs études. Léon entre au collège en versification. Il y laissa la réputation d'un élève brillant. En 1880, il remporte le prix du Prince-de-Galles au concours intercollégial de rhétorique. Il fait partie de l'académie littéraire du collège, fondée jadis par son père ; en 1881, il en devient le président. Il s'y exerce à l'art oratoire et à la discussion. Dans les rapports de cette académie, « le secrétaire représente Léon Gérin comme un terrible adversaire dans une discussion <sup>16</sup> ».

Bien des années plus tard, Gérin jugera avec une sévérité peut-être excessive les études classiques un peu trop désintéressées et traditionalistes de son vieux collège.

---

<sup>14</sup> Léon GÉRIN, « Errol Bouchette », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3e série, VII (1913) p. v.

<sup>15</sup> « Loi naturelle du développement de l'instruction populaire », *la Science sociale*, XXIV (nov. 1897) 378.

<sup>16</sup> Lettre de Mgr Robert Charland, P.D., du Séminaire de Nicolet, à l'auteur ; le 3 mai 1952.

L'éducation de ces collégiens de campagne évidemment avait été plus fruste, moins efféminée que celle des petits citadins français décrits plus haut ; mais elle n'avait pas davantage été pénétrée de cet élément de vigueur, de confiance en soi-même, de cet esprit d'activité, d'initiative, observables chez les jeunes Anglais <sup>17</sup>.

À son avis, on n'y prépare pas suffisamment à la vie pratique, on y néglige les sciences et les arts usuels ; les élèves ne jouent pas assez et on ne les forme pas à l'initiative personnelle.

Il y avait sans doute une bonne part de vérité dans ces critiques de Gérin, à une époque où les collèges classiques ne songeaient qu'à la formation du clergé ou à la préparation aux carrières libérales. Mais l'éducation classique que Gérin reçut à Nicolet contribua beaucoup, croyons-nous, à faire de lui l'un des penseurs les plus féconds et l'un des prosateurs les plus corrects de sa génération. Gérin gardera de toute façon une profonde estime pour son « vieux collègue », où on le recevra en triomphe, quarante ans plus tard, pour honorer sa présidence à la Société royale et ses doctorats d'honneur en Lettres et en Sciences sociales (1934).

En 1882, Léon Gérin quitte le collège, bel et bien gagné à la vie intellectuelle. Mais la vie de l'esprit ne suffit guère, surtout à cette époque, pour faire vivre son homme. Comme son père, Léon choisit, presque à contre-cœur, la carrière du droit.

La carrière d'intellectuel n'offrant pas de débouchés au pays, mon père fut forcé d'embrasser, sans goût, une profession libérale, c'est-à-dire payante (du moins en principe). C'est aussi mon histoire <sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> « Loi naturelle du développement de l'instruction populaire », *la Science sociale*, XXIV (nov. 1897) 379.

<sup>18</sup> Interview reproduite dans *le Devoir*, le 18 janv. 1951.

Il s'inscrit donc à la faculté de droit de l'Université de Montréal, conservant toujours au fond de lui-même ses goûts pour l'étude désintéressée et la recherche.

À vingt ans, j'étudie le droit, parce qu'il faudra bien que je gagne ma vie un jour. Mais je me dis en moi-même : quand je serai reçu j'irai à Paris, pour me donner l'illusion d'une vie intelligente au moins pendant quelque temps. - je me tins promesse <sup>19</sup>.

Ses études terminées, il est admis au Barreau en 1885. Même si Gérin ne pratiqua pas le droit, sa formation juridique ne lui aura pas été inutile. Ses études sociales en bénéficieront plus tard, quand, par exemple, il aura à compulser les documents civils de la Colonie, à démêler les problèmes juridico-sociaux des Hurons, ou à interpréter la portée sociale d'un testament de famille.

À cette époque, Gérin s'intéresse beaucoup à la botanique et aux sciences naturelles. « Depuis ma sortie du collège, j'avais pris goût à la botanique », avoue-t-il.

Après son cours de droit, il décide de mettre à exécution son projet d'étudier à Paris. Il part en 1885 dans le but, assez vague, d'y fréquenter quelque école de sciences.

À l'automne de 1885, tout frais émoulu de l'école de droit de Montréal, j'étais allé à Paris, sans but arrêté, sauf peut-être de compléter les notions élémentaires de science acquises dans un collège classique ou par des lectures <sup>20</sup>.

Arrivé à Paris, il s'inscrit d'abord au Muséum d'Histoire naturelle et y suit avec intérêt des cours d'anatomie comparée, de botanique et de zoologie. Quelques semaines plus tard, une découverte de hasard

---

<sup>19</sup> Ibidem.

<sup>20</sup> « Aperçu d'un enseignement de la science sociale », la *Science sociale*, LIII (avril 1912) 5.

vint bouleverser tous ses plans et l'orienter cette fois vers les sciences sociales.

Un jour de novembre, mes yeux furent attirés par l'annonce d'un cours que devait professer M. Edmond Demolins, à l'hôtel de la Société de géographie, boulevard Saint-Germain, sur la *Constitution des pays qui tirent leurs principales ressources des exploitations agricoles, forestières et minières*. « Voilà, me dis-je, quelque chose de nature à intéresser un Canadien », et je me fis inscrire. La parole facile, animée, la manière attachante du professeur, l'importance de la matière, les clartés que M. Demolins y projetait, la cordialité de son accueil, qui s'alliait si bien avec la gravité serene, mais un peu réservée, de M. de Tourville, tout me captiva. Bientôt, j'entrais en relations personnelles avec mes nouveaux maîtres, j'étais invité aux soirées d'élèves chez M. Demolins, je faisais visite à « l'abbé »... <sup>21</sup>.

Gérin avait découvert la Science sociale. Dès ce moment il est gagné. Il deviendra l'un des plus fidèles disciples de cette « nouvelle école de Le Play, dont, nous dit-il, la séparation de l'ancienne s'est faite en 1885 J'étais à Paris l'automne qui suivit la scission) <sup>22</sup> ».

Le Muséum d'Histoire naturelle est bientôt abandonné pour l'École de Science sociale ; mais la brève formation scientifique du botaniste n'aura pas été sans profit pour le jeune sociologue.

De mon incursion sur le terrain des sciences naturelles, il m'était resté au moins le goût de l'étude méthodique de phénomènes concrets ; ... je me surprénais parfois dans ma chambre d'étudiant, rue des Poitevins, tentant de refaire exactement sur le modèle des nomenclatures adoptées pour

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, pp. 5-6.

<sup>22</sup> « L'observation monographique du milieu social », *Revue trimestrielle canadienne*, XVII (déc. 1931) 387.

les sciences de la nature l'admirable classification des faits sociaux élaborée par H. de Tourville <sup>23</sup>.

Gérin ne resta à Paris que six mois, mais il sut tirer le maximum de profit de son bref séjour. Il y fait « provision de renseignements dans les écoles, les musées, les théâtres et les bibliothèques... ». Il assiste aux conférences de la Sorbonne, du Collège de France, du Conservatoire et de l'École de Médecine. Il assiste en admirateur aux funérailles nationales de Victor Hugo, il visite les cimetières en évoquant les grandes figures de France. Il suit surtout avec un intérêt croissant les cours de l'École de Science sociale, où enseignent l'abbé Henri de Tourville, le successeur attitré de Le Play, et Edmond Demolins, l'organisateur de l'École, ainsi que Prosper Prieur. Il se familiarise avec la nouvelle méthode d'observation monographique de Frédéric Le Play, élargie et complétée par de Tourville. Il écoute avec une grande attention et accumule de nombreuses notes sténographiques qu'il conservera toute sa vie et qui lui rendront de précieux services.

Mais six mois furent vite passés. Sa bourse ne lui permettait pas de séjourner davantage dans ce Paris, ce « pays du rêve », nous dit-il, qui l'a séduit à tout jamais. Avant de partir, il va faire ses adieux à ses amis de l'École. Cette dernière entrevue devait déterminer sa carrière de sociologue et l'engager définitivement à collaborer aux recherches de l'École.

Comme j'allais faire mes adieux à mon excellent professeur Edmond Demolins, il me déclara avec son entrain communicatif de Méridional : « Maintenant que vous êtes initié au maniement de notre méthode d'observation sociale, nous allons compter sur vous pour la mise en oeuvre d'études monographiques sur votre pays d'après les procédés que nous vous avons fait connaître. » Cette invitation de mon brillant professeur me faisait à la fois peur et plaisir... surtout peur. Je résistai quelque peu ; mais ce diable d'homme me ferma

---

<sup>23</sup> « Aperçu d'un enseignement... », *la Science sociale*, LIII (avril 1912) 6.

toutes les issues. Impossible de m'échapper : il me fallut promettre <sup>24</sup>.

### *Carrière de Gérin*

En 1887, il revient au Canada. « En mettant les pieds chez mes parents, avoue-t-il, il ne me reste que quelques sous : j'avais calculé serré. »

Une fois pour toutes, il décide d'abandonner le droit. La profession d'avocat, à cette époque, n'était, selon son expression, « qu'une sorte d'impasse encombrée ». Il ne se sent d'ailleurs aucun goût pour cette vocation où, quotidiennement, il aurait à fréquenter « clients et basochiens affairés, avec des mines peu réjouissantes » ; et il n'est pas « d'humeur à sacrifier sur l'autel de la chicane... ».

Ce qu'il lui faut c'est une vie qui lui laissera assez de loisirs et qui lui permettra de poursuivre ses études sociales. Il décide de s'établir sur une terre et de devenir fonctionnaire. L'été, quand ses fonctions civiles le laisseront libre, il reviendra sur sa ferme. C'est la vie campagnarde qui l'intéresse surtout. « L'hérédité ou l'atavisme pouvait bien y entrer pour quelque chose », car Gérin descendait, du côté paternel et du côté maternel, d'une vieille lignée de paysans <sup>25</sup>.

Or, après un regard inquisiteur jeté sur la perspective de la vie qui m'attendait au sortir de l'oasis toute d'activité intellectuelle où je venais de me complaire, je me sentis pris d'une furieuse envie de m'enfuir au fond d'une campagne agreste, au risque d'y être condamné parfois à la vie dure du paysan. Et puis, n'y trouverais-je pas occasion

---

<sup>24</sup> *Le Type économique et social des Canadiens*, 2e éd. Montréal, Fides, 1948, p. 55. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

<sup>25</sup> *Ibid.*, 186.

de mettre en œuvre de ces monographies sociales dont mes professeurs de Paris m'avaient révélé le secret... <sup>26</sup>.

Il fait l'acquisition, dans les environs de Coaticook, d'un grand rectangle de deux cents acres à peine défriché, ne portant qu'une vieille grange et les ruines d'une maison abandonnée.

Domaine spacieux, d'où, ici et là, jaillissait une source que, dans ma ferveur, je baptisai du nom de *Claire-Fontaine*... O, me disais-je, débordant d'enthousiasme, comme il ferait bon vivre, rêver, méditer, bâtir ici <sup>27</sup> !

Il a désormais découvert sa vocation : vivre à côté des rudes paysans et collaborer à leur transformation sociale. « Oui, à tout risque je combattrais à côté de mes frères, et je débrouillerais pour mon compte ce mystère de notre éducation sociale <sup>28</sup>. »

Mais cette terre en friche ne suffira pas à le faire vivre. « Je dus m'atteler à la tâche de gagner mon sel, d'abord comme secrétaire d'un ministre puis comme traducteur à Ottawa <sup>29</sup>. »

Il occupe tour à tour diverses fonctions civiles, mais toujours il a soin de choisir un genre d'occupation qui lui laissera des loisirs.

En 1892, il est nommé secrétaire privé de sir A.R. Angers, ministre de l'Agriculture. En 1895, il occupe la même fonction auprès de l'honorable A. Desjardins, ministre de la Milice. L'année suivante, il devient secrétaire du professeur Robertson, commissaire de l'Agriculture. Il remplira cette fonction jusqu'en 1903, alors qu'il passera à la traduction des débats de la Chambre des Communes. En 1917, il est promu chef de la traduction des débats, position qu'il gardera jusqu'à sa retraite en 1935.

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, 113.

<sup>27</sup> *Ibid.*, 194.

<sup>28</sup> *Ibid.*, 195.

<sup>29</sup> Interview reproduite dans *le Devoir*, le 18 janv. 1951.

Chaque été, il revient sur sa ferme, confiée durant son absence à un gérant. Gérin considérait comme un honneur d'avoir su réaliser l'idéal décrit par son père et d'être devenu en quelque sorte une réplique vivante de Jean Rivard, le défricheur.

L'auteur de *Jean Rivard* avait eu parmi ses enfants un imitateur au moins de son héros. Oh ! une assez pâle imitation, sans doute, car les copies restent toujours au dessous de l'original. Mais enfin ce brave garçon a fait de son mieux, et depuis trente-sept ans, à travers bien d'autres occupations, s'est appliqué au défrichement et à la culture... Ce qu'il a fait prouve au moins la sincérité de ses convictions et la persistance de l'idée transmise par son père <sup>30</sup>.

Gérin s'intéresse de près aux travaux de la ferme. Il fait partie de quelques sociétés de fermiers ; il organise personnellement l'Exposition agricole du Dominion, à Sherbrooke, en 1907. Sa bibliothèque contient une belle collection de livres et de revues agricoles. Pendant plusieurs années, il poursuit des expériences sur sa ferme, comme, par exemple, la sélection scientifique des semences. Il rédige fidèlement un journal de ferme, commencé dès les premiers jours de son installation.

Il se familiarise aussi avec son milieu social. Il invite à sa table les cultivateurs de la région, qui le respectent beaucoup, et il discute avec eux des nouveaux procédés agricoles. Il se renseigne sur les diverses industries de l'endroit : industrie ovine, industries et coopératives laitières, élevage. Il visite et étudie par le détail les filatures de Trenholme, de Coaticook, de Warwick, de Sherbrooke. Partout, il se fait l'apôtre des méthodes modernes appliquées aux industries agricoles ; et toujours il a conscience d'être au service de ses compatriotes. « Oui, à tout risque, je combattrais à côté de mes frères, et je débrouillerais pour mon compte ce mystère de notre éducation sociale. »

---

<sup>30</sup> L. GÉRIN, *Antoine Gérin-Lajoie*. Montréal, Éditions du Devoir, 1925, pp. 262-263.

### *Gérin intime*

En 1904, Léon épousa Adrienne Walker, une Québécoise de descendance anglaise, écossaise et française. Madame Gérin était femme à comprendre la carrière toute spéciale de son mari. Elle se montra toujours compréhensive et bienveillante à l'égard de ses préoccupations scientifiques. Bien souvent, tandis qu'elle cousait ou brodait, Léon venait lui faire la lecture de sa dernière étude.

Elle-même pouvait, à l'occasion, préparer une conférence bien étoffée pour la Société historique à laquelle elle appartenait <sup>31</sup>. Les Gérin eurent quatre enfants : un fils et trois filles <sup>32</sup>.

On se rappelle encore dans la famille avec quel enthousiasme Léon Gérin poursuivait ses études sociales. Quant il commençait à travailler à son bureau, le silence envahissait la maison. Les enfants savaient alors qu'ils ne devaient pas déranger leur père absorbé dans « ses sciences sociales ». Madame Gérin ne manquait pas de le leur rappeler quand ils étaient enclins à l'oublier.

Ceux qui ont eu le plaisir de causer avec Gérin se souviennent de sa finesse, de son esprit délié, de son humour délicat. « Il conversait admirablement », disait une de ses parentes. En parcourant ses oeuvres, on est frappé par la pénétration de ses analyses et la solidité de son jugement. Quand il s'engage dans une controverse, il a l'art de conser-

---

<sup>31</sup> Mme Léon GÉRIN, « Treaties of Breda and Ryswick », *Women's Canadian Historical Society of Ottawa*, VI (1915) 25-37.

<sup>32</sup> Il nous a été donné de rencontrer chacun des enfants de M. Léon Gérin et de sympathiser sincèrement avec eux lors du décès de Mme Gérin, survenu en avril 1952. Malgré le deuil qui affectait leur famille, ils tinrent à nous entretenir longuement de leur père et de ses oeuvres. Nous tenons à leur exprimer notre vive reconnaissance pour les précieux renseignements et les documents rares qu'ils ont bien voulu nous fournir.

ver un ton de parfaite objectivité et de limiter le débat à l'essentiel. Le lecteur est tout de suite prédisposé en sa faveur.

Gérin eut toujours un grand souci du travail fini et il ne consentait à livrer ses travaux qu'à la toute dernière minute. Un jour qu'il préparait une conférence sur les Hurons, il retouchait encore son manuscrit quand Madame Gérin vint le tirer de son bureau pour lui faire avaler son souper et l'inviter à changer d'habits avant la causerie.

Ses études juridiques, sa formation scientifique en avaient fait un travailleur extrêmement méthodique. Il gardait un abondant fichier très bien classé ; chaque idée, chaque observation nouvelle était notée sur une fiche individuelle bien titrée. Gérin lisait beaucoup, annotait avec soin <sup>33</sup>.

Il entretenait une volumineuse correspondance avec ses amis d'Europe et du Canada. Sa famille conserva <sup>34</sup> précieusement les nombreuses lettres qu'il reçut de l'abbé de Tourville, de Demolins, de Champault, et qu'il relisait souvent avec plaisir : « C'est avec un bien sensible plaisir que je relis les lettres reçues ces années-là de ces éducateurs éclairés et bienveillants, et surtout d'Henri de Tourville et d'Edmond Demolins <sup>35</sup>. »

Ses maîtres continuaient ainsi à le guider et à orienter ses premières recherches. Gérin avait sûrement besoin de leurs conseils et encouragements au début de sa carrière :

---

<sup>33</sup> Voici, par exemple, une confidence qu'il nous fait sur ses lectures dans son étude « La sociologie » : « Une liste d'ouvrages relatifs au positivisme, parus surtout en France et en Angleterre de 1842 à 1882, liste que je me suis dressée au courant de mes lectures et sans faire de recherches spéciales, et dès lors nécessairement fort incomplète, contient au-delà de soixante-dix titres. » Cf. *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3e s., VIII (1914) 331.

<sup>34</sup> En 1956, les manuscrits et la correspondance de Léon Gérin furent confiés aux Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal.

<sup>35</sup> « Aperçu d'un enseignement... » la *Science sociale*, LIII (avril 1912) 7.

À la suite d'une initiation sommaire comme avait été la mienne à Paris, les débuts furent pénibles, lorsque je me trouvai en pleine campagne canadienne laissé à mes seules ressources, sauf mes notes sténographiques des cours suivis là-bas, quelques lettres reçues de Demolins et de l'abbé de Tourville et la lecture d'articles parus dans la revue *la Science sociale*. Songez qu'au début je ne me figurerais même pas ce que pouvait signifier *la Méthode d'observation en science sociale*. Dans mes compositions de collègue, l'unique procédé avait toujours été *l'imagination*. Pourquoi se tracasser d'autre chose <sup>36</sup> ?

Le plus fidèle correspondant de Gérin fut Philippe Champault, l'un des plus brillants représentants de la Science sociale, que H. de Tourville lui-même avait chargé de la composition du manuel officiel de l'École. Gérin ne rencontra jamais Champault personnellement, mais durant de nombreuses années il collaborera par écrit avec lui de son « lointain Canada ». Gérin disait de lui : « Mon excellent ami Philippe Champault, de Châtillon-sur-Loire, un des ouvriers les plus dévoués et les plus utiles de la Science sociale <sup>37</sup>. »

Gérin entretient aussi de fréquentes relations personnelles avec bon nombre d'intellectuels canadiens. Il rencontre le géologue Dawson, l'astronome Klotz, le statisticien Coats, l'historien Benjamin Sulte, Augustin Léger, professeur de littérature à l'Université de Montréal. Il consulte « des prêtres instruits, des théologiens de grande réputation <sup>38</sup>, tous ceux enfin qui pourront l'aider dans ses recherches. Gérin est un habitué de la bibliothèque du Parlement à Ottawa. Il recourt fréquemment aux services du conservateur Oswald Soulières.

---

<sup>36</sup> Interview reproduite dans *le Devoir*, le 18 janv. 1951.

<sup>37</sup> « La science sociale en histoire », *Revue trimestrielle canadienne*, XI (déc. 1925) 356.

<sup>38</sup> « La sociologie », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3e s., VIII (1914) 341.

Il estime particulièrement Errol Bouchette<sup>39</sup>, l'économiste, qui avait été aide-conservateur à la bibliothèque du Parlement. En 1905, Errol Bouchette avait formé, à Ottawa, un cercle d'études sociales qui groupait des personnalités bien connues des services fédéraux<sup>40</sup>.

Le cercle désirait surtout s'inspirer des méthodes de Le Play et de H. de Tourville. Bouchette invita son ami Gérin à présenter au cercle une synthèse de la Science sociale et à aborder en particulier les problèmes que pose l'étude du Voisinage, des Corporations et des groupements de la Vie publique. C'était pour Gérin la première expérience de l'« enseignement<sup>41</sup> ».

---

<sup>39</sup> Errol Bouchette était un vieil ami de Gérin. Ils avaient commencé ensemble leurs études chez « les Soeurs Grises à Ottawa ». Bouchette, intéressé à l'économie politique, publia des travaux remarquables : *Emparons-nous de l'industrie, l'Évolution économique de la province de Québec ; l'Indépendance économique des Canadiens français*, etc. - Il s'intéressa plus tard à la Science sociale - probablement par l'entremise de Gérin - et écrivit une monographie sur les Écossais du Cap-Breton ; il préparait une seconde monographie sur le milieu social de la vallée de la Chaudière et se proposait de visiter cette région avec Gérin quand il mourut en 1913. - Aucune étude substantielle, à notre connaissance, n'a encore paru sur Errol Bouchette.

<sup>40</sup> Errol Bouchette ; J.-A. Doyon, du département de l'Accise ; Martial Côté, du ministère de la Justice ; Thomas Caron, avocat ; Arthur Côté, du ministère de l'Intérieur ; cf. *Mémoires de la Société royale du Canada*, 2e s., XI (1905) 82.

<sup>41</sup> Au sujet de ces « cours », M. Arthur Saint-Pierre rapportait un fait d'ordre plus général qui mérite d'être noté ; il écrit, dans son article sur Léon Gérin : « Je ne sais trop pour quelles raisons, les études sociales devinrent à la mode au Canada français, aux toutes premières années du XXe siècle. Un cercle d'études, sur le modèle des Unions de la Paix sociale, fut fondé à Ottawa, grâce à l'initiative d'Errol Bouchette ; un autre à Montréal et un troisième à Québec. L'impulsion, à Montréal, était venue de M. L.-A. Gauvin... et à Québec, de M. l'abbé Stanislas Lortie. Je ne déses-

Le fait revêt une certaine importance car Gérin devait en profiter pour repenser les méthodes de la Science sociale, en coordonner les concepts essentiels et mettre au point une synthèse entièrement nouvelle.

Aussi, au lieu de me borner, comme j'en avais d'abord eu la pensée, à faire connaître les résultats obtenus par l'école Le Play-Tourville, je crus opportun de commencer par situer l'étude des phénomènes sociaux parmi les autres ordres de connaissances, de dégager avec précision l'objet de cette science, ainsi que ses divers procédés d'investigation, de faire l'examen comparatif des méthodes appliquées par les écoles concurrentes ; enfin, je fus amené à proposer certaines modifications ou adaptations de la nomenclature de l'école <sup>42</sup>.

Quand Gérin eut complété les notes de ses cours, il les retoucha et les fit parvenir à ses amis de Paris. *La Science sociale* les publia immédiatement dans un volumineux fascicule de soixante-quatre pages. Les lettres de félicitations ne se firent pas attendre.

Ce mémoire, communiqué à un certain nombre de mes collègues en France, me valut de leur part quelques témoignages d'approbation, et surtout me gagna la chaude amitié et la vigoureuse coopération de Philippe Champault <sup>43</sup>.

---

père pas de pouvoir rassembler, un jour, au moins les renseignements essentiels sur ce mouvement, à coup sûr très intéressant, même si la durée en fut brève et l'action circonscrite. Du moins, la curiosité était éveillée et c'est vers l'École de la Paix sociale que nos aspirants sociologues se tournaient pour en recevoir la lumière. » *Revue trimestrielle canadienne*, XXXIX (1953) 128.

<sup>42</sup> « Aperçu d'un enseignement... », *la Science sociale*, LIII (1912) 7.

<sup>43</sup> « La science sociale en histoire », *Revue trimestrielle canadienne*, XI (déc. 1925) 357.

Cet article, qui complète une étude antérieure soumise à la Société royale du Canada, comprend l'essentiel de la méthode sociologique de Gérin. Nous verrons bientôt ce qui en constitue l'originalité.

Gérin fit partie, pendant plus de quarante ans, de la Société royale du Canada. En 1898, secondé par Benjamin Sulte, il avait été élu membre de la Société. La même année, il présenta à la Société sa première monographie, « l'Habitant de Saint-Justin ». Il devait faire à la Société bien d'autres communications, qui comptent parmi les plus importants de ses travaux. En 1900, il accède à la présidence de la section de « Littérature, histoire, archéologie, sociologie, économie politique et sujets connexes en français ». Il avait, en 1911, proposé à Errol Bouchette, alors secrétaire de comité, la création d'une section autonome de science sociale ; mais le projet n'aboutit jamais. En 1933, en reconnaissance de ses mérites, la Société le choisit comme son président général. Gérin ne se retirera de la Société royale qu'à l'âge de soixante-dix-huit ans, après avoir reçu, l'année précédente (1941), la médaille Lorne Pierce, décernée aux sociétaires qui se sont le plus distingués.

Si l'on en juge par le nombre considérable de revues auxquelles il a collaboré, on peut croire que Gérin ne refusait pas souvent ses services à qui les sollicitait. Il semblait prendre un plaisir particulier à vulgariser la Science sociale devant un auditoire attentif. Il donnera, par exemple, vers 1933, une remarquable série de conférences sur la Science sociale et le milieu canadien, devant l'École d'Action sociale organisée sous l'égide de l'Institut pédagogique de Montréal.

Tous ceux qui nous ont parlé de Gérin l'ont fait en termes extrêmement sympathiques. « Quel homme, avouait M. Édouard Montpetit, oui, c'était un grand savant et aussi un grand poète. Il fut le premier à nous regarder. Nous avons perdu en lui un compatriote qui nous a fait grand honneur. » Gérin ressemblait beaucoup à son père, « un homme de mon type », disait-il. Son esprit méthodique s'alliait à une sensibilité exquise et généreuse. Ses amis peuvent lui appliquer presque à la lettre le portrait qu'il traçait de son père :

Son esprit fut à la fois compréhensif et pondéré... Il a prêché le respect du passé et de la tradition, tout en prônant l'initiative privée et le progrès des méthodes. Il a été religieux sans fanatisme, patriote sans chauvinisme <sup>44</sup>.

Gérin fut toute sa vie un homme étonnamment modeste. Il ne poursuivait ses recherches que dans un but désintéressé. Ses œuvres ne lui apportèrent que peu de gloire et encore moins de profits. Il refusa longtemps de publier ses découvertes dans des éditions populaires. Ce n'est qu'à l'âge de soixante-quatorze ans qu'il consentira, à l'invitation pressante de M. Montpetit, à publier deux modestes livres groupant certaines monographies déjà parues dans des revues spécialisées.

Léon Gérin possédait une foi sincère. Sa vie religieuse, au dire de son fils, était réglée avec le même soin que sa vie intellectuelle. Une autre parente nous confiait aussi qu'à la sortie du collège, Gérin avait songé un moment à se faire jésuite. Mais il était décidément appelé à une autre vocation.

À Ottawa, comme à Claire-Fontaine, les dimanches après-midi, le silence envahissait la maison et M. et Mme Gérin relisaient avec piété les paraboles de l'Évangile dans une édition de luxe qu'ils s'étaient procurés lors d'un pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine <sup>45</sup>.

Léon Gérin mourut paisiblement, à Montréal, le 15 janvier 1951, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Madame Gérin lui survécut un an et quelques mois. La mort de Léon Gérin suscita quelques éloges sincères

---

<sup>44</sup> *Antoine Gérin-Lajoie*. Montréal, Éditions du *Devoir*, 1925, p. 321.

<sup>45</sup> Un des parents de Léon Gérin nous assure que celui-ci avait entrepris sur les paraboles de l'Évangile une étude où les personnages et les groupes mis en scène étaient analysés selon les méthodes de la Science sociale. Nous n'avons malheureusement pas retrouvé ce manuscrit dans les papiers de Léon Gérin. Nous serions reconnaissant pour tout renseignement que l'on pourrait nous communiquer au sujet de ce texte (comme, en général, au sujet de tout manuscrit de Léon Gérin).

dans les journaux, mais le Canada n'a pas encore rendu à son premier sociologue les hommages que méritent ses services.

La devise de son père continue, encore aujourd'hui, d'honorer sa mémoire : « Plus d'honneur que d'honneurs. »

Première partie : La vie et l'œuvre  
de Léon Gérin

## Chapitre II

---

### Introduction à l'œuvre de Gérin de Léon Gérin

[Retour à la table des matières](#)

Léon Gérin fut probablement l'un des auteurs canadiens les Plus féconds de son temps. La bibliographie de ses oeuvres comprend au-delà de quatre-vingt-dix titres. Gérin a écrit peu de livres cependant ; son œuvre consiste surtout en articles de revues dont plusieurs dépassent les soixante pages. Ses écrits restent très difficiles à consulter car ils sont disséminés dans plus de vingt-cinq publications éditées au Canada, en France, en Angleterre et aux États-Unis <sup>46</sup>.

---

<sup>46</sup> Il nous manquait encore quelques oeuvres essentielles même après avoir consulté un bon nombre de bibliothèques au Canada et aux États-Unis. Nous ne pûmes compléter notre bibliographie qu'en empruntant de la famille Gérin la collection privée des articles de l'auteur, reliés par les soins même de L. Gérin en trois forts volumes et portant le titre de : *Études sociales*, vol. I : 1891-1899 ; vol. II : 1900-1905 ; vol. III : 1906-1920. Même cette collection est incomplète.

De plus, cinquante ans séparent la parution de son premier article et de son dernier ouvrage, publié alors qu'il avait quatre-vingts ans. Certaines des revues auxquelles il a collaboré ont même cessé d'exister depuis longtemps. Bien peu de personnes sont aujourd'hui en mesure de prendre contact avec l'ensemble de ses travaux ; et il en sera ainsi tant qu'un éditeur n'aura pas publié la collection complète de ses œuvres.

Ses études les plus importantes parurent dans *la Science sociale* de Paris, dans les *Mémoires de la Société royale du Canada* et dans la *Revue trimestrielle canadienne*.

Au cours des pages suivantes, nous tenterons de donner au lecteur un bref aperçu de son œuvre. Nous pouvons, par raison de convenance, répartir ses écrits en une dizaine de catégories. Ces catégories correspondent d'assez près, croyons-nous, aux principaux centres d'intérêt de ses recherches : histoire sociale, monographies sur les types sociaux canadiens, études sur les sociétés indiennes, recherches sur la culture canadienne, études littéraires et de linguistique, biographies sociales, articles de controverse sociale, travaux de science agricole, études méthodologiques.

Pour faciliter la lecture des pages qui suivent, nous omettrons de citer les titres complets des œuvres auxquelles nous ferons allusion. Notre description sera assez complète cependant pour que le lecteur puisse, s'il le désire, se rapporter facilement aux références exactes que nous donnons dans notre bibliographie de la fin <sup>47</sup>.

---

<sup>47</sup> Voir à la fin, la *Chronologie des œuvres de Léon Gérin*. En se référant aux dates de parution des ouvrages signalés au fur et à mesure de notre analyse, il sera facile d'identifier les titres précis de chaque livre ou article de Léon Gérin.

## *Histoire sociale*

Au début de sa carrière, Gérin s'était proposé comme idéal « de débrouiller ce mystère de notre éducation sociale ». Sa première démarche sera de remonter aux sources de la société canadienne et d'analyser les conditions sociologiques de la colonisation française en Amérique.

Il avait à peine vingt-sept ans quand il commença ses recherches historico-sociales sur la colonie. Ses fonctions de secrétaire privé lui laissaient de nombreux loisirs à cette époque. Il prépara, sur la sociologie de la colonisation canadienne, une douzaine d'articles de vingt-cinq pages en moyenne, dont la plupart paraîtront, entre 1891 et 1894, dans *la Science sociale* de Paris.

La thèse qu'il développe dans cette série peut se résumer ainsi. La France militariste et fortement centralisée du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle n'avait pas su se donner, comme l'Angleterre, une solide élite formée à l'initiative privée et aux arts usuels. Les responsables de la colonisation française au Canada, peu préparés par leur formation sociale à devenir des patrons agricoles ou industriels, laissèrent la colonie dépendre entièrement d'une industrie primaire, la traite des fourrures. Il fallut plus de cent ans avant de voir une véritable société canadienne se fixer au sol. L'intervention directe de la Cour de France n'y fit rien. Ce n'est que le jour où de solides paysans, venus surtout du Perche, purent obtenir des concessions à même les seigneuries inexploitées, qu'ils réussirent à fonder, par eux-mêmes, une société canadienne viable. Mais déjà il était trop tard. Les colonies anglaises au sud avaient déjà pris une trop grande avance. L'agriculture, l'industrie, le commerce y étaient florissants. Le jour où les Anglais voudront supprimer la concurrence que leur faisaient les Français dans le commerce des fourrures, et s'assurer la domination du continent, le jeu leur sera, facile. La conquête du Canada par les Anglais s'explique

donc, du point de vue social, par le triomphe d'une société particulariste <sup>48</sup> sur une société exagérément centralisée.

En somme, deux types étaient aux prises : la France et ses annexes, à développement exagéré des pouvoirs publics et de la vie militaire, l'Angleterre et ses colonies, à prédominance de l'initiative privée et des arts usuels, et le jeu inexorable des lois sociales assurait finalement le triomphe du type individualiste <sup>49</sup>.

Un économiste de réputation disait de cette première oeuvre de Gérin : « Les articles qu'il donna à *la Science sociale* de Paris, à la fin du siècle dernier, sont remarquables d'observation humaine appliquée aux origines, au sens et aux résultats des établissements français dans la vallée du Saint-Laurent <sup>50</sup>. »

Henri de Tourville, qui eut à traiter lui aussi le problème social de la colonisation française, n'avait pas craint de s'inspirer des découvertes de son disciple : « Ainsi toujours même instabilité des entreprises commerciales par l'omnipotence et la mobilité de l'administration royale. Rien n'est plus significatif à ce sujet que les belles études de M. Léon Gérin sur les origines du Canada <sup>51</sup>. »

En 1946, sur les instances de ses amis, Gérin consentit à réunir en volume ses principales études d'histoire sociale. L'ouvrage connut immédiatement un grand succès. La revue *Relations* présenta alors le li-

---

<sup>48</sup> Nous verrons plus loin le sens précis que l'École de la Science sociale attache au concept de *particulariste* ou individualiste. Disons d'un mot que le *type particulariste* s'oppose au *type communautaire*, grâce surtout au développement de l'initiative privée répandue dans un milieu.

<sup>49</sup> « Le gentilhomme français et la colonisation du Canada », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 2e s., II (1896) 93.

<sup>50</sup> Edouard MONTPETIT, *D'azur à trois lys d'or*. Montréal, Édit. de l'A. C.-F., 1937, p. 91. Voir aussi pp. 89-107.

<sup>51</sup> H. DE TOURVILLE, « Histoire de la formation particulariste », *la Science sociale*, XXXIV (oct. 1902) 332.

vre en ces termes : « Un ouvrage a paru l'an dernier qui a été salué, non sans fondement, comme l'un des plus importants de notre littérature historique : *Aux sources de notre histoire*, par Léon Gérin... <sup>52</sup>. »

Ce devait être le dernier, et presque le seul, succès de librairie du vieux sociologue, déjà âgé de quatre-vingt-deux ans.

### *Monographies sociales*

En terminant son étude sur la colonie française, Gérin avait conclu que les véritables fondateurs du Canada furent les paysans, « les habitants ». Il poursuivra donc maintenant ses recherches sur le « type franco-canadien » issu de ces colonisateurs.

Ses plus importantes monographies parurent dans les *Mémoires de la Société royale du Canada*. D'autres parurent également dans *la Science sociale* et *la Revue trimestrielle canadienne*. La première fut publiée en 1898, les dernières en 1937. La plupart furent écrites alors qu'il était traducteur à Ottawa. Ses fonctions de traducteur lui laissaient alors six mois de congé par année. Il profitait de ses loisirs pour visiter diverses régions de la vallée laurentienne et accumuler les observations nécessaires à ses monographies.

Toutes ses monographies sont le fruit de l'observation directe. En 1886, il se retire à Saint-Justin, chez son oncle le curé Gérin, pour commencer ses observations sur l'habitant de la région. Ses observations, poursuivies durant plusieurs années, paraîtront en 1898, sous le titre de « L'habitant de Saint-Justin ». En 1887, il s'engage, pour quelques mois, chez un « cultivateur progressiste » de Saint-Dominique, afin d'observer un nouveau « type social ». Son fils Paul se souvenait d'avoir accompagné son père dans ses randonnées de re-

---

<sup>52</sup> R. GIRARD, « Vues nouvelles sur notre histoire », *Relations*, VII (déc. 1947) 365-366.

cherche ; Mme Gérin se faisait aussi un plaisir d'accompagner parfois son mari dans ses visites aux « habitants ».

Parmi les principaux *types* qu'il présenta, notons : l'habitant de Saint-Justin, de Maskinongé, de Saint-Didace, l'habitant de Saint-Irénée, de Saint-Dominique, de l'Ange-Gardien, l'habitant des rives de la Saint-François ; l'évolution sociale de Kingston.

En 1937, encore à l'instigation de M. Montpetit, Gérin se résout à réunir ses principales monographies en volume et il publie *le Type économique et social des Canadiens*. Ces monographies nous présentent le type social qui caractérise les diverses régions naturelles de la province de Québec. Dans l'ordre où elles sont publiées, ces études nous montrent aussi les transformations successives du type traditionnel : le *paysan colonisateur*, l'*habitant casanier*, le *cultivateur progressif*, l'*émigrant déraciné*, l'*exploitant émancipé*.

*Le Type économique et social* est probablement le livre le plus connu de Gérin. C'est en quelque sorte un classique de notre littérature sociale. « C'est un livre essentiel pour connaître ou se remémorer le caractère typique de nos habitants... Ouvrage capital pour les économistes, les sociologues, et les historiens, volume intéressant pour les lettrés, les agronomes et les géographes <sup>53</sup>. »

Le livre fut réédité en 1948 et, aujourd'hui encore, le second chapitre de ce livre (chapitre sur Saint-Justin) est considéré comme « l'analyse la plus sobre et la plus consciencieuse que nous possédions sur le village canadien-français traditionnel <sup>54</sup> » ; et on a pu affirmer que « son étude de Saint-Justin reste la meilleure monographie qui ait été écrite sur une communauté rurale du Québec <sup>55</sup> ».

---

<sup>53</sup> L. ROBILLARD, « Pour comprendre l'habitant », *le Devoir*, 6 avril 1940.

<sup>54</sup> J.-C. FALARDEAU, « Les recherches de sociologie religieuse au Canada », *Lumen Vitae*, VI, nos 1-2, (janv.-juin 1951) 127-142.

<sup>55</sup> Philip GARIGUE, « Mythes et réalités dans l'étude du Canada français », *Contributions à l'étude des Sciences de l'Homme*, III

Lorsqu'en 1941, la Société royale décerna à Gérin la médaille Lorne Pierce, le Dr Magnan rendit hommage en ces termes aux travaux monographiques de l'auteur : « Rien de plus réel que ces études sociales sur la famille canadienne-française, mais aussi rien de plus beau et de plus vivant. C'est en quelque sorte la Légende dorée du Canada français <sup>56</sup>. »

Quand Gérin eut acquis, par ses enquêtes monographiques, une certaine familiarité avec le milieu canadien, il tenta de grouper en synthèse les traits généraux du type social observé. Ses meilleurs articles de synthèse parurent dans *l'Encyclopedia Americana* (1904), dans *la Science sociale* et dans la *Revue de l'Amérique latine*. Des articles de vulgarisation furent aussi envoyés à la *Revue trimestrielle* et à *l'Action nationale*, entre 1932 et 1939.

Voici dans ses très grandes lignes l'essentiel de ses découvertes. L'Habitant canadien-français a su réaliser, dans le Québec, un équilibre social reposant sur une famille semi-communautaire, rivée à un domaine plein transmis intégralement de père en fils. Les rapports sociaux immédiats sont des rapports de voisinage, manifestés par la solidarité du « rang ». La paroisse, par ses fonctions religieuses et son influence sociale, constitue une cellule d'unité régionale ; la paroisse remplit aussi les fonctions simples de la Vie publique. Cet équilibre entre la famille-atelier, le rang, la paroisse, créa à l'Habitant une situation indépendante et le protégea contre les perturbations politiques de l'ancien régime et les crises qui suivirent la conquête. Cette société traditionnelle, tenace, retarda cependant le développement du milieu canadien-français, en limitant la formation d'une élite « particulariste », adonnée à l'initiative individuelle et aux arts usuels. Les dirigeants canadiens-français, clergé, politiciens, membres des profes-

---

(1956) 126. - M. Garigue, par ailleurs, a prononcé sur Léon Gérin un jugement général que nous ne partageons pas entièrement et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir *plus* loin.

<sup>56</sup> C. J. MAGNAN, « Les études sociales de Léon Gérin », *le Canada français*, XXIX (févr. 1942) 458.

sions libérales, ne pouvaient guère, à cause de leur formation traditionaliste, remplir auprès du peuple les fonctions du patronage industriel et commercial. Le remède que Gérin propose est de réformer notre système d'éducation populaire et d'éduquer chez nos compatriotes le sens de l'initiative, de l'organisation, le goût de l'exploitation rationnelle de nos ressources.

Puisque la petite communauté familiale ou paroissiale, puisque la communauté plus vaste fondée sur la religion ou la race, ne sont plus une sauvegarde assurée pour l'individu, que celui-ci apprenne à se conduire, à marcher seul. La petite culture, la petite industrie, le petit commerce ne fournissent plus une base d'action assez large, assez élevée ; que le cultivateur, le fabricant, le commerçant tentent de prendre pied sérieusement aux degrés supérieurs des arts usuels. Le patronage purement moral du clergé, le patronage éloigné et déformé des politiciens, ne peuvent plus tenir la race debout ; que la classe dirigeante s'amende, qu'elle se forme à la direction des travaux usuels qui lui feront une position indépendante et forte. En un mot, que la race évolue hardiment vers la formation particulariste <sup>57</sup>.

Inutile de faire remarquer que le portrait de l'Habitant esquissé par Gérin, il y a plus d'un demi-siècle, ne vaut plus tel quel. Il garde au moins une valeur documentaire de première importance et on pourra s'y référer pour comprendre la survivance des éléments traditionnels dans la vie rurale canadienne-française.

Ajoutons que Gérin a retouché par la suite sa synthèse en tenant compte des tendances nouvelles du type canadien-français. Malheureusement, cette étude, difficile à consulter, reste assez peu connue. Bien qu'écrite il y a trente-cinq ans, elle montre bien les voies dans lesquelles devait s'engager le Canada français.

---

<sup>57</sup> « Comment le domaine plein a limité le développement de la race », *la Science sociale*, XVIII (nov. 1894) 44.

En somme, depuis un demi-siècle ou plus, toute la Société canadienne-française s'est rapprochée sensiblement du type d'organisation des peuples particularistes, qui est aussi celui des groupes les plus avancés de l'empire anglais. Or il ne paraît pas que cette évolution vers un état social plus libre et mieux ordonné ait gravement porté atteinte à nos affections et à nos prédispositions anciennes, ait rompu ou distendu ces fibres multiples et délicates qui font la continuité de notre être social. Sommes-nous moins français parce que nous comprenons mieux la mentalité des races rivales et que nous savons mettre plus de mesure et de circonspection dans l'expression de nos sentiments ? Sommes-nous moins catholiques, parce que nous tendons à l'être de manière plus personnelle et plus éclairée <sup>58</sup> ?

### *Études sur les Indiens*

Entre 1900 et 1903, Gérin profite des congés que lui laissent ses fonctions au ministère de l'Agriculture pour étudier les villages indiens de Lorette et de Caughnawaga. Il publie ses recherches en six articles comprenant de vingt à quarante pages. Les deux plus importants, traitant des Hurons, furent présentés à la Société *royale* et à *la Science sociale*. Deux synthèses, courtes et bien faites, furent communiquées à l'Ottawa Literary and Scientific Society et à la British Association for the Advancement of Science.

En ces études, comme d'ailleurs en toutes ses recherches, Gérin s'inspire de la méthode monographique de *la Science sociale*. Ses études principales portent sur le Huron. Il veut expliquer sociologiquement pourquoi les Hurons seraient à certains égards restés « sauvages », en dépit de leurs transformations au contact des Canadiens français. Les Hurons, repoussés à la limite des terres fertiles, ont dé-

---

<sup>58</sup> « Comment se maintiendra le groupe national canadien-français », *Revue de l'Amérique latine*, VII (juin 1924) 494.

laissé la culture et essayé de pourvoir à leurs besoins par la chasse et la fabrication traditionnelle de « produits indiens ». Ils ont perdu leurs biens communaux et n'ont pas adopté le régime de la propriété individuelle des terres.

En résumé, ce qui caractérise le régime de la propriété à Lorette, c'est l'absence de la tenure individuelle du sol ainsi que la limitation des biens communaux même. Ce régime de propriété résulte directement du régime du travail, comme celui-ci résulte des conditions du lieu sous l'influence des traditions de la race, du voisinage des blancs et de l'évolution commerciale <sup>59</sup>.

Les vieilles institutions huronnes ont disparu. L'ancien clan féminin, autrefois chargé de l'agriculture, n'existe plus. La famille a été réduite au ménage conjugal, mais elle comprend moins d'enfants ; elle est devenue instable. La langue et les croyances ancestrales ont été abandonnées. Le mode de vie des Hurons ressemble beaucoup maintenant à celui des Canadiens français. « Ce sont des Français jouant au sauvage. » Ils ont adopté le genre d'habitations, de vêtements, de récréations des blancs. Et pourtant, le milieu social huron manque de chefs d'industrie, de dirigeants capables de mener leurs affaires locales. À l'époque où Gérin écrivait, les Hurons restaient en tutelle et ne désiraient guère leur émancipation, craignant les responsabilités et redoutant d'être dépouillés de leurs biens par les blancs.

La politique que Gérin propose à l'égard des Indiens est d'éduquer chez eux « le goût de l'agriculture, l'aptitude au travail suivi et à la propriété du sol <sup>60</sup> ». Qu'on leur permette aussi de s'établir sur des terres fertiles. Si les Hurons avaient pu bénéficier de ces avantages, ils jouiraient sans doute de la même prospérité qu'on observe chez les Iroquois de Caughnawaga. La justice sociale demande donc, conclut

---

<sup>59</sup> « Le Huron de Lorette. I : À quels égards il est resté sauvage », *la Science sociale*, XXXII (oct. 1901) 360.

<sup>60</sup> « Le Huron de Lorette. II : À quels égards il s'est transformé », *la Science sociale*, XXXIII (avril 1902) 342.

Gérin, qu'on restitue aux Indiens leurs anciennes propriétés, concédées autrefois par le roi de France, et rognées peu à peu par leurs tuteurs, les missionnaires jésuites <sup>61</sup>.

Dans une étude concise mais très éclairante, parue en 1903, Gérin tenta d'expliquer les causes sociales des anciens conflits entre Hurons et Iroquois. Le conflit, note-t-on, est engendré par une organisation sociale qui repose sur un équilibre précaire entre familles, clans, petites-nations et grandes-nations. Cet équilibre ne peut être rétabli que par l'adoption de prisonniers de guerre. D'où l'es conflits incessants, avivés par l'intervention française en faveur des Hurons, entre deux groupes indiens de même origine ethnique. Cette étude lui valut le témoignage suivant : « The best article during the year is that by M. Léon Gérin on *Les Causes du conflit iroquois-huron*, which causes he traces back to a type of society requiring numerous captives to make good its natural losses <sup>62</sup>. »

---

<sup>61</sup> Gérin soutint, en effet, que les jésuites, tuteurs légaux des Hurons, commirent une injustice matérielle en s'appropriant, en 1667, les deux tiers de la Seigneurie de Sillery ; puis, en faisant passer au bénéfice de leurs missions, en 1699, le reste de la Seigneurie, plus ou moins abandonnée par les Hurons. Cf. « La Seigneurie de Sillery et les Hurons de Lorette », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 2e s., VI (1900) 73-115. Son exposé cependant et son interprétation ont été contestés à l'époque, notamment par l'abbé H.A. Scott, l'historien de Sillery. (Voir lettre de H.A. Scott à Léon Gérin, datée de Sainte-Foy, le 17 avril 1901 - Archives du Collège Sainte-Marie, Montréal, *Fonds L. Gérin*.)

<sup>62</sup> *Review of Historical Publications relating to Canada*, VIII (1903) 82-83. (Edited by G.M. Wrong and H.H. Langton, Toronto.) Les auteurs analysaient ici les différents articles parus au cours de l'année dans la revue *la Nouvelle France*. L'étude de Gérin y parut en juin 1903.

### *L'éducation et la culture au Canada*

L'une des plus solides études que Gérin ait publiées, à notre avis, c'est « La loi du développement de l'instruction populaire », parue dans *la Science sociale*, en 1897-1898, et couvrant plus de deux cents pages. C'est une véritable « esquisse de géographie sociale du Canada ». L'auteur analyse les influences sociales qui affectent l'éducation des divers groupes au Canada : le régime du travail, les traditions des groupes nationaux dans la vie privée, les traditions dans la vie publique.

À mesure que l'on passe des régions de pêche maritime, d'exploitation forestière et minière, de culture isolée, aux régions de cultures commerciales et industrielles, on voit les méthodes de travail se perfectionner et réclamer à leur tour une éducation plus progressive, plus complexe.

Gérin observe en outre que « la formation particulariste porte les Anglo-Canadiens à compter sur eux-mêmes et à s'élever dans les arts usuels ». Par ailleurs, « la formation communautaire limite chez les Franco-Canadiens, l'aptitude à s'élever et les retient aux degrés inférieurs des arts usuels ».

L'Habitant, nous dit-il, n'a pas appris « à organiser efficacement le service scolaire local ». Ni le clergé, ni les politiciens ne sauraient, à eux seuls, opérer les réformes qui s'imposent. La solution que Gérin propose c'est « la formation d'une classe supérieure dans les arts usuels », grâce surtout à « l'école d'initiative », telle qu'elle existe en Angleterre et en France. Et il conclut par ces mots :

Le plus grand bienfait que conférerait l'école d'initiative, ce serait de préparer des générations de jeunes Canadiens français aptes à se faire une position dominante dans l'agriculture, l'industrie et le commerce. C'est là, dans le Canada français, nous l'avons vu, le nœud de la question scolaire ; c'est aussi le nœud de la question sociale. Car s'ils veulent

conserver leur autonomie et leur rang au sein de l'Amérique anglaise, il faut que les Canadiens français adoptent les pratiques qui font la prospérité et la supériorité de leurs concurrents <sup>63</sup>.

En 1898, Gérin publie aussi une brève étude sur les divers systèmes scolaires qu'on avait proposés au Canada vers 1826 : l'Institution royale, favorisée par les protestants ; les écoles de fabriques, soutenues par les curés ; les écoles proposées par la Chambre d'Assemblée canadienne-française. Gérin explique les raisons sociales qui ont déterminé le succès du dernier système mentionné : l'ascension politique des Canadiens français et leur réussite dans l'organisation pratique du système de leur choix.

Trois ans plus tard, à titre de président de section à la Société royale, Gérin prépare une revue de « Notre mouvement intellectuel ». Il y rend hommage aux auteurs récemment disparus et situe leur influence sociale dans le milieu canadien. Il analyse la production intellectuelle de nos poètes, chroniqueurs, historiens, sociologues, économistes, et hommes de science. Il étudie l'action de nos journaux et de nos écoles. Tout au long de son étude, il a soin de noter la signification sociale de nos œuvres scientifiques ou culturelles. Notre production intellectuelle, observe-t-il, ne fait pas une place suffisante aux travaux scientifiques. Nos œuvres, parfois brillantes, sont rarement tournées vers le pratique. De plus, « le mouvement intellectuel de notre classe populaire n'est pas assez actif ». Sachons nous intéresser à la diffusion des connaissances usuelles. « Ne craignons pas au besoin de nous inspirer des méthodes qui réussissent à nos compatriotes de langue anglaise. Ne fermons pas les yeux sur nos défauts ; travaillons plutôt à nous en corriger. Nous le pouvons, nous le devons <sup>64</sup>. »

---

<sup>63</sup> « Loi naturelle du développement de l'instruction populaire », III, *la Science sociale*, XXV (juin 1898) 522.

<sup>64</sup> « Notre mouvement intellectuel », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 2e s., VII (1901) 172.

## *Littérature et linguistique*

M. Edouard Montpetit disait à la mort de Gérin : « Avec Léon Gérin disparaît une des figures les plus attachantes de nos lettres canadiennes <sup>65</sup>. »

Ce témoignage rendu à notre auteur vaut plus qu'un simple compliment de circonstance. Tout en se consacrant à la recherche scientifique, Gérin avait su cultiver les qualités propres de l'écrivain. Ses écrits, toujours limpides et bien ordonnés, ont une valeur littéraire qu'on ne saurait ignorer.

Gérin suivait avec grand intérêt tous les genres de production littéraire du pays. On n'a qu'à relire son étude sur « notre mouvement intellectuel » pour s'en convaincre. Il profite de la publication, en 1917, d'un roman de J. L'Hôpital sur la Normandie, pour présenter un « aperçu social comparatif » de la campagne normande et du milieu canadien. Ce roman lui avait été envoyé par son ami, M. Léger, « naguère professeur de littérature française à l'université Laval de Montréal ». Gérin examine de près les observations que ce roman fournit « touchant une province de la France dont nous portons encore profondément l'empreinte dans notre parler, notre mentalité, toute notre formation et notre vie sociales <sup>66</sup> ».

En 1929, Gérin étudie à loisir une édition récente de *Roland* et se propose de souligner les analogies entre « l'enthousiasme patriotique mêlé de ferveur religieuse » des preux de Charlemagne et des paysans défricheurs du Canada.

---

<sup>65</sup> E. MONTPETIT, « Léon Gérin », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3e s., XLV (1951) 93-94.

<sup>66</sup> « Pays normand et pays canadien, aperçu social comparatif », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3e s., XI (1917) 175.

Sa longue expérience comme traducteur officiel lui avait donné une maîtrise parfaite des deux langues du pays. « He seems to write equally well in both English and French », disait de lui un critique.

Les problèmes de linguistique l'intéressent beaucoup. En 1934, il étudie les « transformations de la langue et des institutions juridiques ». L'occasion lui avait été fournie par la parution à Montréal d'un *Traité de la faillite*. Il examine avec soin la langue et la méthode employées dans ce traité ; il consulte « les poudreux ouvrages des anciens juristes anglo-normands, angevins ou français », il feuillette maints ouvrages plus récents pour justifier ou critiquer la terminologie employée dans ce nouveau traité de la faillite.

Deux ans après avoir pris sa retraite comme traducteur, Gérin recueille ses notes de vocabulaire et les publie dans un lexique, décrit par le préfacier comme une « contribution d'ordre linguistique... imposante. » Le titre de l'ouvrage nous renseigne bien sur les buts de son auteur : « Vocabulaire pratique de l'anglais au français, à l'usage des Canadiens engagés dans l'agriculture, le commerce, l'industrie, les professions libérales, les emplois publics et la politique ». Gérin y travailla de nombreuses années ; il en recueillit les mots un à un, en consultant un grand nombre de publications techniques d'Europe et d'Amérique. La liste des documents consultés par Gérin couvre à elle seule près de quinze pages. Son *Vocabulaire* est aujourd'hui assez répandu. Beaucoup l'utilisent sans remarquer qu'il est de Gérin. Même dans cet ouvrage technique, Gérin n'avait pas oublié ses préoccupations sociales et son constant souci de l'adaptation des Canadiens français aux « arts usuels ».

### ***Biographies sociales***

Gérin éprouvait un plaisir particulier à méditer sur la vie des grands hommes et à étudier leur influence sociale. Il publia une dizaine d'études, de longueur inégale, sur nos hommes politiques, nos intellectuels

et autres personnages historiques : sir John Thompson et les progrès du Canada, sir John Macdonald et sa carrière politique, l'œuvre de l'économiste Errol Bouchette, de l'historien Garneau, l'influence de son père Antoine Gérin-Lajoie, de son grand-père Étienne Parent, la formation sociale de notre découvreur Jacques Cartier. Quand Gérin mourut, il avait encore sur le métier d'autres études biographiques : l'œuvre politique de Richelieu, la correspondance de Voltaire <sup>67</sup>.

Sa méthode d'étude est toujours la même : retracer les influences sociales qui ont formé tel homme et indiquer comment sa carrière s'insère dans le mouvement politique ou culturel de son époque. Voici, à titre d'exemple, un paragraphe tiré de son étude sur Macdonald : « Cette remarquable aptitude de conducteur d'hommes s'explique bien chez lui par l'influence du milieu quasi-communautaire et de clan où se fit sa première éducation. Il descendait d'une famille de petits négociants du Sutherland, en pleins *highlands* d'Écosse... <sup>68</sup>. »

Sa plus intéressante étude biographique est celle qu'il publia, en collaboration, sur Antoine Gérin-Lajoie, son père. Un critique disait de ce livre au lendemain de sa publication : « Sa méthode est excellente : reconstitution du milieu, évocation de la vie politique du XIXe siècle, analyse des influences qui ont agi sur la formation de l'homme et sur l'élaboration de son œuvre d'économiste et d'historien <sup>69</sup>. »

### *Controverse sociale*

La façon dont Gérin mène une controverse nous renseigne sur la tournure de son esprit : son objectivité, son sens de l'argumentation serrée, son humour serein, son respect de l'opinion d'autrui.

---

<sup>67</sup> Ces derniers manuscrits, nous dit-on, seraient conservés aux Archives de l'Université de Sherbrooke.

<sup>68</sup> « Sir John Macdonald et la phase nouvelle de la politique canadienne », *le Mouvement social*, IV (sept. 1895) 197.

<sup>69</sup> J. D., dans la *Revue trimestrielle canadienne*, XI (mars 1925) 115.

En 1895, Gérin s'en prend à « Un Religieux » anonyme, pour qui les réformes sociales seraient une menace à l'ordre établi. Gérin lui fait remarquer que « les Écritures gardent le silence sur nombre de questions sociales... », que le progrès social ne menace pas nécessairement les vertus évangéliques, et qu'il est légitime pour « des individualités entreprenantes » de faire monter l'ouvrier « dans l'échelle sociale ». Quant aux prêtres, ajoute-t-il, « suivant les conseils de Léon XIII, qu'ils étudient les sciences naturelles, qu'ils étudient en particulier la science sociale, la dernière venue et la plus ignorée de toutes <sup>70</sup> ».

Dans son essai sur l'instruction populaire au Canada, Gérin avait relevé un certain manque d'initiative sociale chez les Franco-Manitobains, observations qui n'étaient pas de nature à plaire au sénateur Bernier, le défenseur des droits scolaires du Manitoba. Celui-ci fit parvenir à Gérin de violentes lettres de protestation. Gérin répondit à ces lettres d'un ton ferme et objectif. Il apporte de nouveaux arguments et refait patiemment son exposé.

Jamais je n'ai constaté aussi vivement à quel point notre classe populaire manque de l'aptitude à organiser ses intérêts supérieurs ; combien, sous ce rapport, elle reste dépendante du clergé et des politiciens de métier. Tant que cette condition persistera parmi nous, nous resterons faibles... <sup>71</sup>.

Le plus vigoureux article de controverse de Gérin parut en 1904, lorsqu'il répondit à une attaque contre Demolins, formulée par l'abbé Brosseau. Ce dernier avait prononcé, à l'Université Laval, une confé-

---

<sup>70</sup> « Controverse sociale, I, II, III », *le Monde*, 18 et 26 janvier, et 2 février 1895. - Gérin répond à « Un Religieux » qui publia trois articles dans *la Minerve*, les 9, 12 et 23 janvier 1895.

<sup>71</sup> Lettre à l'honorable sénateur T.-A. Bernier, datée d'Ottawa, le 10 août 1898. *Archives du Collège Sainte-Marie*, Montréal : Folio 5322-8.

rence destinée à réfuter le livre d'Edmond Demolins sur la supériorité sociale des Anglais <sup>72</sup>.

Pour l'abbé Brosseau, comme pour Brunetière, « toute question sociale est une question morale et toute question morale est une question religieuse » ; les Canadiens français n'ont pas à s'inspirer des succès mercantiles des Anglo-Saxons ; qu'ils restent fidèles à leurs aspirations religieuses et à leur tempérament français ; Dieu a voulu que « la race française ne fût pas une race de marchands, mais... la grande semeuse d'idées, la grande missionnaire, et la grande martyre des choses éternelles... » et, d'ailleurs, l'initiative « est affaire de tempérament et ne se donne par aucune éducation... ». Gérin répond patiemment et poliment à chacune des objections de l'abbé ; il lui fait remarquer que, depuis Demolins et son école, la science sociale n'est plus considérée comme un obscur canton de la théologie. Notre peuple, moins que tout autre, ne devrait négliger d'utiliser ce moyen pour mieux comprendre et diriger son évolution sociale. « Aucun peuple, aucun groupe de population n'aurait plus que nous besoin de connaître les lois qui régissent les phénomènes sociaux et les groupements humains, les facteurs qui assurent la prospérité et la force des nations ; et pourtant, aucun peuple ne néglige plus que nous l'étude de cette science... Hâtons-nous de combler cette lacune de notre éducation avant qu'il soit trop tard <sup>73</sup>. »

Dans une autre controverse de 1913-1914, sur le village à banlieue morcelée, nous trouvons l'exposé d'importants principes méthodologiques de Gérin. Nous aurons l'occasion d'y revenir au chapitre suivant. Disons, en passant, que Gérin s'en prenait alors au courant déterministe qui s'était infiltré dans la doctrine de l'École de Science sociale, courant dû surtout à une interprétation mécaniciste de la Nomenclatu-

---

<sup>72</sup> J.A.M. BROSSEAU, « Étude critique du livre d'E. Demolins : A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons », *Revue canadienne*, XLVI (mars 1904) 232-246.

<sup>73</sup> « M. Demolins et la Science sociale. Réponse aux critiques », *Revue canadienne*, XLVI (avril 1904) 339-358.

re tourvillienne. Par delà les écrits de son adversaire, Paul Descamps, Gérin se trouvait à réfuter certaines positions de l'École, dont il ne voulait plus être solidaire. Son attitude précise, à ce sujet, sera exposée plus loin (ch. v).

### *Travaux de science agricole*

Mentionnons aussi sept ou huit articles publiés, entre 1901 et 1923 sur les progrès des méthodes agricoles : le service frigorifique, la maturation scientifique des fromages, l'emploi des antiseptiques en laiterie, les associations de producteurs. La plupart de ces articles furent publiés alors qu'il était au ministère de l'Agriculture. Le fait de servir un ministre ne l'empêchait pas de poursuivre ses études sociales, comme il l'avait fait remarquer au sénateur Bernier, dans la lettre que nous avons citée plus haut. « En acceptant de devenir secrétaire d'un chef politique, je n'ai pas abdiqué mon indépendance personnelle ; j'ai conservé ma pleine liberté d'opinion, et tout particulièrement dans la poursuite de mes études sociales. »

Ses deux plus notables articles de science agricole sont : « L'Association canadienne des producteurs de semences et le Cultivateur », ainsi que « Notre industrie ovine », de 1908 et 1923.

Dans chacune de ces études, Gérin a soin de relever le point de vue social : les facteurs de progrès, les rapports entre les industries agricoles, les causes de retard économique. Voici, par exemple, comment il présente son étude sur notre industrie ovine : « Cherchons donc à nous rendre compte de l'état des choses, d'abord à la ferme, puis à l'atelier, et enfin sur le marché mondial, tant de nos jours que dans les siècles derniers <sup>74</sup>. »

---

<sup>74</sup> « Notre industrie ovine », *Revue trimestrielle canadienne*, IX (mars 1923) 21-22.

Encore une fois, nous pouvons constater que Gérin reste fidèle à ses préoccupations sociales, quels que soient ses fonctions ou le genre de ses recherches.

### *Études méthodologiques*

Gérin n'a pas écrit d'ouvrage définitif exposant l'ensemble de ses procédés méthodologiques. Il a élaboré petit à petit sa méthodologie dans une douzaine d'articles écrits entre 1905 et 1912. On retrouve ses principes fondamentaux dans des communications présentées, entre 1909 et 1912, à *la Science sociale* et à la *Société royale*.

On ne saurait dégager une synthèse de sa méthode qu'en analysant d'abord chacun de ses articles théoriques et en scrutant ensuite les procédés constants qu'il emploie dans ses recherches pratiques. C'est la tâche que nous entreprendrons

au chapitre suivant. Nous y indiquerons alors les raisons techniques qui ont amené Gérin à abandonner la méthode traditionnelle de ses maîtres de la Science sociale.

Notons ici seulement que son expérience de l'enseignement, en 1905-1906, l'avait amené à réviser les cadres de la Nomenclature ou du procédé d'analyse de l'École. « S'autorisant d'une connaissance pratique de cette méthode qui remonte à plus de vingt ans, ainsi que de l'expérience acquise au cours d'un enseignement poursuivi durant deux hivers devant quelques amis, l'auteur se permet de faire certains apports de son propre fonds <sup>75</sup>. »

Nous verrons qu'avec ses « apports », - si modestement annoncés, - Gérin devait faire de substantielles contributions à la Science sociale.

Il aimerait aussi, nous dit-il, pouvoir offrir à ses compatriotes une synthèse simplifiée de la Science sociale ; synthèse qui leur permet-

---

<sup>75</sup> « La Science sociale », *Mémoires de la Société royale du Canada*, III (1910) 129.

trait d'étudier méthodiquement leur milieu et de préparer en collaboration une étude compréhensive de la société canadienne. Il propose même, en 1905, la création de cercles sociaux où l'homme politique, l'instituteur, le prêtre et le père de famille s'initieraient à la recherche sur leurs milieux respectifs. « Vulgarisons la science sociale, écrivait-il alors, et la science sociale nous sauvera <sup>76</sup>. »

Quiconque étudiera la méthode scientifique de Gérin admettra qu'il mérite bien le titre de « père de la sociologie canadienne », qu'on a déjà commencé à lui décerner de divers côtés. Champault l'appelait « le meilleur champion de la Science sociale au Nouveau Monde » et il se disait solidaire des réformes préconisées par son confrère canadien. Philippe Robert, un autre collègue de la Science sociale, désignait Gérin et son ami Champault comme « deux des meilleurs techniciens de la Science sociale ».

À l'occasion de la mort de Gérin, M. Montpetit, de l'Université de Montréal, déclarait devant la Société royale : « Il fut un pionnier, un animateur et un esprit singulièrement épris de recherche et de discipline scientifique <sup>77</sup>. »

Nous verrons au chapitre suivant dans quelle mesure Gérin a mérité ces éloges.

---

<sup>76</sup> « La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 2, s., XI (1905) 87.

<sup>77</sup> E. MONTPETIT, « Léon Gérin », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3e s., XLV (1951) 93-94.

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

# Deuxième partie

## La méthode sociologique de Léon Gérin

[Retour à la table des matières](#)

Deuxième partie : La méthode sociologique  
de Léon Gérin

# Préliminaires

---

[Retour à la table des matières](#)

En étudiant Gérin et son œuvre, nous avons pu déjà nous familiariser avec sa façon habituelle de procéder. Poursuivons notre enquête et analysons sa méthode de recherche de façon plus explicite et plus détaillée. Nous le ferons en dégagant d'abord les principes théoriques de sa méthodologie ; nous analyserons ensuite une monographie de l'auteur pour observer comment il applique ses cadres en pratique <sup>78</sup>.

Gérin resta jusqu'à la fin préoccupé de méthode et il nous laissa sur le sujet de nombreux travaux. Malheureusement, ses études méthodologiques restent beaucoup moins connues de nos jours que ses monographies ou son histoire sociale. Pourtant, Gérin estimait lui-même que les études sur la méthode sont d'importance capitale pour le chercheur. Il écrivait en 1912 :

Quelques-uns doutent de l'intérêt, du moins de l'intérêt pratique qui s'attache à une étude sur la méthode ; je ne suis

---

<sup>78</sup> On trouvera ce résumé en appendice, pp. 114 et suiv.

pas de ceux-là. L'intérêt d'une telle étude me paraît très grand, et surtout pratique <sup>79</sup>.

Les raisons qu'il donne sont concluantes : une méthode précise assure l'exactitude des observations, procure une économie de temps et d'efforts ; elle facilite l'enseignement de la science et rend possible la collaboration de nombreux chercheurs appliquant les mêmes procédés d'analyse.

Gérin n'est pas arrivé tout d'un coup, ou par hasard, à formuler ses cadres de recherche. On doit se rappeler qu'il resta longtemps un adepte fidèle de la méthode monographique telle qu'on l'enseignait à l'École de Science sociale de Paris. Si l'on parcourt ses premières œuvres, on verra avec quelle rigueur il suivit d'abord la méthode d'enquête ou la *Nomenclature* de Henri de Tourville dans l'élaboration de ses monographies. Un exemple typique, à cet égard, c'est son « Habitant de Saint-Justin », où il déclare en dernière page :

J'ai été guidé entièrement par la méthode et la nomenclature élaborées par cet éminent disciple de Le Play : M. Henri de Tourville... ; les grandes divisions de cette nomenclature ou classification des faits sociaux ont fourni le cadre de l'exposition du sujet <sup>80</sup>.

Ce ne sera qu'après plus de vingt ans de pratique et de réflexion que Gérin sentira le besoin de remanier les cadres traditionnels de

---

<sup>79</sup> Léon GÉRIN, « Aperçu d'un enseignement de la science sociale », *la Science sociale*, LIII (avril 1912) 8. - Comme dans cette Ile partie de notre travail nous aurons à nous référer plus fréquemment à l'œuvre de Gérin, nous emploierons quelques abréviations pour renvoyer aux périodiques les plus souvent cités :

Sc. soc. désignera *la Science sociale*,

*M.S.R.C.* *Mémoires de la Société royale du Canada.*

*R.T.C.* *Revue trimestrielle canadienne.*

<sup>80</sup> L. GÉRIN, « L'habitant de Saint-Justin. Contribution à la géographie sociale du Canada », *M.S.R.C.*, 2, s., IV (1898) 216.

l'École. Son expérience de l'enseignement auprès d'un groupe de sociologues d'Ottawa et les difficultés soulevées devant lui par ces chercheurs, étrangers à la méthode monographique, l'inclineront finalement à réviser du tout au tout les cadres acceptés jusqu'alors sans conteste par ses amis de Paris. Ses collègues parisiens semblaient à cette époque fort peu enclins au progrès des méthodes. En feuilletant la revue de *la Science sociale*, on est frappé par le ton respectueux, certains diraient même révérenciel, employé par les disciples de Le Play et de H. de Tourville, dès qu'ils font allusion aux principes méthodologiques de leurs maîtres. Gérin fera figure à part dans ce groupe de chercheurs, fervents certes, mais un peu trop conformistes. Avec Philippe Champault et Paul Bureau, il sera pratiquement le seul à se rappeler l'insistance avec laquelle les « Maîtres » incitaient leurs disciples aux découvertes personnelles. Au moment même où Gérin se proposait d'opérer les remaniements majeurs que nous allons étudier ici, il évoquait le conseil d'Edmond Demolins :

M. Demolins ne cessait de répéter que la seule manière d'honorer la mémoire d'un maître de la science c'est de s'appliquer à développer son œuvre. Avec sa rondeur caractéristique il ne manquait pas l'occasion de nous faire sentir la joie que lui causait toute découverte nouvelle et l'indifférence où le laissaient les simples confirmations de vérités déjà constatées <sup>81</sup>.

Son but, nous dit-il, en refondant la *Nomenclature* traditionnelle, sera d'en rendre le maniement plus facile, de simplifier l'initiation à la science sociale, d'en vulgariser la pratique chez les Canadiens, tout en contribuant si possible au progrès des méthodes sociologiques.

Nous avons dit plus haut que Gérin s'intéressa continuellement aux méthodes de recherche ; il n'est guère en effet d'études, même ses études d'observation, où il n'y revienne. Il existe cependant certains

---

<sup>81</sup> L. GÉRIN, « La science sociale. Aperçu d'une méthode simple d'observation, d'étude et d'enseignement », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 166.

de ses travaux où les problèmes méthodologiques sont traités explicitement ; nous citons les plus importants plus bas <sup>82</sup>.

Telles sont les sources que nous utiliserons principalement, tout en tenant compte, cependant, des indications précieuses qu'on trouve parsemées tout au long de son oeuvre.

---

<sup>82</sup> Par ordre chronologique : « M. Demolins et la science sociale », 1904. - « La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français », 1905. - « La Science sociale. Aperçu d'une méthode simple d'observation, d'étude et d'enseignement », 1909. - « Aperçu d'un enseignement de la science sociale : I. L'Objet », 1912. - « À propos du village à banlieue morcelée », 1913. - « Le village à banlieue morcelée. L'influence de la nature du sol et du régime des eaux », 1914. - « La sociologie : le mot et la chose », 1914. - « L'intérêt sociologique de notre histoire au lendemain de la conquête », 1915. - « La science sociale en histoire », 1925. - « L'observation monographique du milieu social », 1931. - « Le chiffre et la statistique en science sociale », 1932. - « Pour mieux prendre contact avec son entourage humain », 1938. (On trouvera les références exactes de chacune de ces études dans notre *Chronologie des oeuvres de Léon Gérin* : voir pp. 129 et suiv.)

Deuxième partie : La méthode sociologique  
de Léon Gérin

## Chapitre III

---

# L'objet de la science sociale

### *Complexité de l'objet social*

[Retour à la table des matières](#)

La première démarche de l'auteur sera de dégager l'objet précis de la science sociale.

La détermination de l'objet, c'est-à-dire, de la classe de phénomènes qu'on se propose d'étudier, est l'opération préalable dans toute science. Aucun ordre de connaissances ne saurait se constituer scientifiquement, tant que son objet n'a pas été défini avec précision <sup>83</sup>.

Les sciences physiques et naturelles, nous dit-il, n'ont guère eu de difficulté à déterminer leur objet ; mais la science sociale a dû tâtonner longtemps avant d'entrevoir l'objet précis de ses études. Bien des raisons expliquent ce retard. Plus une science est complexe, plus elle s'intéresse à l'humain, moins il est facile de circonscrire avec exactitude son objet et de le définir d'un coup. La science sociale, à cet

---

<sup>83</sup> L. GÉRIN, « Aperçu d'un enseignement de la science sociale : I. L'Objet », *Sc. soc.*, LIII (avril 1912) 11.

égard, se range parmi les sciences les plus complexes. Dans son tableau de la complexité croissante des sciences, Gérin inscrit la science sociale en toute dernière position <sup>84</sup>.

### *Classification des sciences selon leur complexité*

Considérons le tableau de la page suivante et notons-y la place de la science sociale. Disons d'abord qu'il ne s'agit pas, dans cet arrangement, d'une classification à la mode d'Auguste Comte indiquant l'évolution de nos connaissances, ou établissant entre les sciences des rapports stricts de dépendance. La classification de Gérin a pour seul but de mettre en relief :

a) le degré de complexité croissante des sciences ; b) leur enchaînement naturel du simple au composé ; c) l'intérêt proprement humain et le degré d'immatérialité de leur objet.

Dans ce tableau, l'ordre de gauche à droite indique la complexité croissante, et l'ordre de bas en haut montre la progression de l'immatérialité.

La science sociale <sup>85</sup> occupe l'extrême droite du tableau, car elle est la plus complexe des sciences ; elle doit de plus recourir à de nombreuses sciences auxiliaires si elle veut tenir compte du caractère « superlativement humain du sujet », et ne pas négliger les phénomènes psychiques et immatériels qui s'y rattachent.

---

<sup>84</sup> Voir *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 131.

<sup>85</sup> Gérin préfère le mot *science sociale* à celui de *sociologie*, bien qu'il en accepte l'usage avec prudence. Ses précautions sont motivées par son souci de rejeter tout positivisme comtien dans les études sociales. Voir : « La sociologie : le mot et la chose », *M.S.R.C.*, 3e s., VIII (1914) 321-356.



On doit se rendre compte que l'objet de la science sociale est complexe, puisque sa compréhension requiert une connaissance au moins sommaire de la plupart des autres ordres de faits ; que l'objet de la science sociale est superlativement « humain », puisqu'il se confond avec les intérêts les plus chers de l'homme, tant de l'ordre moral que de l'ordre matériel ; enfin, que si cet objet est à beaucoup d'égards matériel, comme on le verra bientôt, il se trouve intimement mêlé à des phénomènes d'ordre psychique. <sup>87</sup>

### *Autonomie de la science sociale*

Il y a aussi une autre raison qui explique les retards rencontrés par les sociologues dans la définition de leur science. C'est que les études sociales furent longtemps considérées comme une fonction complémentaire des sciences plus anciennes. Il fallut des siècles avant de pouvoir établir l'autonomie de la science sociale.

Dans ces conditions, l'examen des phénomènes sociaux ne fut, au début, pour les adeptes des diverses sciences..., que le corollaire de leurs études spéciales, qu'un dernier chapitre de la théologie, de la philosophie, de l'histoire naturelle... A peu près toutes les sciences se sont ainsi projetées dans le domaine social... Quelques-unes n'ont fourni à la science sociale que des procédés de travail, d'autres n'ont donné que des renseignements épars, ou une théorie isolée, tandis que d'autres encore se sont présentées à elle avec tout un système de leur cru <sup>88</sup>.

Gérin passe ensuite en revue les contributions sociologiques des diverses sciences et nous présente ainsi une excellente synthèse des

---

<sup>87</sup> « Aperçu d'un enseignement... », *Sc. soc.*, LIII (avril 1912) 22.

<sup>88</sup> *Ibid.*, 23.

principales écoles de sciences sociales connues à son époque. Non moins de 200 auteurs y sont recensés. Le tout est suivi d'une critique générale, où Gérin montre l'absurdité des conclusions sociologiques auxquelles on aboutit quand on laisse à toutes les sciences le soin d'étudier la société au hasard. Le plus souvent, nous dit-il, on en reste à des idées vagues et trop générales pour être significatives. Le caractère désordonné de ces interprétations sociales aboutit à une impasse. Les théories avancées par une discipline particulière sont aussitôt contredites par les sciences voisines. Cet état de confusion empêche la science sociale de progresser et la maintient dans une position déplorable de subordination.

La seule façon dont on pourra mettre fin à la sujétion de la science sociale, c'est de dégager pour elle un objet d'études qui soit précis et exclusif.

Nous n'avons qu'un moyen à notre disposition pour dissiper cette confusion, pour mettre fin à cet antagonisme, enfin pour donner aux études sociales la précision, le degré de certitude, le crédit dont jouissent les sciences positives. Ce moyen c'est de constituer la science sociale le plus possible sur le modèle de ces sciences positives... Il nous faut donc commencer par dégager nettement ce qui constitue l'objet propre de la science sociale <sup>89</sup>.

Il n'est pas nécessaire que l'objet de la science sociale soit distinct physiquement de l'objet des sciences humaines qui lui sont connexes. Cet objet ne devra être ni trop vaste ni trop restreint. Il doit être d'une part nettement caractérisé et facilement saisissable comme tel. Par ailleurs, il devra être assez compréhensif, c'est-à-dire inclure toute la réalité sociale, naturellement complexe. « Nous le reconnâtrons à ce double trait qu'aucun acte social ne saurait avoir lieu,

---

<sup>89</sup> *Ibid.*, 53.

ne saurait se concevoir sans lui, qu'aucune autre science n'en saurait revendiquer la moindre partie comme son objet <sup>90</sup>. »

À l'aide de ce critère, Gérin commence d'abord par écarter certaines définitions courantes dues à la plume de savants, de littérateurs, de philosophes et de théologiens connus, et qui ne réussissent qu'à confondre la science sociale avec les autres ordres de connaissance.

### *Le groupement, objet de la science sociale*

La définition à laquelle il s'arrête finalement est celle de Henri de Tourville : « La science sociale a pour objet les conditions ou les lois des divers groupements qu'exigent entre les hommes la plupart des manifestations de leur activité <sup>91</sup>. »

On verra plus loin que, tout en acceptant substantiellement la définition de H. de Tourville, Gérin n'en adopte pas cependant l'interprétation traditionnelle. Retenons pour l'instant qu'il insiste avant tout sur le phénomène central du *groupement* humain. Il répétera à plusieurs reprises que « la science sociale est la science des groupements humains <sup>92</sup>... » « et l'on pourrait prendre pour formule abrégée : la sociologie, science des groupements humains <sup>93</sup> ».

La définition proposée répond, selon lui, aux critères exposés plus haut.

Il n'est pas de phénomène plus général, plus universel, plus essentiel que celui du groupement. Il n'est guère d'acte tant soit peu important de la vie humaine qui ne présuppose un groupement quelconque. La science sociale est bien la

---

<sup>90</sup> « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 134.

<sup>91</sup> H. DE TOURVILLE, « La science sociale est-elle une science ? » *Sc. soc.*, I (janvier 1886) 20.

<sup>92</sup> « La science sociale en histoire », *R.T.C.*, XI (déc. 1925) 354.

<sup>93</sup> « La sociologie... », *M.S.R.C.*, 3e s., VIII (1914) 354.

science des groupements humains, et de ce fait elle est bien une science précise, distincte, indépendante. Nous sortons des nuages <sup>94</sup>.

La science sociale étudiera donc les groupements. Mais qu'est-ce que le groupement ? Gérin reporte cette étude au moment où il proposera son mode d'analyse du groupement. Nous n'anticiperons ici que dans la mesure où ce sera nécessaire pour conserver l'ordre de notre exposé. Nous y reviendrons plus tard. Retenons seulement que les groupements étudiés par le sociologue devront répondre aux caractères généraux suivants. Ils ne devront être ni trop vagues, ni trop vastes, comme, par exemple, les races humaines. On exclura aussi les groupements de hasard n'offrant aucune consistance, telles les rencontres fortuites ou passagères. Le groupement doit de plus être discernable et tomber sous les sens. En un mot, on s'arrêtera aux groupements *spécifiques*, c'est-à-dire à ceux qui « répondent à un besoin social précis et général, qui remplissent une fonction nécessaire, ce qu'on pourrait appeler les groupements sociaux spécifiques <sup>95</sup> ».

Le critère auquel on reconnaîtra le groupement c'est sa *fonction* : « La Fonction est la raison d'être du groupement, le besoin d'ordre social auquel il répond <sup>96</sup>. »

En relisant aujourd'hui les formules de Gérin, on ne peut s'empêcher de critiquer la conception un peu simple que l'auteur se fait du *groupe* comme objet de la science sociale. Depuis l'époque de Gérin, de notables progrès ont été réalisés par les sociologues qui se sont spécialisés dans l'étude des groupes. Songeons seulement aux travaux de Homans ainsi qu'aux vastes recherches qui se poursuivent actuellement sur les « petits groupes ». Mais notre intention n'est pas ici de critiquer « à la moderne » la sociologie de Gérin. Notre dessein, en ce moment, est plutôt de reconstituer l'ensemble de ses procédés de re-

<sup>94</sup> « La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français », *M.S.R.C.*, 1re s., XI (1905) 74.

<sup>95</sup> « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3, s., III (1909) 145.

<sup>96</sup> « La science sociale en histoire », *R.T.C.*, XI (déc. 1925) 358.

cherche afin de comprendre son œuvre de son point de vue à lui. Notre effort consistera donc, avant tout, à saisir le système de Gérin en nous situant à l'intérieur même de sa synthèse méthodologique. Nous réserverons pour la fin les critiques d'ordre général que les conceptions de Gérin nous auront suggérées.

Deuxième partie : La méthode sociologique  
de Léon Gérin

## Chapitre IV

---

### La méthode d'observation en général

[Retour à la table des matières](#)

Nous savons désormais quel est, aux yeux de Gérin, l'objet de la science sociale : c'est le groupement humain. La nature même de l'objet déterminera maintenant les procédés d'investigation du sociologue. « Une fois indiquée et précisée la nature de l'objet, la détermination de la méthode d'étude ne saurait présenter beaucoup de difficulté <sup>97</sup>. »

L'objet de la science sociale, nous dit-il, est essentiellement concret, d'intérêt humain, et complexe. Par son caractère *concret*, le groupement tombe sous les sens et appelle par conséquent *l'observation*. Étant composé *d'éléments humains*, le groupe ne pourra que difficilement être soumis à *l'expérimentation*. Finalement, sa *complexité* requiert une observation *monographique, guidée, méthodique*.

---

<sup>97</sup> « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 135.

## *L'observation*

L'observation sera le procédé fondamental de la science sociale. Gérin ne rejette pas la déduction, mais il insiste : « l'examen des sens » doit précéder et mener d'abord à l'induction physique ; la déduction ne viendra qu'ensuite. « En d'autres termes, ces constatations devront être utilisées pour découvrir, s'il y a lieu, de nouvelles vérités, plutôt qu'en vue d'établir le bien-fondé d'idées préconçues <sup>98</sup>. »

L'auteur se sépare donc nettement des sociologues déductifs, qui n'utilisent l'observation qu'afin de démontrer les vraisemblances de leurs systèmes ingénieux, tels Comte ou Spencer <sup>99</sup>.

La simple observation cependant ne suffit pas. L'observation doit recourir, quand c'est possible, à l'expérimentation. Mais l'expérimentation se pratique difficilement dans les sciences sociales. Les phénomènes sociaux ne sont pas à la libre disposition de l'observateur, comme le sont les phénomènes physiques ou chimiques, relativement faciles à provoquer. De plus, l'expérimentation, qui entraîne ordinairement la destruction des objets à l'étude, ne saurait être pratiquée à loisir sur des humains. Enfin, l'expérimentation n'est possible que sur des phénomènes simples dont les facteurs essentiels restent faciles à contrôler. En un mot, le caractère artificiel de l'expérimentation en réduit l'usage aux sciences les moins complexes.

À cet égard, d'une manière générale, plus l'objet est élevé dans l'échelle des êtres, et moins il se prête à l'expérimentation. La physique et la chimie sont, par excellence, sciences d'expérimentation ; déjà la physiologie et la biologie

---

<sup>98</sup> *Ibid.*, 139.

<sup>99</sup> « La sociologie », *M.S.R.C.*, 3e s., VIII (1914) 321-356. Voir surtout 348, 350.

sont dans des conditions moins favorables sous ce rapport... En somme, abstraction faite de toute difficulté d'ordre pratique, l'expérimentation en matière sociale ne peut dans la plupart des cas aboutir à des constatations d'un caractère positif ; et cela, faute de pouvoir isoler suffisamment son objet au sein de la complexité des phénomènes <sup>100</sup>.

La qualité de l'observation peut cependant compenser pour le défaut d'expérimentation. L'observation devra alors être concentrée, prolongée, minutieuse. En un mot, le genre d'observation que réclame Gérin, c'est l'enquête *monographique et méthodique*.

### *L'observation monographique*

Par observation monographique, on entend un genre d'étude portant sur un seul phénomène à la fois, « c'est-à-dire centralisée sur un objet, un groupement réel, pris comme type, et à partir duquel s'élabore toute l'enquête <sup>101</sup> ».

L'observation d'un groupement isolé n'est cependant qu'un premier pas, devant être suivi par l'étude successive de plusieurs autres cas.

*Monographie* étymologiquement veut dire examen ou description d'un seul objet, *monos*. Mais comprenons-nous bien, d'un seul objet à la fois, ce qui n'exclut pas l'étude de plusieurs objets successivement... Après tout, la monographie est le procédé vulgaire de la connaissance, qui se concentre tour à tour sur divers points du réel. La monographie scientifique se borne à faire de ce procédé de la vie courante un emploi conscient, raisonné, méthodique. Aucune discipline in-

---

<sup>100</sup> « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 140-141.

<sup>101</sup> *Ibid.*, 141.

tellectuelle, aucune science digne de ce nom ne saurait faire fi de ce moyen <sup>102</sup>.

### *L'échantillon ou le cas typique*

La validité de l'enquête monographique tient à une opération préalable assez délicate : le choix d'un échantillon représentatif. Ce choix est important car la monographie va servir de base à la généralisation. Il s'agit ici, avant tout, d'étudier les caractéristiques d'un *type social*, incarnant les traits communs d'un milieu donné, plutôt que de multiplier les études éparses <sup>103</sup>.

L'échantillonnage demande d'abord de la part de l'observateur une sincérité et une objectivité absolues. Le chercheur honnête, on le conçoit, n'est pas celui qui se met en campagne afin de prélever des illustrations appuyant ses idées préconçues <sup>104</sup>. L'observateur devra, en outre, compter sur les renseignements complémentaires que pourront lui fournir les personnes déjà familières avec le milieu étudié. Gérin s'adressera, lui-même, dans certains cas, au curé de la paroisse, déjà mis au courant de ses études. Il consultera, par exemple, son oncle, curé de Saint-Justin, afin de rencontrer sur place une famille moyenne, prospère, sans être exceptionnelle <sup>105</sup>.

---

<sup>102</sup> « L'observation monographique du milieu social », *R.T.C.*, XVII (déc. 1931) 383-384.

<sup>103</sup> On notera qu'il ne s'agit pas ici du genre d'échantillonnage employé en statistiques (*sampling*). Le choix d'un type social est une opération délicate, laissée en bonne part à la perspicacité de l'observateur qui doit, par approximations successives, déterminer le degré d'*exemplarité* d'un groupe dit représentatif.

<sup>104</sup> « L'observation monographique du milieu social », *R.T.C.*, XVII (déc. 1931) 388. Voir aussi : « La science sociale en histoire », *R.T.C.*, XI (déc. 1925) 366-367.

<sup>105</sup> « *L'habitant de Saint-Justin* », *M.S.R.C.*, 2e s., IV (1898) 145.

Dans d'autres cas, il procède à une élimination un peu plus savante. Comment choisit-il, par exemple, un échantillon de la « famille canadienne » ? Il fait le raisonnement suivant : a) la famille devra être rurale, car le Canadien français est foncièrement campagnard (l'étude remonte à 1920) ; b) le milieu où vit cette famille typique devra être peu atteint par l'influence urbaine (restée circonscrite à cette époque) ; c) l'observation devra s'étendre sur un bon nombre d'années, afin de surprendre le groupement, non seulement à l'état statique, mais dans son dynamisme même <sup>106</sup>.

Une fois l'échantillon prélevé, le chercheur devra soumettre ses découvertes à un contrôle constant. Il le fera généralement en comparant les traits du groupe-échantillon avec les groupes similaires du même milieu. Le groupement choisi constitue en quelque sorte le point central auquel on reporte et compare sans cesse les renseignements obtenus à l'intérieur comme à l'extérieur du groupe : « un groupement réel, pris comme type, et à partir duquel s'élabore toute l'enquête <sup>107</sup> ». Cette comparaison aidera plus tard à la généralisation.

Au début d'une de ses monographies, l'auteur nous révèle, lui-même, son procédé de contrôle :

Toute cette étude repose sur la monographie méthodique d'une famille de paysans. Commencée il y a six ou sept ans et poursuivie depuis à divers intervalles, cette première monographie a été contrôlée et complétée par des observations faites au foyer d'autres familles, tant dans le voisinage de la première que dans les autres régions de la basse vallée laurentienne. Enfin, il faut y ajouter nombre de faits recueillis

---

<sup>106</sup> « La famille canadienne-française », *R.T.C.*, XVIII (mars 1932) 36.

<sup>107</sup> « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 141.

dans les centres urbains, aussi bien dans la classe dirigeante, que dans la classe ouvrière <sup>108</sup>.

### *Remarques sur l'enquête sociale et la statistique*

Ainsi donc, aux yeux de Gérin, l'instrument par excellence de la science sociale est la monographie. Il proposera bien, à l'occasion, les méthodes complémentaires de *l'Enquête sociale* et de la *Statistique*, mais il ne le fera qu'avec prudence et presque à contrecœur. Sa position à l'égard de ces deux techniques nous explique indirectement sa préférence pour la méthode monographique.

*L'Enquête sociale* « consiste essentiellement à parcourir un champ plus vaste, sauf à le moins pénétrer en profondeur <sup>109</sup> ». Ce procédé a l'avantage de corriger les deux défauts de la monographie, la lenteur et l'aridité. Mais on ne saurait l'employer, dit Gérin, avant d'être rompu à la méthode monographique et sans contrôler éventuellement ses résultats par la monographie.

Quant aux *Statistiques*, Gérin s'en défie encore davantage. La statistique officielle surtout, entreprise dans un but tout à fait pratique, par des fonctionnaires de compétence inégale, a souvent le tort de décomposer artificiellement les groupements réels et de déformer la réalité vivante. Elle procède par abstractions pour aboutir souvent à de « fallacieuses moyennes ». On l'applique à de vastes secteurs administratifs sans délimitation territoriale homogène. Gérin ne nie pas les avantages de la statistique. Méthode plus maniable, plus rapide que la

---

<sup>108</sup> « Comment le domaine plein a assuré le maintien de la race. I : L'émigrant percheron et ses similaires », *Sc. soc.*, XV (juin 1893) 427.

<sup>109</sup> « L'observation monographique du milieu social », *R.T.C.*, XVII (déc. 1931) 387-388.

monographie, elle fournit « sur l'organisation sociale et la vie économique du pays des indications précieuses, indispensables même <sup>110</sup> ».

Mais dans l'interprétation des statistiques, on devra tenir compte des vraisemblances que fournissent les monographies. La statistique reste donc une auxiliaire des sciences sociales, rien de plus :

Que la statistique n'ait pas la prétention de s'ériger en discipline de la science sociale... Autrement, elle nous ferait penser à ce bon Suisse qui voulait annexer la France à son pays <sup>111</sup>.

Gérin nous a laissé une remarquable étude où il interprète les statistiques officielles de la fréquentation scolaire, à la lumière de ses principes monographiques <sup>112</sup>. Nous ne pouvons ici qu'y renvoyer le lecteur. Nous aurons l'occasion de citer cette étude plus loin. Passons maintenant au deuxième caractère de l'observation.

---

<sup>110</sup> « Le chiffre et la statistique en science sociale », *R.T.C.*, XVIII (sept. 1932) 235-251. - On se souviendra que la critique formulée par Gérin n'était pas dénuée de tout fondement à cette époque. La statistique officielle au Canada n'avait guère encore fait effort pour définir ses unités de recensement d'après des critères socio-économiques réels. C'est à partir de 1931 seulement qu'on introduira dans le Recensement canadien une première catégorie non exclusivement politique (celle de la « Grande Ville ») ; voir : Y. MARTIN, « Les agglomérations urbaines et les zones métropolitaines dans le recensement canadien », *Recherches sociographiques*, 1 (1960) 91-101. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

<sup>111</sup> *Ibid.*, 251.

<sup>112</sup> « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada », *Sc. soc.*, XXIII (juin 1897) 441-479 ; XXIV (nov. 1897) 356-390 ; XXV (juin 1898) 488-522.

### *L'observation méthodique*

Pour ne pas s'exercer au hasard, l'observation a besoin d'être guidée par une méthode ; elle sera *méthodique*, « c'est-à-dire procédant toujours du simple au composé et soumettant les groupements, les phénomènes à une analyse rigoureuse et complète, qui en fasse ressortir tous les éléments, tous les aspects, toutes les modalités <sup>113</sup> ».

### *La Nomenclature ou le guide d'observation*

Le guide traditionnel, utilisé par les adeptes de la Science sociale, c'est la *Nomenclature* des faits sociaux, élaborée par de Tourville. On sait comment Henri de Tourville, le continuateur attitré de Le Play, composa sa Nomenclature. Une étude patiente des monographies de Le Play lui révéla peu à peu la méthode constante implicitement suivie par le maître. Il dégagait et coordonna l'ensemble des *faits sociaux* que Le Play ne manquait jamais d'observer dans ses monographies ; il en dressa une liste, ou nomenclature, devant désormais servir de guide aux disciples de l'École. En observant méthodiquement chacun des éléments énumérés dans la Nomenclature, le sociologue se trouverait à accumuler toutes les données d'une monographie sociale. La Nomenclature était donc une sorte d'inventaire des faits sociaux à observer. Elle comprenait vingt-cinq divisions principales, c'est-à-dire « les vingt-cinq grandes classes de faits qui composent tout l'ordre social ». Cet instrument d'analyse fut en usage durant quarante ans parmi les chercheurs de la Science sociale. Des centaines de monographies sociales furent ainsi élaborées selon cette méthode directe d'observation.

---

<sup>113</sup> « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 141.

## *La Nomenclature remaniée par Léon Gérin*

Gérin utilisa lui-même près de vingt ans le guide d'observation de Henri de Tourville et ses premières monographies Suivirent le modèle indiqué par la Nomenclature. Mais, à l'usage, des critiques se firent jour dans son esprit. La Nomenclature, croyait-il, confondait trop facilement les groupements avec des phénomènes accessoires. Son reproche principal était précisément que la Nomenclature ne correspondait pas logiquement à l'objet essentiel de la science sociale, le *groupement humain*. La Nomenclature procédait par l'analyse des *faits sociaux* tandis que, selon lui, c'est le groupement humain qui devrait être l'unité d'observation. La Nomenclature devrait donc dégager davantage les groupements à observer. C'est dans cette perspective que Gérin entreprit de remanier la Nomenclature afin d'ordonner ses articulations majeures selon les groupes eux-mêmes.

Puisque la science sociale est la science des groupements humains, il serait logique que sa nomenclature fût à base de groupements humains, et l'inclusion, de plain-pied, d'autres classes de faits, crée une certaine confusion qui rend plus difficile l'intelligence de l'œuvre <sup>114</sup>.

Nous reproduisons à la page suivante les principales divisions que contenaient les deux Nomenclatures. Ces inventaires complets, avec toutes leurs divisions et sous-divisions, couvriraient plusieurs pages. Le schéma que nous présentons suffit à notre propos actuel, qui est de souligner l'unité de base des deux Nomenclatures : les « groupements », d'une part, et les « faits sociaux », de l'autre. Nous verrons au chapitre suivant les raisons qui ont amené Gérin à une refonte aussi radicale de la Nomenclature traditionnelle.

---

<sup>114</sup> « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 144.

*Nomenclature de Gérin*

*Nomenclature de H. de Tourville*

FAMILLE	LIEU
ATELIER	TRAVAIL
COMMERCE	PROPRIÉTÉ
PROFESSIONS LIBÉRALES	BIENS MOBILIERS
ÉCOLE	SALAIRE
ÉGLISE	ÉPARGNE
VOISINAGE	FAMILLE OUVRIÈRE
ASSOCIATIONS	MODE D'EXISTENCE
COMMUNE	PHASES D'EXISTENCE
UNION DE COMMUNES	PATRONAGE
PAYS MEMBRE DE LA PROVINCE	COMMERCE
CITÉ	CULTURES INTELLECTUELLES
PROVINCE	RELIGION
ÉTAT	VOISINAGE
ÉTRANGER	CORPORATIONS
	COMMUNE
	UNIONS COMMUNALES
	CITÉ
	PAYS MEMBRES DE LA PROVINCE
	PROVINCE
	ÉTAT
	EXPANSION DE LA RACE
	ÉTRANGER
	HISTOIRE DE LA RACE
	RANG DE LA RACE

N. B. - On trouvera la Nomenclature de H. de Tourville dans la Sc. soc., II (déc. 1886) 502 ; celle de Gérin, dans les *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 145 et suiv.

Deuxième partie : La méthode sociologique  
de Léon Gérin

## Chapitre V

---

### Le procédé d'analyse de Gérin : sa Nomenclature

[Retour à la table des matières](#)

La Nomenclature de Gérin comprend six pièces principales, dont les deux premières et la cinquième nous semblent essentielles.

#### **PREMIÈRE PIÈCE : LES GROUPEMENTS SPÉCIFIQUES**

Gérin établit d'abord les divisions fondamentales de sa Nomenclature. La première pièce présente ainsi la liste des groupements primordiaux de la société, c'est-à-dire des groupements qui remplissent une fonction nécessaire. L'auteur les appelle *les groupements sociaux spécifiques*. Sa Nomenclature comprend une quinzaine de ces groupements : Famille, Atelier, Commerce, Professions libérales, École, Église, Voisinage, Associations, Commune (ou paroisse), Union de communes

(ou comté), Pays membre de la province (ou district), Cité, Province, État, Étranger.

Cette liste des groupements ne prétend pas être définitive ou complète. Gérin étudiera, par exemple, le « Rang » paroissial au Canada français <sup>115</sup>, les tribus et petites nations indiennes <sup>116</sup>, groupements qu'on ne trouve pas explicitement mentionnés dans sa liste.

Par ailleurs, dans un de ses derniers articles de vulgarisation, l'auteur ne mentionne explicitement qu'une douzaine de groupements :

Nous aurons donc pour cadres premiers le Foyer familial, l'Atelier de travail, les groupements Commerce, Professions libérales, École, Église, Voisinage, Association ; et, pardessus ces institutions de la Vie privée ou collective, celles de la Vie publique, qui s'étagent depuis la Paroisse et la Province jusqu'à l'État et aux grandes ligues internationales <sup>117</sup>.

Maintenant que nous connaissons la charpente principale des deux Nomenclatures, voyons un peu plus en détail les raisons qui ont poussé Gérin à remanier celle de son maître. Nous avons déjà mentionné certains de ses motifs : a) son insatisfaction personnelle après de longues années de pratique monographique ; b) son désir de faciliter l'initiation à la science sociale ; c) de simplifier le maniement pratique de la Nomenclature ; d) de corriger l'illogisme méthodologique de H. de Tourville, en coordonnant à nouveau « les concepts ou faits inscrits dans la Nomenclature de H. de Tourville, de manière à mettre pleinement en

---

<sup>115</sup> « Comment le domaine plein a assuré le maintien de la race, et comment se classe le type franco-canadien. - III : Le « rang » et la paroisse », *Sc. soc.*, XVII (avril 1894) 318-347.

<sup>116</sup> « Les causes du conflit Iroquois-Huron », *la Nouvelle France*, II (juin 1903) 273-280.

<sup>117</sup> « Pour mieux prendre contact avec son entourage humain », *l'Action nationale*, XI (juin 1938) 485.

évidence le phénomène social central, qui est le groupement humain <sup>118</sup> ».

Les raisons suivantes nous paraissent encore plus significatives. Gérin touche ici aux faiblesses fondamentales de la méthodologie alors en vigueur à l'École de Science sociale :

a) La Nomenclature de H. de Tourville offre, certes, un remarquable procédé d'analyse, mais en poussant à une investigation trop minutieuse, elle fait oublier la réalité centrale qu'est le groupement. « Ce caractère analytique de la Nomenclature explique peut-être qu'on ait un peu perdu de vue la réalité des groupements comme tels <sup>119</sup>. »

b) La Nomenclature de l'École semble donner une attention primordiale aux facteurs matériels sous-jacents aux phénomènes sociaux proprement dits. Une telle insistance sur les facteurs matériels peut facilement mener au déterminisme.

Entre ces éléments analytiques, la Nomenclature, dès son premier mot, donne un relief tout particulier aux facteurs matériels du milieu physique, à ceux du Travail (mis dans la dépendance du Lieu). Les faits d'ordre plutôt moral, croyances, traditions, origines historiques, ou pré-historiques, n'y apparaissent qu'en sous-oeuvre, et comme masqués par la super-structure matérielle. De là, peut-être, chez nous, une tendance à recourir d'abord et surtout à une interprétation mécaniste et économique des faits sociaux et à nous en contenter <sup>120</sup>.

---

<sup>118</sup> « La sociologie », *M.S.R.C.*, 3e s., VIII (1914) 355.

<sup>119</sup> « À propos du village à banlieue morcelée », *Bulletin de la Société internationale de Science sociale* », no 110 (nov. 1913) 163.

<sup>120</sup> *Ibid.*, 163.

Gérin ne nie pas les conditions en quelque sorte déterminantes du Lieu, mais il ne va pas jusqu'à accepter la théorie voulant faire du milieu physique un facteur exclusif de détermination sociale.

C'est la nature physique qui pose les conditions, les limitations, mais c'est l'homme qui accepte ou rejette ces conditions, qui se conforme, s'adapte aux exigences du milieu ou s'y montre réfractaire, s'y soumet ou le transforme, bref, qui fait son choix entre plusieurs alternatives <sup>121</sup>.

En un mot, le sociologue doit tenir compte de tous les facteurs en présence, s'il ne veut pas fausser la réalité. Mais, il n'appartient pas à la science sociale, comme telle, d'étudier tous les phénomènes affectant directement ou indirectement la vie sociale. Plusieurs de ces phénomènes relèvent plus explicitement des sciences connexes. La science sociale, tout en comptant sur les renseignements complémentaires fournis par les autres sciences, conserve néanmoins son domaine propre. Voici un texte qui éclaire bien la position de l'auteur, à cet égard :

En somme, si j'y vois clair, nous devons, dans nos études sociales, tenir compte de trois ordres de faits. Au cœur même de la science sociale il y a le groupement et la psychologie du groupe qui en est inséparable. Puis, en deçà et comme au-dessous de la science sociale, il y a la géographie physique, la science du Lieu ; tandis qu'au delà, et comme au-dessus de la science sociale, il y a la psychologie individuelle, la science de la nature humaine <sup>122</sup>.

Nous voyons donc percer dans la pensée de Gérin une préférence marquée pour l'interprétation psychologique et culturelle des phénomènes sociaux, aux dépens de l'interprétation géographique, alors commune en France. Les changements qu'il opère dans la Nomenclature officielle sont donc motivés par des raisons fondamentales. Nous avons cru bon d'insister sur ce point, car il nous révèle tout un aspect

---

<sup>121</sup> *Ibid.*, 166.

<sup>122</sup> *Ibid.*, 168.

de la sociologie formelle de Gérin ; nous aurons l'occasion d'y revenir plus bas. Passons maintenant aux autres pièces de sa Nomenclature.

## **DEUXIÈME PIÈCE : LA CLEF ANALYTIQUE DES GROUPEMENTS**

La première pièce de la Nomenclature a déjà établi la liste des groupements spécifiques à observer par l'enquêteur. Mais comment procédera-t-il dans son analyse ? Comment étudiera-t-il chaque groupement en particulier ? C'est, nous dit Gérin, en passant chacun des groupes au crible de la *Clef analytique*. La Clef analytique est une invention personnelle de Gérin, même s'il avoue avoir été inspiré, en partie, par la méthode tourvillienne. « Cette clef, écrit-il, ne se trouve nulle part indiquée dans la Nomenclature de H. de Tourville <sup>123</sup>. »

La Clef analytique, c'est l'ensemble des phénomènes à observer à propos du groupement. Du même coup, Gérin se trouve à nous révéler les grandes lignes de sa théorie du groupement. D'après lui, pour comprendre un groupement, il faut l'étudier sous les six aspects suivants : 1) son Personnel ; 2) sa Fonction ; 3) ses Moyens d'existence ; 4) son Mode d'existence ; 5) ses Phases d'existence ; 6) ses Relations aux autres groupements. C'est là la Clef analytique. Voyons ce que l'auteur entend par chacun de ces termes.

**1. Personnel.** - Le personnel constitue la substance même du groupement, sa composition humaine ; « c'est à la fois la forme et le fond du groupement ; c'est le matériel humain qui le compose <sup>124</sup> ».

Le personnel se présente sous divers aspects : dirigeant, actif, auxiliaire, dirigé, passif.

---

<sup>123</sup> « *La science sociale* », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 145.

<sup>124</sup> « *La science sociale en histoire* », *R.T.C.*, XI (déc. 1925) 358.

Le chercheur ne se contentera pas d'une sèche énumération des personnes et de leur état civil, mais il essayera également de surprendre les phénomènes d'ordre psychologique et culturel.

L'observateur féru de causalité et de psychologie verra se poser de plus le grave problème du facteur humain et de son action plus ou moins spontanée et décisive sur la marche des faits. Il ne pourra, en outre, se dispenser de faire le départ entre ce qui relève de l'individu et ce qui relève du milieu social <sup>125</sup>.

En plus du facteur psychologique, il faudra aussi contrôler le facteur culturel, ce que Gérin appelle « les faits d'ordre plutôt moral, croyances, traditions, origines historiques, ou préhistoriques <sup>126</sup> ».

L'auteur n'a pas formulé de méthode explicite pour l'analyse des facteurs culturels, mais, en parcourant ses études, on peut voir qu'il insiste sur les points suivants : le genre de travail, le facteur d'isolement social, les habitudes de commerce et d'exploitation, les traditions propres de la population ou des groupes ethniques, les moeurs communautaires ou particularistes, le système d'éducation, l'influence du clergé, la vie religieuse, le rôle des divers membres de la famille, l'influence des politiciens et des classes dirigeantes, le degré de participation à la vie publique.

À titre d'exemple, on pourra consulter la longue étude, où il analyse les influences psychologiques et culturelles sur le développement de l'instruction populaire au Canada <sup>127</sup>.

---

<sup>125</sup> « L'observation monographique du milieu social », *R.T.C.*, XVII (déc. 1931) 382.

<sup>126</sup> « À propos du village à banlieue morcelée », *Bull. Soc. intern. Sc. soc.*, no 110 (nov. 1913) 163.

<sup>127</sup> « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada. I : L'influence du régime du travail ; II. L'influence des traditions des quatre principales populations canadiennes dans la vie privée ;

**2. Fonction.** - L'analyse portera ensuite sur la fonction sociale du groupement. Qu'entend-il par fonction ? « La fonction est la raison d'être du groupement, le besoin d'ordre social auquel il répond <sup>128</sup>. »

La fonction apparaît donc ici comme le facteur premier de l'organisation sociale. Tout groupement existe afin de remplir un rôle caractéristique au sein de la société. C'est donc à leur fonction qu'on reconnaîtra les groupements fondamentaux, organiques, c'est-à-dire, ces « organes répondant à des besoins essentiels, permanents de notre vie en société <sup>129</sup> ».

L'observateur dégagera tour à tour la fonction primordiale que remplit le groupement, « comme aussi celle qu'il remplit d'occasion et par surcroît <sup>130</sup> ».

Tout comme pour l'analyse du personnel, il faudra aller ici au-delà des apparences et tenter de saisir les facteurs psychologiques qui affectent la fonction <sup>131</sup>.

La Fonction est tout aussi grosse de suggestivité transcendente ou psychologique. N'est-il pas de connaissance vulgaire que le simple exercice de certaines fonctions, de certaines professions, avec les habitudes, les préventions,

---

III : L'influence des traditions dans la vie locale et dans la vie publique. - Les réformes », *Sc. soc.*, XXIII (1897) 441-479 ; XXIV (1897) 356-390 ; XXV (1898) 488-522.

<sup>128</sup> « La science sociale en histoire », *R. T.C.*, XI (déc. 1925) 358.

<sup>129</sup> « La famille canadienne-française », *R. T.C.*, XVIII (mars 1932) 35.

<sup>130</sup> « Pour mieux prendre contact avec son entourage humain », *l'Action nationale*, XI (1938) 486.

<sup>131</sup> *On notera que le concept de Fonction chez Gérin est plus large que celui des premiers « fonctionnalistes ». Gérin avait en quelque sorte pressenti les distinctions qui sont maintenant devenues familières aux sociologues : fonctions manifestes, latentes, dysfonctions, etc.*

qui en sont le corollaire, développe une tournure d'esprit propre aux divers états de vie ? Il en résulte un conflit d'influences troublantes et assez difficiles à démêler parfois dans l'interprétation des actes humains <sup>132</sup>.

Voici, par exemple, les quatre fonctions primordiales qu'il faudra analyser à propos du groupement familial, du point de vue social : « la procréation d'enfants, la subsistance de ses divers membres, le maintien de la paix au foyer, l'éducation des enfants <sup>133</sup> ».

On verra plus loin que la famille rurale joue un rôle beaucoup plus complexe quand elle remplit les fonctions combinées de la Famille et de l'Atelier. Par contre, lorsque la famille tend à se séparer de l'atelier, elle se préoccupe moins d'assurer directement l'avenir des enfants, mais elle développe davantage sa fonction éducatrice. Cet exemple fera comprendre le genre d'analyse que Gérin propose à l'observateur.

Remarquons qu'il ne sera pas toujours facile, dans la pratique, de séparer les phénomènes se rattachant soit au Personnel, soit à la Fonction. Les deux catégories se complètent l'une l'autre. C'est, en effet, le personnel, avec sa psychologie individuelle ou sociale qui exerce son rôle, ou sa fonction, au sein du groupe. En voilà assez pour nous faire saisir, avec Gérin, « la primauté du facteur humain ».

**3. Moyens d'existence.** - On se demandera ensuite quels sont les moyens d'existence, les ressources matérielles du groupement. L'auteur n'en minimise pas l'importance, même s'il insiste davantage sur le Personnel et la Fonction ; car les moyens d'existence auront nécessai-

---

<sup>132</sup> « L'observation monographique du milieu social », *R.T.C.*, XVII (déc. 1931) 382.

<sup>133</sup> *Le Type économique et social des Canadiens*, 2e édit. Montréal, Fides, 1948, p. 117. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

rement leurs répercussions sur l'organisation du groupement, sur sa fonction et son mode d'existence.

*Les Moyens d'existence* du groupement... sont parmi les facteurs les plus importants à faire connaître. Ils influencent le mode d'exercice de la fonction et se répercutent parfois sur la manière d'être et l'existence tout entière du groupement <sup>134</sup>.

Avec les moyens d'existence, nous touchons au facteur économique, aux ressources matérielles, indispensables à la vie de tout groupement humain organique. On étudiera ce facteur en déterminant les trois principales sources de revenu du groupe : les ressources fournies par le *lieu*, le *travail*, la *propriété*.

Le *Lieu*, c'est-à-dire l'ensemble des conditions ou des ressources présentées spontanément par le milieu physique ; le *Travail*, c'est-à-dire le parti que l'homme a *pu* tirer de ces conditions par l'exercice de sa propre activité ; enfin, la *Propriété*, c'est-à-dire les produits de l'exercice de cette activité accumulés sous forme d'immeubles, de biens mobiliers, d'épargnes quelconques <sup>135</sup>.

Ceci n'est qu'une description générale des moyens d'existence. Gérin y inclut les ressources provenant du commerce, des métiers, des professions, des emplois publics, les revenus des placements et des échanges, etc. <sup>136</sup>.

Dans son interprétation des facteurs économiques, Gérin occupe une position moyenne entre deux classes extrêmes de sociologues : ceux qui expliquent les phénomènes sociaux par le « déterminisme ou matérialisme économique » ; et ceux qui, en pratique, font totalement

---

<sup>134</sup> « La science sociale en histoire », *R.T.C.*, XI (déc. 1925) 358.

<sup>135</sup> « Deux familles rurales de la rive sud du Saint-Laurent », *M.S.R.C.*, 3e s., II (1908) 31.

<sup>136</sup> Cf. « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 147-153.

abstraction des moyens d'existence, essentiels cependant à tout groupement fonctionnel.

*C'est l'inéluctable facteur économique..., le moyen d'existence indispensable au groupement, même à celui remplissant la plus haute fonction, s'inspirant de l'idéal le plus sublime* 137.

On comprendra toute l'importance du facteur économique dans l'organisation des groupements - même les plus élevés -, si l'on parcourt l'étude de Gérin sur les origines religieuses de Ville-Marie. Il nous montre que le progrès de l'établissement fut sérieusement entravé par le manque de ressources stables et l'absence de patrons colonisateurs expérimentés.

*Dès lors, dans l'accomplissement de leurs plus grands dessein, ils étaient portés à ignorer complètement, ou du moins à négliger les conditions matérielles nécessaires au succès de l'œuvre* 138.

**4. Mode d'existence.** - Nous servant toujours de la *clef analytique*, nous étudierons ensuite le Mode d'existence du groupement, c'est-à-dire son état de prospérité ou de malaise. Le Mode d'existence dépend de la valeur des ressources disponibles et du parti que le groupement sait en tirer.

*Le Mode d'existence du groupement, plus ou moins conditionné par ses Moyens d'existence, nous permet de juger aussi de la bonne organisation du groupement et de la valeur*

---

137 « La science sociale en histoire », *R. T.C.*, XI (déc. 1925) 377-378.

138 « La première étape de la colonisation administrative : II : Les fondations pieuses », *Sc. soc.*, XII (déc. 1891) 558. Voir aussi : *Aux sources de notre histoire : les conditions économiques et sociales de la colonisation en Nouvelle-France*. Montréal Fides, 1946, p. 178.

de son personnel par le degré de bien-être ou de souffrance, de prospérité ou de malaise qu'il manifeste <sup>139</sup>.

S'il s'agit, par exemple, d'analyser le mode d'existence du groupe familial, on observera tour à tour ce qui a trait à la nourriture, à l'habitation, aux vêtements, à l'hygiène et aux récréations. Ces indices nous révéleront le degré de prospérité de la famille, et sa prospérité elle-même nous renseignera sur la qualité du personnel, son sens de l'initiative et de l'adaptation. On retrouve ici, dans une perspective plus large, le célèbre critère du *budget familial*, à partir duquel Frédéric Le Play avait élaboré ses monographies des *Ouvriers européens*.

Par l'étude du mode d'existence, le sociologue aborde aussi le phénomène des classes sociales : « La rubrique Mode d'existence est inséparable de l'idée de Classe sociale et de l'antagonisme que cette idée a suscité dès l'origine des peuples <sup>140</sup>. »

**5. Phases d'existence.** - On passe alors à l'historique du groupement, à son évolution dans le temps. Le procédé historique révélera au chercheur les origines, les survivances notables, les transformations, le progrès ou la décadence du groupement. En un mot, le groupement sera étudié ici dans son dynamisme même. Avec l'examen des *phases d'existence*, on saisit sur le vif l'évolution même des collectivités : « les phénomènes nous y apparaissent à l'état dynamique, tandis que les autres compartiments ne nous les laissent voir qu'à l'état statique ou de repos <sup>141</sup>. »

Il y a donc, aux yeux de Gérin, un rapport étroit entre la sociologie et l'histoire : « On voit ici comme l'Histoire est intimement mêlée à la

---

<sup>139</sup> « La science sociale en histoire », *R. T.C.*, XI (déc. 1925) 359.

<sup>140</sup> « L'observation monographique du milieu social », *R. T.C.*, XVII (déc. 1931) 383.

<sup>141</sup> « La science sociale en histoire », *R. T.C.*, XI (déc. 1925) 359.

science sociale, puisqu'elle fait comme partie intégrante du procédé d'analyse et de caractérisation de tout groupement <sup>142</sup>. »

L'auteur ne va pas cependant jusqu'à confondre les deux disciplines. Il dira bien que « la science sociale est la sœur de l'histoire », et que l'histoire est « la science sociale en action, en mouvement », mais il reconnaît que l'observation directe du sociologue se distingue de la documentation et de l'érudition de l'historien. Tous deux cependant, dans leurs recherches, pourront s'aider de la Nomenclature des groupements sociaux <sup>143</sup>.

L'auteur en profitera pour souligner combien l'étude des phases d'existence, venant après une enquête détaillée du personnel, de la fonction, des moyens et du mode d'existence, bat en brèche toute tentative d'interprétation sociale par les mécanismes du matérialisme historique <sup>144</sup>.

Remarquons en passant que les six catégories du questionnaire analytique n'ont pas toujours, et dans tous les cas, la même valeur d'information. Pour étudier, par exemple, une famille déracinée et instable d'émigrants, Gérin l'observera surtout dans ses *phases d'existence* : ses va-et-vient continuels, ses déplacements toujours recommencés d'année en année. À propos de cette famille, il écrit :

C'est le chapitre des Phases d'existence qui fournit sans conteste l'aspect le plus intéressant de cette monographie de famille. Il aide merveilleusement à faire comprendre le type social et la loi de son évolution <sup>145</sup>.

---

<sup>142</sup> *Ibid.*, 359.

<sup>143</sup> *Ibid.*, 354, 367, 368, 380.

<sup>144</sup> « L'observation monographique du milieu social », *R.T.C.*, XVII (déc. 1931) 383.

<sup>145</sup> « Deux familles rurales de la rive sud du Saint-Laurent », *M.S.R.C.*, 3e s., II (1908) 50.

**6. Relations avec les autres groupements.** - Tout groupement humain possède sa vie propre, mais il s'insère en outre dans un complexe social par de multiples relations. Déterminer le genre de ces relations, c'est caractériser encore plus à fond le groupement. La méthode monographique, si elle veut éviter l'écueil de l'hermétisme, de l'extrapolation, ou de l'enquête par coupes artificielles, doit constamment rapporter l'unité sociale observée à un ensemble fonctionnel. Le sociologue ne doit jamais travailler en vase clos : « qu'il ait soin d'éviter cet autre écueil, perdre de vue l'ensemble auquel ce groupement ou cette question se rattache organiquement <sup>146</sup> ».

On observera donc ici les combinaisons diverses selon lesquelles les groupements s'agencent ou s'affrontent au sein d'une société. L'action des groupements peut être « concordante ou discordante ». La *famille*, par exemple, agira dans le même sens que la *paroisse* ; ou bien, sous l'influence dissociante du *grand atelier* moderne, elle tendra à s'émanciper de plus en plus de l'influence traditionnelle de la *paroisse* <sup>147</sup>.

C'est aussi au chapitre des *Relations* que Gérin discerne les causes des crises, c'est-à-dire le manque d'équilibre interne et externe.

Tant que ces rivalités subsistent entre ces groupements, tant qu'un équilibre stable n'a pas été établi entre ces groupements, comme entre les individus qui les composent, il y a souffrance et la paix sociale est menacée, coupée de crises plus ou moins aiguës <sup>148</sup>.

Nous avons jusqu'ici étudié les deux pièces fondamentales de la Nomenclature de Gérin. Avant de passer à une revue rapide des pièces

---

<sup>146</sup> « La science sociale en histoire », *R.T.C.*, XI (déc. 1925) 368.

<sup>147</sup> *Le Type économique et social des Canadiens*, 2e éd. Montréal, Fides, 1948, pp. 40 et suiv. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

<sup>148</sup> « Pays normand et pays canadien ; aperçu social comparatif », *M.S.R.C.*, 3e s., XI (1917) 182.

suivantes, indiquons tout de suite un des avantages que la Nomenclature de Gérin présente sur celle de H. de Tourville : elle permet d'étudier plus facilement les groupements « supérieurs » à la famille.

Philippe Champault, un des principaux collaborateurs de l'École, avait déjà signalé la faiblesse du procédé d'analyse tourvillien, qui concentre trop exclusivement les observations autour du groupe Famille ; et Champault reconnaissait le mérite particulier de Gérin d'avoir étendu les cadres de la Nomenclature aux groupements sociaux complémentaires <sup>149</sup>.

Il est vrai que pour Gérin la Famille ouvrière, entendue au sens large, reste le point de convergence de toute enquête sociale <sup>150</sup>, mais sa théorie des quinze groupements sociaux, ainsi que ses études personnelles des groupements supérieurs à la famille, nous montrent d'emblée que la Famille ne tient pas toute la place dans sa Nomenclature.

---

<sup>149</sup> Champault écrivait à ce propos : « L'étude des groupements autres que la famille et le pays a été, sauf de vaillantes exceptions, laissée à peu près complètement de côté. » - « Mais, dira-t-on, comment donc étudier dans la société tous ces groupements, qui ne sont pas la famille ? La réponse sera donnée *ici* même, et très prochainement par M. Gérin, le meilleur champion de la science sociale au Nouveau Monde. » Cf. *Sc. soc.*, LVI (octobre 1913) 86 et LI (février 1911) 46.

<sup>150</sup> « L'observation monographique du milieu social », *R.T.C.*, XVII (déc. 1931) 384. L'auteur y écrit que le « rôle fondamental de la Famille ouvrière, qui n'appartient qu'à elle seule, autorise et justifie parfaitement la concentration préalable sur elle de l'effort de l'observateur social, concentration qui, à cause du caractère exceptionnel de ce type de groupement organique, ne porte nullement atteinte à l'intelligence de l'ensemble, ne compromet nullement la valeur des résultats et, au surplus, comporte de notables avantages ».

Qui en douterait n'aurait qu'à parcourir ses études sur les groupements suivants <sup>151</sup> :

- a) La Cour de France, la classe des Seigneurs militaristes et fonctionnaires, les Compagnies marchandes et leurs tentatives de colonisation au Canada.
- b) Les Tribus, les petites Nations, les grandes Nations indiennes au Canada.
- c) La Seigneurie de Lorette.
- d) Le Voisinage, le « Rang », la Paroisse des milieux ruraux.
- e) Le Village.
- f) L'École.
- g) Le Comté.
- h) Le « Grand Atelier industriel et commercial », et son influence sociale.
- i) La Cité ; son évolution depuis la Bourgade indienne et le Fort militaire.
- j) Le Groupe canadien-français.

---

<sup>151</sup> On pourra se reporter aux références suivantes pour chacun des groupes énumérés : a) *Aux sources de notre histoire*, 89, 130, 143, 192, etc. b) *Sc. soc.* XXXII (1901) 334-360 ; XXXIII (1902) 319-342 ; *La Nouvelle-France*, II (1903) 273-280. c) *M.S.R.C.*, 2e s., VI (1900) 73-115. d) *Sc. soc.*, XVII (1894) 318-347 ; *R.T.C.*, XX (1934) 225-243 ; *l'Action nationale*, XIV (1939) 226-231. e) *Bull. Soc. int. Sc. soc.*, no 110 (1913) 161-169 ; no 118 (1914) 185-190. f) *Sc. soc.*, XXIII (1897) 441-479 ; XXIV (1897) 356-390 ; XXV (1898) 488-522 ; *M.S.R.C.*, 2e s., VII (1901) 145-172 ; *Bulletin des Recherches historiques*, IV (1898) 66-71. g) Cf. les références données pour f). h) *M.S.R.C.*, 3e s., 11 (1908) 60 et suiv. i) *M.S.R.C.*, 3e s., XXVII (1933) 193-214. j) *The Encyclopedia Americana*, édition de 1949, V, pp. 357-360.

En consultant la bibliographie donnée à la fin de ce travail, on pourra d'ailleurs vérifier d'un seul coup d'œil l'étendue des recherches de Gérin <sup>152</sup>.

Nous ne voulons pas insister davantage sur ce point. Faisons maintenant une revue sommaire des pièces suivantes de la Nomenclature de Gérin.

### ***TROISIÈME PIÈCE : APPLICATION DE LA CLEF ANALYTIQUE***

La clef analytique nous a révélé les éléments constitutifs du groupement en général. La troisième pièce de la Nomenclature indiquera maintenant les éléments constitutifs de chaque groupement spécifique.

L'auteur présente à cet effet un index détaillé pour chacun des groupements. On obtient cet index, en passant les groupements, l'un après l'autre, au crible du questionnaire ou de la clef analytique. Les indications ainsi obtenues restent sommaires, et visent à orienter l'observation plutôt qu'à guider servilement l'analyse.

Il serait trop long de reproduire au complet l'index préparé par Gérin. Nous donnerons, à titre d'exemple, ses cadres d'enquête pour les deux premiers groupements : la Famille et l'Atelier. Comme on pourra le constater, la troisième pièce de la Nomenclature de Gérin ne fait que préciser l'index analytique, en fournissant des questions à poser ou des hypothèses à tenter dans l'observation des groupements concrets. Le lecteur se fera une idée assez exacte de la troisième pièce de la Nomenclature en parcourant les tableaux reproduits aux deux

---

<sup>152</sup> Voir pp. 129 et suiv.

pages suivantes. On y voit quelles sous-questions Gérin fait poser à l'observateur qui utilise la clef analytique. Rappelons qu'il s'agit, dans les deux exemples suivants, de l'application de la clef analytique aux deux groupements de la Famille (p. 88) et de l'Atelier (p. 89).

**LA FAMILLE** 153

1. Personnel	Père, mère ; célibataires Enfants ; vieillards, infirmes				
2. Fonction	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 60%;">Perpétuité de la race</td> <td style="width: 40%;">procréation d'en- fants subsistance des membres du groupe</td> </tr> <tr> <td>Prospérité du groupe et des individus</td> <td>paix au foyer éducation des en- fants</td> </tr> </table>	Perpétuité de la race	procréation d'en- fants subsistance des membres du groupe	Prospérité du groupe et des individus	paix au foyer éducation des en- fants
Perpétuité de la race	procréation d'en- fants subsistance des membres du groupe				
Prospérité du groupe et des individus	paix au foyer éducation des en- fants				
3. Moyens d'existence	Ressources provenant <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'exercice d'un art usuel</li> <li>- de l'exercice d'un commerce</li> <li>- de l'exercice d'une profession libérale</li> <li>- d'un emploi public</li> <li>- de propriétés, de placements, d'épargnes</li> <li>- du salaire</li> </ul>				
4. Mode d'existence	Nourriture Habitation Vêtements Hygiène Récréations				
5. Phases d'existence	Origines Survenances notables Perturbations				
6. Relations avec les autres groupements	Action exclusive Influence prépondérante Rôle effacé				

---

153 Voir « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 147.

L'ATELIER 154

1. Personnel	<p>a) Patriarche ; conseil de communauté ; ouvrier chef de métier          Petit patron ; patron de fabrique collective ; grand patron          Société d'actionnaires</p> <p>b) Contremaître</p> <p>c) Ouvriers</p>						
2. Fonction	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="695 726 984 758">Direction du travail</td> <td data-bbox="1092 726 1403 894">exploitation des ressources locales organisation de la main-d'œuvre</td> </tr> <tr> <td data-bbox="695 905 1036 978">Répartition de ses produits ou bénéfiques</td> <td data-bbox="1092 905 1382 1073">subsistance et gouverne des familles ouvrières élévation des capables</td> </tr> </table>	Direction du travail	exploitation des ressources locales organisation de la main-d'œuvre	Répartition de ses produits ou bénéfiques	subsistance et gouverne des familles ouvrières élévation des capables		
Direction du travail	exploitation des ressources locales organisation de la main-d'œuvre						
Répartition de ses produits ou bénéfiques	subsistance et gouverne des familles ouvrières élévation des capables						
3. Moyens d'existence	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="695 1125 756 1157">Lieu</td> <td data-bbox="906 1125 1247 1209">ressources fournies proximité des marchés</td> </tr> <tr> <td data-bbox="695 1220 797 1251">Travail</td> <td data-bbox="906 1220 1117 1377">simple récolte extraction fabrication transports</td> </tr> <tr> <td data-bbox="695 1388 837 1419">Propriété</td> <td data-bbox="906 1388 1065 1556">immeubles outillage moteur capital</td> </tr> </table>	Lieu	ressources fournies proximité des marchés	Travail	simple récolte extraction fabrication transports	Propriété	immeubles outillage moteur capital
Lieu	ressources fournies proximité des marchés						
Travail	simple récolte extraction fabrication transports						
Propriété	immeubles outillage moteur capital						
4. Mode d'existence	<p>Atelier, installations, conditions hygiéniques</p> <p>Fonctionnement</p> <p>Rapports du personnel</p>						

154 Voir « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 147-148.

**L'ATELIER** 154

5. Phases d'existence	Origines Transformation Grèves, chômages Progrès des méthodes
6. Relations avec les autres groupements	Séparation plus ou moins complète d'avec la famille ouvrière Influence exercée par le type de la famille ouvrière Influence exercée par le type de la famille patronale Rôle social de l'atelier de travail

**QUATRIÈME PIÈCE :**  
**TABLEAU DE CLASSIFICATION DES GROUPEMENTS**

Par l'analyse, on a déterminé les éléments essentiels des divers groupements ; il reste maintenant à comparer les groupements entre eux et à les classer selon leurs ressemblances.

On établit cette classification par un procédé analogue à celui des sciences naturelles. « En effet, les grandes catégories de groupements sociaux, que nous avons distingués au nombre de quinze, correspondent à la notion d'espèce en botanique et en zoologie <sup>155</sup>. »

Si l'on s'arrête d'abord à la nature de leurs fonctions, les groupements se répartissent en deux grandes catégories : ceux de la Vie privée et ceux de la Vie publique. Les groupements de la Vie publique ont

---

<sup>155</sup> « La science sociale en histoire », *R. T.C.*, XI (déc. 1925) 363.

comme caractère commun des « fonctions d'un intérêt plus général et un certain élément de contrainte dans leur exercice <sup>156</sup> ».

Les groupements de la Vie privée sont subdivisés en trois ordres : Vie privée *fondamentale*, détenant « les moyens d'existence de la population » ; Vie privée *auxiliaire*, dont l'action est naturellement postérieure aux groupements fondamentaux ; Vie privée *collective*, résultant de l'action combinée des groupements de base.

Quant aux groupements de la Vie publique, ils sont subdivisés selon l'étendue du territoire où s'exerce leur action et selon l'ampleur de leur autorité.

Gérin fait remarquer que cette pièce « est de toute la Nomenclature la partie la plus abstraite et la moins éclairante, peut-être ». Mais elle aidera quand même à « la caractérisation ultérieure des diverses espèces de groupements », et aussi à « les mieux situer dans l'ensemble du corps social <sup>157</sup> ». Nous reproduisons à la page suivante le tableau de classification des groupements préparé par Gérin.

---

<sup>156</sup> « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 154.

<sup>157</sup> « La science sociale en histoire », *R.T.C.*, XI (déc. 1925) 363-364.

## CLASSES, ORDRES ET ESPÈCES DE GROUPEMENTS \*

Société	Vie privée	Fondamentale	Famille Atelier
		Auxiliaire	Commerce Professions libérales École Église
		Collective	Voisinage Associations
	Vie publique	Locale	Commune Union de communes Pays membre de la province
		Centrale	Cité Province État
		Extérieure	Étranger

---

\* Voir « La science sociale en histoire », *R.T.C.*, XI (déc. 1925) 363 ; voir aussi « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 155.

## ***CINQUIÈME PIÈCE : CLASSIFICATION DES SOUS-VARIÉTÉS DE GROUPEMENTS***

La cinquième pièce de la Nomenclature constitue, avec la première et la seconde, l'une des catégories essentielles. Arrêtons-nous y un peu plus longuement et tentons de saisir les principes sociologiques qui la justifient, aux yeux de l'auteur.

### ***Critères du particularisme et du communautarisme***

Gérin s'inspire ici de Demolins pour classer les variétés de groupements selon le caractère *particulariste* ou *communautaire* de leur personnel. La classification, nous dit-il, « est fondée sur ce double caractère très distinctif des sociétés humaines : communautarisme, particularisme ». Dans certaines sociétés, « l'individu est plus ou moins dominé par le groupe, et, par contre, tend à s'appuyer sur lui en toute circonstance ». Dans les sociétés plus avancées « s'est développée l'aptitude du particulier à se tirer d'affaire par lui-même, sans pour cela rompre les cadres de son milieu social <sup>158</sup> ».

Il sera intéressant de comparer brièvement les classifications successives proposées, à ce sujet, par les adeptes de la Science sociale, et de voir comment Gérin en modifia les cadres à son tour.

Le Play avait distingué les familles selon deux grandes classes : la Famille-souche et la Famille-instable.

De Tourville corrigea son maître et il classa les familles selon quatre types : la famille *Patriarcale*, la famille *Particulariste*, la famille *Quasi-Particulariste*, et la famille *Instable*.

---

<sup>158</sup> « La science sociale en histoire », *R. T.C.*, XI (déc. 1925) 364.

Demolins, lui, répartit les sociétés en deux catégories <sup>159</sup> :

1. Sociétés à formation particulariste

ébauchée  
ébranlée  
développée

2. Sociétés à formation communautaire

stable  
instable  
ébranlée

Gérin accepte en substance la classification de Demolins ; il ne l'applique pas cependant à la société en général mais au groupement. Voici sa propre classification <sup>160</sup> :

1. Groupements à formation communautaire

stable  
instable  
ébranlée

2. Groupements à formation particulariste

originaire  
mitigée  
développée

---

<sup>159</sup> On trouvera les classifications des principaux représentants de la Science sociale dans l'étude suivante de Philippe CHAMPAULT : « La science sociale d'après Le Play et de Tourville », *Sc. soc.*, LVI (octobre 1913) 1-127. Voir en particulier pp. 74-98.

<sup>160</sup> Cf. « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 156.

Tout groupement sera donc jugé en fonction de son orientation particulariste ou communautaire. Quelques mots d'explication seront nécessaires, à ce point, pour comprendre la portée de cette distinction entre le particularisme et le communautarisme. La théorie est fondamentale. Gérin la partage sans réserve avec ses collègues et, à travers toute son œuvre, on voit qu'il l'utilise continuellement pour déterminer le « progrès » des groupements à l'étude.

Voici d'abord comment l'auteur définit le type particulariste :

Un « particulariste », c'est-à-dire un homme formé à mettre en œuvre en toute circonstance son initiative personnelle, ses ressources propres, et non pas habitué à compter plutôt sur l'appui bénévole de son entourage <sup>161</sup>.

Le particularisme tient donc dans une large mesure au développement de l'initiative personnelle ; c'est « un phénomène psychosociologique <sup>162</sup> ».

### *Origine de la théorie du particularisme*

Mais sur quoi se fonde donc cette théorie faisant du particularisme la pierre de touche du progrès social ? Elle repose sur les célèbres analyses de H. de Tourville : *Histoire de la formation particulariste*, et de Demolins : *Comment la route crée le type social, et aussi, A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir ? À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ?*

*Les auteurs s'attachèrent à montrer comment les anciens groupes migrants, à formation patriarcale, partirent des confins de l'Europe et de l'Asie et se transformèrent, avec les siècles, en agriculteurs et en exploitants, à mesure qu'ils rencontrèrent de nouvelles conditions*

---

<sup>161</sup> « Avez-vous lu Roland ? », *R. T.C.*, XV (sept. 1929) 379.

<sup>162</sup> « À propos du village à banlieue morcelée », *Bull. Soc. intern. Sc. soc.*, no 110 (nov. 1913) 166.

d'existence sur leur route vers l'Europe occidentale. La différenciation fut encore plus marquée par leur séjour en Scandinavie. De là, ils se répandirent sur l'Allemagne, l'Angleterre, la Gaule, et formèrent les peuples qui allaient dominer le monde.

Or, le phénomène à remarquer dans ces migrations, nous dit-on, c'est la libération progressive de l'individu des contraintes de la nature et du groupe ; en somme, la théorie met en relief la domination du particulier sur son milieu. Gérin résume toute cette évolution :

Les essais qui se sont détachés du groupe primitif, pour peupler l'Europe occidentale, ont été amenés par l'influence des nouvelles conditions d'existence à renoncer de plus en plus aux travaux de simple récolte... où la part de l'homme est minime et la part de la nature très grande, pour s'adonner de plus en plus à la culture, aux travaux d'extraction et de fabrication, aux transports, dans lesquels la part de l'homme est grande et celle de la nature relativement petite. En même temps que l'homme se rendait ainsi peu à peu indépendant des influences locales et naturelles, il se dégagait plus ou moins de l'ancienne formation patriarcale et communautaire où l'individu s'appuie davantage sur le groupe... pour évoluer vers la formation particulariste, où l'individu compte moins... sur la communauté que sur lui-même, et tend à dominer à la fois le milieu physique et le groupement social <sup>163</sup>.

Comme nous le faisons remarquer plus haut, le développement du particularisme est considéré comme un phénomène de psychologie et d'éducation sociale ; l'individu, libéré des contraintes indues du milieu, acquiert peu à peu « plus d'initiative individuelle, plus de connaissances pratiques, plus de force morale, de plus hautes lumières religieuses <sup>164</sup> ».

---

<sup>163</sup> « M. Demolins et la science sociale. Réponse aux critiques ». *la Revue canadienne*, XLVI (avril 1904) 354-355.

<sup>164</sup> « Trois types de l'Habitant canadien-français », *Sc. soc.*, XXVIII (août 1899) 114.

L'élite, nous dit Gérin, doit se faire un devoir de répandre ces vertus, rénovatrices de l'ordre social.

De tous les peuples modernes, ceux qui ont évolué le plus dans la voie du particularisme, ce sont les Anglo-Saxons <sup>165</sup>.

Selon la thèse d'Edmond Demolins, les Anglo-Saxons ont su réaliser un équilibre stable entre le secteur de la vie privée et celui de la vie publique. Ils ont atteint et maintenu cet équilibre grâce à un système d'éducation nationale qui développe le *self help*, le goût de l'initiative personnelle et le sens de la collaboration volontaire.

### *Éducation à l'initiative et réforme sociale*

Ces remarques nous feront comprendre toute l'importance que l'École de la Science sociale attachera à l'éducation comme facteur de réforme sociale <sup>166</sup>.

---

<sup>165</sup> Cette théorie fut brillamment exposée par Edmond Demolins dans son livre *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ?* Le livre connut un succès extraordinaire et fut immédiatement traduit en plusieurs langues. Nul ne s'étonnera que la thèse de Demolins ait été vivement critiquée au Canada français. Voir, par exemple, la réfutation de J.A.M. BROSSEAU dans *la Revue canadienne*, XLVI (mars 1904) 232-246, à laquelle Gérin s'est, on le pense bien, fait un devoir de répondre. Voir notre référence à cet article, donnée plus haut, note 49 [Note 163 de l'édition numérique. JMT].

<sup>166</sup> On sait que Demolins avait cette doctrine en tête lorsqu'il fonda son École nouvelle, la fameuse *École des Roches*, dont le premier principe pédagogique était de développer l'initiative individuelle chez les enfants. Voir « Journal de l'École des Roches », *Sc. soc.*, LIV (juill. 1912) 1-101. - Un autre fait révélateur du même esprit : en 1891, *la Science sociale* commencera à publier un nouveau bulletin mensuel, *le Mouvement social*, portant en sous-titre : « Pour

Il est essentiel de saisir ce rôle social attribué à l'éducation, si l'on veut comprendre la doctrine de l'École de la Science sociale.

La « formation particulariste » sera en quelque sorte le premier critère du progrès social. Il y a là, aux yeux de l'École, une véritable loi sociologique : les groupements progressent dans la mesure où ils sont constitués de « particularistes », c'est-à-dire d'individus capables d'orienter librement leur activité au sein du groupe, de dominer avec avantage le milieu physique, et de former des associations à buts spécialisés. Les sociétés qui veulent atteindre à la supériorité doivent donc s'engager dans la voie du particularisme.

Dans la plupart des sociétés qui ont passé de la formation communautaire à la formation quasi-communautaire, aucun obstacle sérieux ne s'oppose aujourd'hui à ce qu'elles adoptent pleinement la formation particulariste ; et elles ont intérêt à le faire puisque celle-ci leur assurera une supériorité dans la lutte pour l'existence <sup>167</sup>.

Particularisme et progrès social sont donc deux facteurs corrélatifs : « Le rôle de ce facteur intime, de cette initiative individuelle, grandit sans cesse à mesure que les sociétés se développent et se compliquent <sup>168</sup>. »

Tels sont le sens et la portée de l'analyse que l'observateur tentera au moyen de la cinquième pièce de la Nomenclature de Gérin : il s'agira essentiellement d'apprécier les groupements d'après le degré de « particularisme » qu'ils ont atteint.

---

le développement de l'initiative privée et la vulgarisation de la science sociale ».

<sup>167</sup> « M. Demolins et la science sociale. Réponse aux critiques », *la Revue canadienne*, XLVI (avril 1904) 355.

<sup>168</sup> « A propos du village à banlieue morcelée », *Bull. Soc. intern. Sc. soc.*, no 110 (nov. 1913) 167.

**SIXIÈME PIÈCE :**  
**INDEX PRATIQUE POUR ANALYSER**  
**LE PARTICULARISME OU LE COMMUNAUTARISME**  
**DE CHAQUE GROUPEMENT**

La dernière pièce de la Nomenclature n'est qu'une application de la cinquième. Elle établit, dans ses grandes lignes, le procédé selon lequel on pourra déterminer les caractères communautaires ou particularistes de chaque groupement.

L'index présenté par Gérin n'a rien de définitif :

On conçoit que ce soit là une oeuvre de longue haleine et difficile d'exécution, et qu'il vaudrait mieux peut-être entreprendre en collaboration. Aussi l'auteur se borne-t-il pour le moment à soumettre une simple ébauche de ce travail <sup>169</sup>.

L'index « ébauché » par Gérin couvre bien cependant une dizaine de pages. Il ne saurait donc être question de le reproduire en entier. Donnons seulement, à titre d'illustration, la clef que l'auteur propose pour le groupement familial.

---

<sup>169</sup> « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 156. On trouvera le tableau complet, pp. 156-165. - Philippe Champault, qui accepta dès le début les remaniements de Gérin, parlait de « la tâche effrayante qu'assume à lui seul M. Gérin... ». Sa méthode, « reprise, serrée de plus près, mise au point pour chaque classe de groupements. sera, j'en ai la confiance, le point de départ de progrès très considérables ». *Sc. soc.*, LII (déc. 1911) 46 et LI (févr. 1911) 47-48.

## I. - LA FAMILLE COMMUNAUTAIRE

### 1. Stable

a) *Patriarcale*. - Plusieurs ménages. Autorité du patriarche très étendue ; respect de la tradition des ancêtres. Pâturage en steppe riche, vie nomade, communauté de biens. Absence ou atrophie d'autres groupements.

b) *Matriarcale*. - Plusieurs ménages. Autorité très grande de la mère. Pâturage en steppe pauvre à confins riches, transports par caravane, culture des oasis. Confréries religieuses.

### 2. Instable

*Un seul ménage*. - Lien souvent très faible entre ses membres. Autorité des parents presque nulle. Ni respect des vieillards et de la tradition, ni initiative privée et effort suivi. Forêt, chasse, cueillette, ou désorganisation d'autres types. Clans guerriers ; autorité instable du chef de tribu chez primitifs, ou de l'État chez compliqués.

### 3. Ébranlée

*Plusieurs ménages*. - Adjonction au patriarche d'un conseil de famille. Issus de pasteurs, contraints de se mettre à la culture au sortir de la steppe. Commerce, professions libérales, école, église, constitués séparément, mais sans beaucoup de vigueur propre. Pouvoirs publics constitués à l'image de la famille (Chine), ou importés du dehors (Russie).

## II. - LA FAMILLE PARTICULARISTE

4. Originnaire

*Deux ménages.* - Autorité des parents peu aperçue. Initiative privée. Fjords de la Norvège ; culture dans l'isolement, avec pêche côtière ; propriété familiale et individuelle. Groupements de la vie publique subordonnés à ceux de la vie privée.

5. Mitigée

*Deux ménages.* - Autorité paternelle et mode d'éducation intermédiaire par rapport à ceux des types 1 et 4 ; en outre, variantes marquées par suite de la complexité du milieu et de la diversité des influences. Expansion du type précédent sur sols de l'Europe occidentale déjà occupés par des familles des types 2 et 3. Complication sociale et développement des pouvoirs publics.

6. Développée

*Deux ménages au plus.* - Caractères essentiels des familles du type 4, mais avec des résultats plus marqués, par suite de l'expansion en sols faiblement occupés par des familles d'autre type, et mieux partagés au point de vue du climat et des productions diverses. Angleterre et ses colonies, États-Unis.

Avec la sixième pièce de la nomenclature, nous terminons notre exposé de la méthode de recherche propre à Gérin. Avant de conclure, nous voudrions insister sur les points suivants.

a) La Nomenclature de Gérin ne doit pas être considérée comme un simple instrument d'observation. L'observation est évidemment un procédé fondamental pour toute science qui se veut empirique, mais elle n'est qu'un premier pas ; elle doit préparer en quelque sorte le travail comparatif, la classification, et le dégagement des lois. Les trois dernières pièces de la Nomenclature, on l'aura compris, avaient précisément pour but de faciliter la classification et de conduire éventuellement au dégagement des lois sociales.

b) On peut donc dire que le terme *Nomenclature* prête à équivoque. En rencontrant le mot pour la première fois, on pourrait croire qu'il s'agit d'une simple liste, d'un inventaire, ou d'un répertoire pratique. En fait, la Nomenclature renferme toute une théorie sociologique, logique et cohérente. La Nomenclature, avec ses six pièces bien agencées, présente « en raccourci le tableau de la science sociale dans son état actuel, précédé d'un instrument précis d'analyse, de comparaison et de classification, en vue de son élaboration ultérieure <sup>170</sup> ».

c) La science sociale, en plus d'être une théorie, est aussi une technique et un art. Connaître la Nomenclature dans tous ses détails ne suffit pas pour faire un sociologue <sup>171</sup>.

Il faut d'abord à l'observateur beaucoup de souplesse et de perspicacité pour pénétrer à l'intérieur des groupements à l'étude. Il lui faut aussi beaucoup de doigté et de discernement pour continuer ses recherches jusqu'au moment où il pourra coordonner harmonieusement ses observations et tirer enfin ses conclusions. Viendra ensuite l'ex-

---

<sup>170</sup> « La science sociale », *M.S.R.C.*, 3e s., III (1909) 165.

<sup>171</sup> Paul de Rousiers, adepte de l'École, lors de son passage aux États-Unis, faisait remarquer les inconvénients sérieux d'une application artificielle de la Nomenclature : « A conscientious disciple could perform his task with exactness and yet fail to see the underlying causes of the prosperity or the wretchedness of the country where his observations were made. », *Annals of the Amer. Acad. of Polit. and Soc. Sc.*, IV (janv. 1894) 620-646.

posé de ses découvertes, la présentation littéraire de sa monographie ; ce qui suppose un certain talent d'écrivain <sup>172</sup>.

Bien des chercheurs sont portés de nos jours à négliger ce dernier aspect de tout travail intellectuel bien fait. Gérin se faisait un devoir de ne jamais l'oublier ; aussi, ses monographies se lisent-elles avec facilité et nous donnent-elles l'impression du vécu. Une présentation plus terne aurait sûrement trahi le réalisme de ses observations et manqué de faire saisir aux lecteurs le dynamisme des groupes sociaux reconstitués sous nos yeux.

Gérin eut toujours à cœur de cultiver en même temps les dons complémentaires du théoricien, du praticien et de l'écrivain.

---

<sup>172</sup> Gérin faisait remarquer à des chercheurs novices : « A l'étranger qui se présente chez lui et le bombarde de questions sur l'organisation de sa vie privée. le maître de céans prêterait les motifs les plus divers plutôt que celui de la curiosité scientifique. Il faut donc préparer les voies au meilleur de votre jugement. » Pour ce qui regarde la présentation littéraire de la monographie : « Si la science sociale ne saurait tenir lieu de documentation, elle ne saurait davantage dispenser du talent, de l'art, du charme de l'écrivain. » Voir *l'Action nationale*, XI (1938) 488 ; cf. *R.T.C.*, XI (1925) 380.

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

## Appréciation et conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Notre étude avait essentiellement pour objet de reconstituer en une synthèse systématique les procédés de recherche du sociologue Léon Gérin. Nous avons, à cette fin, consulté les ouvrages théoriques de l'auteur ainsi que les nombreuses monographies qu'il a écrites selon les normes et les cadres de recherche élaborés dans ses travaux de méthodologie.

En une première étape, nous avons déterminé ce qui constitue, aux yeux de Gérin, *l'objet propre* de la science sociale, c'est-à-dire les groupements humains.

Toute la sociologie de Gérin pivote autour de la notion de « groupement ». De ce fait, l'auteur fut amené à remanier la méthode tourvillienne qui procède plutôt par l'analyse des « faits sociaux » en général. Les groupements qui intéressent le sociologue, nous dit Gérin, sont les « groupements sociaux spécifiques », ceux qui « répondent à un besoin social précis et général ». On ne retiendra donc pour l'analyse que les groupements observables et homogènes, écartant les groupes de hasard ou trop inconsistants.

Nous avons ensuite analysé la méthode que l'auteur emploie pour étudier scientifiquement le groupement. Cette méthode est à base : a) *d'observation directe*, car le groupement est un objet concret ; b) *d'observation monographique*, ou concentrée sur un seul groupement pris comme type ; c) *d'observation méthodique*, ou guidée par une Nomenclature.

Nous avons étudié enfin les grandes lignes de la *Nomenclature* de l'auteur. Cette Nomenclature comprend six « pièces », c'est-à-dire six index analytiques qui aident le sociologue : a) à reconnaître les groupements constitutifs de la société ; b) à analyser le groupement en lui-même ; c) à utiliser dans le concret la clef analytique du groupement ; d) à classer les groupements ; e) à classer les sous-variétés de groupements ; f) à analyser le particularisme ou le communautarisme des groupements.

Au terme de notre analyse, nous pouvons maintenant tenter un jugement d'ensemble sur la méthode élaborée par Gérin.

### ***1. Présomptions d'objectivité***

Disons d'abord qu'il existe, extrinsèquement, de nombreuses présomptions en faveur de l'objectivité méthodologique des recherches de Gérin : le désintéressement scientifique de l'auteur, son désir sincère d'aider ses compatriotes dans leur évolution sociale, l'absence chez lui de parti pris doctrinaire ou idéologique.

De plus, Gérin a réussi, par ses procédés de recherche, à esquisser un portrait du Canadien qu'on accepte aujourd'hui comme typique des milieux ruraux traditionnels. C'est du moins ce que nous laissons supposer la réception généralement favorable faite à ses oeuvres par les critiques. Nous avons eu l'occasion de relever bon nombre de ces appréciations dans notre deuxième chapitre.

## 2. La théorie du groupement chez Gérin

Si l'on examine de plus près la méthode monographique de Gérin on constate qu'elle repose sur une théorie fonctionnelle et relativement simple du groupement. Pour cette raison, nous pouvons dire que sa sociologie est une science des groupements « spécifiques ». C'est une approche sociologique limitée, mais qu'on peut justifier dans l'ensemble. On reconnaît, en effet, que l'analyse des groupements spécifiques est un procédé très pratique pour l'étude d'un milieu social homogène, de structure stable, d'organisation simple et bien définie. Or, tel était bien le milieu canadien-français étudié par Gérin, il y a une cinquantaine d'années.

Mais l'étude des *groupements spécifiques* n'épuise pas toute la réalité sociale. En plus des groupements spécifiques, tels qu'entendus par Gérin, les sociologues modernes parlent également de groupes primaires ou secondaires, de groupes formels ou non formels, d'*in-groups* ou d'*out-groups*, de communauté ou d'association (*Gemeinschaft* ou *Gesellschaft*). Allons plus loin et disons même que la recherche sociologique doit déborder à un point donné le cadre restreint des groupes physiques. Car, en plus des groupes que l'on étudie dans leurs dimensions et leurs structures, il y a tous les *phénomènes de groupe* ou de psychologie collective, si importants dans les travaux sociologiques actuels : songeons par exemple au domaine des faits socio-culturels, opinions, modèles de comportement, valeurs socialisées, normes de conduite, etc. Gérin a eu le mérite de soupçonner l'importance de ces données psycho-sociologiques <sup>173</sup>, mais sa méthode ne pouvait guère, au début du siècle, aborder ces problèmes avec nos perspectives

---

<sup>173</sup> Ces facteurs socio-culturels sont décrits par Gérin comme « les faits d'ordre plutôt moral, croyances, traditions, origines historiques ou préhistoriques » ; voir *Bull. Soc. intern. Sc. soc.*, no 110 (nov. 1913) 163.

contemporaines. Remarquons-le, cependant, ce n'est qu'en prenant ainsi une vue plus large de la réalité sociale qu'on peut réussir à expliquer les phénomènes complexes de nos institutions modernes. Ceci dit, on ne voit pas bien comment l'on pourrait, par la méthode Gérin, étudier le milieu urbain, cerner les mouvements d'opinion, observer les comportements collectifs, ou débrouiller l'organisation sociale de nos associations, syndicats, ou bureaucraties contemporaines.

Nous ne voulons pas, par là, reprocher à Gérin d'avoir concentré ses recherches sur le milieu rural. Ses découvertes dans ce domaine ont leur valeur propre ; elles sont uniques dans notre littérature sociale. Aucun sociologue d'ailleurs ne peut avoir la prétention d'épuiser la compréhension d'une société. Il doit forcément se résigner à l'analyse de quelques aspects particuliers. De là, les différentes approches : écologique, culturelle, institutionnelle, psycho-sociale, etc. Il est bon cependant de noter, en même temps que les mérites d'un auteur, les limites exactes de ses procédés. Nous n'enlevons rien à Gérin en disant de sa méthode monographique qu'elle est applicable, de préférence, aux milieux peu complexes d'une société rurale, de structure traditionnelle et relativement peu influencée encore par l'activité culturelle, politique et socio-économique des centres urbains.

### ***5. L'observation directe et l'observation indirecte***

Gérin se proposait, on se le rappelle, d'étudier tous les groupements de la société, depuis la Famille jusqu'à l'État et aux grandes ligues internationales. Il voulait qu'on entreprenne « de nombreuses monographies dans les diverses régions... », afin de pouvoir offrir « une esquisse générale, mais très précise et très utile de la géographie sociale du Canada <sup>174</sup> ».

---

<sup>174</sup> « L'habitant de Saint-Justin, Contribution à la géographie sociale du Canada », *M.S.R.C.*, 2e s., IV (1898) 216.

Il reste que sa Nomenclature s'applique beaucoup mieux à l'étude de la Famille qu'à l'étude des « groupements supérieurs à la famille ». Lui-même a concentré ses études sur le groupement Famille. Il n'a pas négligé les groupements complémentaires, mais on sent qu'il ne peut les étudier aussi méthodiquement qu'il analyse la famille. Les six pièces de sa Nomenclature décrivent plus adéquatement l'organisation bien définie de la famille que la constitution des groupes plus complexes.

Ceci nous amène à remarquer les limites de *l'observation directe* en sociologie. Il reste assez facile à un observateur travaillant seul d'accumuler par lui-même les éléments d'une monographie de famille ou de village. Mais lorsqu'il s'agit de collectivités plus vastes comme la ville, la région, la province, etc., le travail d'observation est beaucoup plus lent et laborieux. A ce niveau, il faudra souvent recourir à *l'observation indirecte* : documentation *médiate*, interprétation statistique des phénomènes ; ou encore, il faudra compiler et synthétiser de multiples monographies élaborées en commun selon des procédés uniformes. Tâche extrêmement délicate et complexe et que Gérin n'a guère expliquée dans sa Nomenclature, sinon de façon très générale. Il est vrai que Gérin a réussi lui-même à surmonter les limites de l'observation directe, soit en s'inspirant des méthodes historiques, soit en recourant à des sources statistiques ou à des documents officiels. On aurait aimé cependant que sa Nomenclature fût plus explicite sur les diverses formes de l'observation indirecte.

#### ***4. Monographie et généralisation***

On peut dire, en général, que Gérin a su éviter les deux écueils de la monographie : erreur dans le choix de l'échantillon, erreur dans le contrôle et la généralisation. Son succès, en pratique, est dû surtout à son esprit lucide et bien entraîné à l'observation. Sa méthode explicite ne peut pas nous aider beaucoup à ce sujet ; les règles pour le choix de l'échantillon, les moyens de contrôle n'y sont pas suffisamment

élaborés. La généralisation à partir de la monographie, et le dégagement des lois sociales sont laissés à l'habileté et à l'initiative du chercheur. Sa méthode ne donne guère de directives sur cet aspect important de l'art monographique. Il est vrai que de telles règles restent difficiles à préciser, et peut-être Gérin préférerait-il laisser la solution de cette difficulté au talent de l'enquêteur, plutôt que de formuler des directives trop rigides ou artificielles. De Tourville invitait ainsi ses disciples à faire « des suppléances » quand la Nomenclature paraissait incomplète.

Par ailleurs, il est juste d'ajouter que le choix de l'échantillon, ou du *groupement typique*, reste relativement aisé lorsqu'il s'agit d'analyser des milieux fortement homogènes, comme l'étaient nos communautés rurales au début du siècle. A cet égard, la méthode de Gérin n'est pas sans analogie avec celle des ethnologues qui, dans leur étude des divers groupes d'une société, utilisent des procédés de généralisation plus simples que ceux des sociologues. On comprend que ces méthodes puissent être contestées quand on les applique encore telles quelles à l'étude des communautés rurales plus complexes de notre monde contemporain <sup>175</sup>.

Par son recours constant à l'histoire et par l'ensemble de ses cadres conceptuels, Léon Gérin n'a lui-même jamais commis l'erreur de limiter ses observations sur le Canada français au point de vue des ethnographes.

---

<sup>175</sup> M. Garigue, par exemple, a justement relevé l'erreur de certains observateurs sociaux qui, assez récemment encore, considéraient les milieux ruraux canadiens-français comme de simples terrains d'observation ethnologique. Seuls des observateurs de passage peuvent verser dans ce simplisme scientifique que l'auteur critique à bon droit. Voir Philip GARIGUE, *A Bibliographical Introduction to the Study of French Canada*. Montréal, McGill University, 1956, Introduction, pp. 5-9.

## 5. La théorie du particularisme

Les cadres de notre étude méthodologique ne nous permettent guère de considérer à loisir tout le contenu théorique de la sociologie de Gérin. Quelques remarques s'imposent cependant à propos de cette théorie du particularisme, que l'auteur utilise même dans sa méthode.

La théorie du particularisme est, à certains égards, très éclairante. Elle explique le progrès économique, social, et politique, par l'éducation du « particulier » et sa formation à l'initiative privée. Cette théorie n'est pas nouvelle ; Gérin admet expressément l'avoir empruntée à Henri de Tourville, à Demolins et à la Science sociale. La même théorie avait cours aux États-Unis, à l'époque de Gérin, et celui-ci n'était pas sans connaître les auteurs américains qui la rendirent populaire <sup>176</sup>. Il serait intéressant de retracer les influences qui purent s'exercer d'une école à l'autre.

Tous cependant n'accepteront pas sans réserve un système de réforme sociale qui compte trop exclusivement sur l'esprit particulariste, l'initiative privée, et la formation aux arts usuels. Ces principes, une fois poussés à l'extrême, peuvent mener, et de fait ont mené, au règne de l'individualisme, de la concurrence anarchique, du laisser-faire libéral. On ne nie pas nécessairement les valeurs authentiques d'un sain « particularisme » si l'on revendique, en même temps qu'une initiative éclairée, l'indispensable complément de l'action collective, de l'organisation sociale, de la coopération. Les sociologues d'aujourd'hui ont acquis peu à peu cette vue plus compréhensive des dynamismes sociaux. Les dynamismes individuels et les dynamismes collectifs sont en perpétuelle interaction au sein d'un milieu social. Songeons,

---

<sup>176</sup> Voir sa revue des auteurs contemporains dans : *oc Aperçu d'un enseignement de la science sociale* », *Sc. soc.*, LIII (avril 1912) 1-64. Sur un total de 200 auteurs que Gérin étudie à ce propos, près de 25 sont des Américains.

par exemple, aux transformations sociales survenues dans la plupart des pays depuis cinquante ans. En plus des initiatives, des projets, des programmes dus à de fortes individualités, ne faut-il pas ajouter, comme facteur de changement social, le dynamisme de l'action collective, le regroupement des ouvriers en syndicats, l'organisation des professions, la pression des partis politiques, le jeu constant des groupes d'intérêts et des mouvements d'opinion ? Pour transformer un milieu, il est capital de former des responsables éclairés, mais il est tout aussi nécessaire d'agir sur les structures des institutions et des comportements collectifs. En somme, le « particulariste » doit se garder de minimiser le rôle d'un authentique sens « communautaire <sup>177</sup> ».

La doctrine sociale chrétienne rejoint ici les requêtes de la sociologie moderne lorsqu'elle réclame avec une égale insistance une réforme morale et une réforme des institutions. La notion de bien commun n'est pas étrangère au problème ici soulevé. La doctrine sociale de l'Église est très ferme sur ce point. Pour des raisons que nous ignorons, Gérin s'est très rarement tourné vers la doctrine de l'Église pour trouver la réponse à ses problèmes d'éthique sociale. Il y aurait puisé une doctrine plus explicite du bien commun, de la coopération institutionnalisée ; il aurait entrevu plus clairement les relations fondamentales qui doivent exister entre les valeurs spirituelles et les structures sociales. Il aurait, en somme découvert les limites du particularisme.

Cette brève critique de la *théorie du particularisme* nous dispense de revenir sur les thèses de Demolins, - partagées en bonne partie par Gérin, - sur la *supériorité sociale des Anglo-Saxons*, supériorité que ceux-ci auraient acquise grâce à leur éducation particulariste. Les études plus récentes entreprises dans la perspective de la « psycholo-

---

<sup>177</sup> Ces raisons expliquent sans doute que Gérin ait prêté si peu d'attention, dans ses écrits, aux conséquences sociales de l'essor syndical et aux bouleversements qu'entraînaient déjà les premières conquêtes de la révolution communiste. En ceci, Gérin ressemblait d'ailleurs à plusieurs sociologues de sa génération.

gie des peuples », ou selon l'analyse plus systématique des *national Characters*, nous montrent que les généralisations de la Science sociale sur les vertus des peuples étaient trop hâtives et trop unilatérales. Ces jugements globaux pouvaient, nous le reconnaissons, avoir leur utilité, dans la mesure où ils constituaient comme des hypothèses de départ, ou des étapes préliminaires dans un travail comparatif plus détaillé. Mais bien peu parmi les adeptes de la Science sociale avaient su s'en tenir à ces positions prudentes. Léon Gérin a semblé à certains moments s'y conformer. En tout cas, il ne va pas jusqu'à imiter la ferveur un peu naïve de certains de ses collègues de Paris, pour qui la Science sociale serait la panacée à tous les maux. Il a su éviter les aberrations du « sociologisme », qui, à chaque décennie du siècle dernier, nous livrait une nouvelle formule de rédemption sociale.

Quand Gérin indique aux Canadiens français la voie du particularisme, il ne songe qu'à les aider, les engageant à imiter les méthodes de leurs « concurrents ». Il ne fait pas table rase de l'héritage culturel et spirituel de ses compatriotes.

« Souvent, nous rapportait M. Édouard Montpetit, Gérin frappait à mon bureau à l'Université de Montréal et venait m'entretenir de ses problèmes. Plus d'une fois, il eut à revenir sur cette question délicate du particularisme. Sur la fin, après mûre réflexion, il se disait convaincu que les Canadiens français pourraient devenir des « particularistes » tout en conservant leurs caractéristiques nationales et leur culture propre. »

## ***6. Le sociologue et le réformateur social***

Que faut-il penser, en somme, du diagnostic porté par Gérin sur le milieu canadien-français de son temps ? Des critiques se sont élevées ces dernières années qui tendraient à contester la justesse de ses vues et de ses pronostics. Intervenir dans cette discussion nous obligerait à une *critique d'ensemble* des travaux de Gérin et ceci nous en-

traînerait trop loin pour l'instant. Il nous semble cependant que certaines considérations préliminaires seraient de nature à éclairer le débat qui pourrait utilement s'engager à ce propos.

Il est d'abord indispensable de distinguer dans les travaux de Gérin deux perspectives assez nettement marquées : celle du *sociologue* voulant expliquer le dynamisme des groupes qu'il observe et celle du *réformateur social* qui propose un idéal à ses contemporains et leur suggère les moyens pratiques de le réaliser. Une étude comme celle que Gérin entreprit sur le système scolaire de son époque (1897-1898) nous fournirait un exemple parfait de ces deux optiques dans ses écrits. Nous avons eu l'occasion dans notre deuxième chapitre de souligner abondamment ces deux aspects de l'œuvre de Gérin. Il est essentiel de garder cette distinction présente à l'esprit lorsqu'on veut apprécier ses travaux. On pourra parfois contester les propositions que Gérin emprunte à la Science sociale pour prôner des réformes dans son milieu. Songeons ici aux théories de l'École sur la fonction éminente du « Patronage » dans la société (i.e. le rôle social des exploitants-entrepreneurs), songeons à la thèse de l'éducation « particulariste » ; nous avons là des exemples de projets de réforme qui paraîtront discutables aujourd'hui. Dans la mesure où Gérin s'appuie sur ces théories pour suggérer des *réformes*, il prête à critique. Mais les critiques adressées au *réformateur* n'atteignent pas *ipso facto* l'œuvre du *sociologue* comme tel.

Une deuxième remarque s'impose à propos des recherches de l'auteur. Les travaux de Léon Gérin s'échelonnent sur une période de temps qui fut très longue, c'est-à-dire sur plus de cinquante ans ; et ceci rend difficile une *appréciation d'ensemble* de ses recherches. Trop souvent s'est-on contenté de juger Gérin sur une ou deux de ses monographies <sup>178</sup>.

---

<sup>178</sup> Quelques sociologues américains travaillant au Canada français ont ainsi minimisé indûment les recherches sociologiques de Léon Gérin. M. Garigue, malgré l'intérêt de ses travaux et son estime réelle pour Gérin, mériterait les mêmes reproches. Nous avoue-

Il est urgent croyons-nous, qu'une édition complète et critique des écrits de Gérin soit mise à la disposition de ceux qui voudraient, par un travail comparatif, apprécier l'ensemble de sa sociologie.

### *Épilogue :* *Gérin et la sociologie canadienne*

Nous avons eu maintes fois l'occasion au cours de ces pages d'exprimer nos divergences et nos réserves à propos des méthodes de Gérin ; cette attitude critique nous laisse, en revanche, une entière liberté de dire notre admiration pour une œuvre à la fois si riche, si variée et toujours si empreinte de sincérité. Nous ne cacherons pas notre

---

rons en toute sincérité ne pas être d'accord avec lui, lorsqu'il accuse Gérin d'avoir procédé à des généralisations trop hâtives à partir de *Saint-Justin* et d'être ainsi à l'origine du « mythe » de notre « société paysanne ». *Saint-Justin* n'est qu'une des *monographies* de Léon Gérin (mais il y avait travaillé de 1886 à 1898, en avait repris les éléments en 1920 et l'avait publiée de nouveau en 1937). Ajoutons que « l'Habitant de Saint-Justin » fut publié après une série de dix monographies sur la sociologie des établissements français au Canada (1891-1894). Notre deuxième chapitre, sur l'œuvre d'ensemble de Gérin, suffit à montrer, croyons-nous, que l'auteur ne peut être jugé sur l'un ou l'autre de ses travaux. Sans vouloir infirmer a priori la thèse de M. Garigue, nous avouons ne pas être convaincu par son argumentation et par le contrôle qu'il est allé faire sur place, en 1955, dans ce village de Saint-Justin que Gérin avait étudié à la fin du siècle *dernier*. Voir Philip GARIGUE, « Mythes et réalités dans l'étude du Canada français », *Contributions à l'Étude des Sciences de l'Homme*, III (1956) 123-132. Cf. Philip GARIGUE, « Saint-Justin : A Case-Study in Rural French Canadian Social Organization », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXII (1956) 301-318 ; et Philip GARIGUE, « French Canadian Kinship and Urban Life », *American Anthropologist*, LVIII (1956) 1090-1101.

estime pour l'un des chercheurs les plus honnêtes qu'il nous ait été donné de fréquenter. Gérin appartient à cette catégorie des savants qui, devant un nouvel objet à étudier, savent forger leur propre instrument de travail. La sociologie de Gérin participe à un courant sociologique qui eut un rayonnement international, mais ses recherches n'en ont pas moins une valeur foncièrement canadienne. Qu'on se rappelle, par exemple, les traits suivants de sa sociologie : l'importance qu'il attache à la famille de l'habitant, ses lumières sur l'organisation du « rang » et de la paroisse canadienne-française, ses observations si pénétrantes de sociologie religieuse, ses recherches sur nos comportements politiques, son intérêt pour l'éducation populaire au Canada, les réponses qu'il donne au problème de notre adaptation nationale à un milieu « particulariste » anglo-canadien <sup>179</sup>.

Que l'on remarque aussi la correspondance parfaite qui existe entre ses principes méthodologiques et ses études pratiques. Toute son oeuvre s'inspire des mêmes prémisses. Son message social ne serait pas tellement difficile à recueillir. Et pourtant, ce message, d'une si haute inspiration, n'a pas encore été entendu et scruté comme il convient par ses compatriotes.

À une époque où le Canada français s'interroge de plus en plus lucidement sur le sens de son évolution économique-sociale, sur son adapta-

---

<sup>179</sup> E. Montpetit eut l'occasion, avant sa mort, de nous redire à quel point Gérin désirait que la sociologie servît à la cause de ses compatriotes. Le fait d'ailleurs apparaît clairement à travers toute l'oeuvre de Gérin. Il répondait dans les termes suivants à une lettre où C.J. Magnan avait délicatement associé son nom à celui de son père et de son grand-père (Étienne Parent) : « Et vous voulez bien, à la fin, mettre mon nom, comme pour me greffer irrévocablement sur ce bel arbre du patriotisme canadien. Merci de cette délicate attention. Cela va m'engager à redoubler d'efforts pour faire quelque chose qui soit digne de cette belle lignée de patriotes. » (Lettre à C.J. Magnan, datée d'Ottawa, le 6 janv. 1903) ; la lettre fut reproduite dans *l'Enseignement primaire*, XXIV (févr. 1903) 377.

tion culturelle, sur la signification de ses comportements politiques, sur l'enracinement de ses structures religieuses, sur le renouveau de son système scolaire, ne serait-il pas du plus haut intérêt d'entendre ce qu'un sociologue perspicace avait cru déjà pouvoir observer sur tous ces points il y a trente ou cinquante ans ?

Léon Gérin a été le témoin privilégié d'une époque qui fut marquée chez nous par de rapides et profondes transformations. Il a su en quelque sorte saisir sur le vif le mouvement et l'évolution de notre société. Rien de plus éloquent à cet effet que la suite des monographies qu'il rassembla et publia en 1937 et en 1948.

On est en droit de s'étonner que nos historiens et nos sociologues aient, en général, tenu si peu compte des observations de première main fournies par Gérin, - ne serait-ce que pour les confirmer ou les infirmer. À ceci, il y a plusieurs raisons. D'abord Gérin n'eut jamais le privilège de faire connaître ses recherches dans un enseignement proprement universitaire. Mais la raison la plus importante c'est que les travaux de Gérin restent encore aujourd'hui inaccessibles à la consultation. Ses écrits sont malheureusement disséminés dans une vingtaine de revues spécialisées ; et le chercheur qui se mettrait en tête de lire toutes les œuvres de Gérin devrait consacrer plusieurs mois à la seule cueillette de ses publications éparses.

Pourrait-on, en concluant ce travail, et pour manifester de façon tangible notre admiration pour Léon Gérin, souhaiter qu'une collection complète de ses oeuvres soit entreprise, publiée et mise à la disposition de nos chercheurs ? Un initiateur comme Léon Gérin, qui a largement contribué au prestige de la jeune sociologie canadienne, un serviteur public qui s'est fait remarquer en maints postes de confiance à Québec et à Ottawa, un ancien président de la Société royale du Canada, mériterait que son oeuvre figure en bonne place dans la collection de nos *Canadians*, et qu'elle puisse facilement être mise entre les mains de tous ceux qui ambitionnent, aujourd'hui, de prolonger son travail de pionnier et d'honnête chercheur.

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

## APPENDICE

### *Résumé d'une monographie de Gérin illustrant sa méthode*

[Retour à la table des matières](#)

À la fin de ses études, Gérin se sent attiré par la vie de paysan. Pour mettre à l'épreuve sa vocation de campagnard, il s'engage, en 1887, chez un cultivateur de la région de Saint-Hyacinthe. Il profitera de son séjour pour parfaire son apprentissage des travaux de la ferme, et aussi pour écrire une monographie sur la famille de son hôte qui lui semble offrir « un admirable exemplaire » de cultivateur « progressiste ».

Cette monographie fut publiée dans *M.S.R.C.*, 3e s., II (1908) 25-48 et dans *le Type économique et social des Canadiens*, 1re et 2e éditions. Nous suivrons ici la deuxième édition (1948). La monographie se trouve pp. 113-152.

## **LE CULTIVATEUR PROGRESSISTE AU CROISEMENT DES ROUTES ET DES VALLÉES**

*Le groupement à l'étude :* la famille C.... du village de Saint-Dominique, province de Québec.

### **1. Personnel**

Vivent à la maison :

- *Antoine*, le père, 60 ans
- *Herminie*, sa seconde femme, 47 ans
- *Les enfants* de ce ménage : 3 garçons et 3 filles, s'échelonnant de 18 à 8 ans.
- *Le père et la mère* d'Herminie, 76 et 72 ans.

Vivent, sur la même propriété, dans une autre maison appartenant à Antoine :

- *Amédée*, fils d'Antoine et de sa première femme
- *La femme et les enfants* d'Amédée
- *Les parents* d'Antoine habitent une annexe de ce logis.

Amédée exploite à son compte une terre attenante.

Antoine a donc à sa charge une douzaine de personnes. Il a aussi des domestiques.

Observations sur la composition du personnel :

- les enfants sont nombreux
- les jeunes grandissent au foyer
- les vieillards restent au foyer
- la présence des domestiques changent la composition familiale
- la mère n'est pas issue d'une famille paysanne, elle est fille de commerçants ; le fait est à noter.

## 2. Fonctions

Ce groupement réunit les fonctions de la *famille* et de *l'atelier*. Il n'y a pas ici uniquement des rapports de parenté mais aussi des relations de travailleurs à chef d'exploitation. L'atelier tend cependant à se séparer de la famille : des garçons de ferme sont employés.

La séparation des 2 groupements (famille, atelier) a ses répercussions sur les quatre fonctions de la famille :

a) *La procréation* : la fécondité de la famille reste élevée. Antoine eut 8 enfants de chacun de ses mariages.

b) *La subsistance matérielle* des membres : autrefois, la famille traditionnelle s'efforçait de constituer un domaine plein, suffisant à tous les besoins ; de le transmettre intact à un héritier chargé de la subsistance des jeunes et des vieux ; d'établir ses fils sur d'autres terres. Le cultivateur de Saint-Dominique, observe Gérin, n'a plus « la préoccupation absorbante de maintenir le domaine intact... de favoriser la création de nouveaux domaines agricoles... d'avantager dans ce but un fils au détriment des autres, ou, d'une manière générale, les

garçons au détriment des filles ». 119. (D'après l'étude du testament de famille.)

c) *La paix au foyer* : on note une certaine indépendance des membres les uns vis-à-vis des autres. Ce n'est plus la famille autoritaire des anciens paysans de France. La mère a vu son rôle grandir dans un pays où les hommes, dès l'origine, eurent à exercer leur activité loin du foyer : traite des fourrures et exploitation forestière. Les enfants eux-mêmes trouvèrent à l'extérieur de nombreuses occupations rémunératrices : commerce, fabrication, construction des voies ferrées. Ils pouvaient dès lors se montrer un peu plus indépendants sur la ferme paternelle. Le testament de famille révèle en outre que la mère est considérée comme l'exécutrice testamentaire du patrimoine, dont elle pourra disposer entièrement à son gré. La famille traditionnelle aurait eu un plus grand souci de conserver le domaine dans son intégrité. La mère en outre ne travaille plus guère sur la terre.

d) *L'éducation des enfants* : la famille plus traditionnelle donnait elle-même à ses enfants une éducation simple, pratique, routinière ; « l'école... tenait beaucoup moins de place dans ce système d'éducation que la vie en famille, le travail de la ferme et la parole du curé ». 122. Antoine est plus « progressiste ». Son fils Omer est placé chez un apiculteur comme apprenti. Hector va au collège, les autres enfants auront le même avantage.

*Observation.* - « Il est intéressant de constater que, dans la même mesure où l'atelier de travail tend à se séparer de la famille, celle-ci se charge de moins en moins d'assurer directement l'avenir des enfants, mais, d'un autre côté, développe sa fonction la plus haute, qui est l'éducation de ces enfants. » 122.

### 3. Moyens d'existence

Le lieu, le travail, la propriété de la famille sont tour à tour étudiés : « Le lieu, c'est-à-dire l'ensemble des conditions ou des ressources présentées spontanément par le milieu physique ; le travail, c'est-à-dire le parti que l'homme a pu tirer de ces conditions par l'exercice de sa propre activité : enfin, la propriété, c'est-à-dire les produits de l'exercice de cette activité accumulés sous forme d'immeubles, de biens mobiliers, d'épargnes quelconques. » 123.

#### A. - LE LIEU

*La nature du sol.* - Vallée de formation laurentienne ; effets des eaux, dépôts géologiques suivants trois zones : argile, terre franche, terrain sablonneux. Le massif montagneux du sud, près de Saint-Dominique, en se désagrégant, a livré des sols assez abondants et fertiles.

Voici avec quelle précision l'emplacement même de Saint-Dominique est décrit : « Saint-Dominique, sur le cours mitoyen et sur la rive sud du Saint-Laurent, à 34 milles à l'est de Montréal (exactement 45° 34' lat. N. par 72° 50' 30" long. O. de Greenwich), est situé dans la vallée... où elle atteint sa plus grande largeur, et où parallèlement les argiles et les terres franches acquièrent le plus d'extension. On observera, d'un autre côté, que Saint-Dominique n'est pas au cœur de cette zone de la vallée qui est la mieux partagée au point de vue de la nature du sol, la zone argileuse, mais sur sa bordure extérieure, et à cheval sur la zone sablonneuse moins fertile. Sa situation à cet égard est intermédiaire entre celle de paroisses situées complètement dans la zone argileuse et connues pour la fertilité de leur sol, comme Saint-Simon et Saint-Hugues, et celle d'endroits compris dans la zone sablonneuse et à sol pauvre, comme certaines parties de Saint-Liboire.

La terre de C..., à proximité du village de Saint-Dominique, sur un exhaussement de la vallée, se compose d'un sol de consistance moyenne, suffisamment profond et calcaire, mais où déjà l'assise rocheuse affleure sur certains points formant des bassins d'un drainage difficile. » 126.

*Moyens de transport.* - Facilités par la configuration plane de cette région depuis longtemps déboisée. - Le fleuve Saint-Laurent est, en face, une voie maritime d'importance. Le Richelieu communique par canal avec l'Hudson ; ce fut longtemps la principale artère entre le Canada et les États-Unis. D'autres rivières, bien qu'assez peu navigables, jouèrent un rôle important en offrant des tracés naturels pour les voies ferrées construites sur leurs rives : rivières Yamaska, Saint-François, Coaticook, Massawippi, etc. Ces lignes de chemins de fer vont aboutir aux ports du Maine et du Massachusetts. Saint-Dominique n'a pas encore à cette époque de ligne de chemin de fer. Mais, 6 milles au nord-ouest, la ville manufacturière de Saint-Hyacinthe est desservie par 4 lignes ferroviaires.

*Productions spontanées.* - Les développements de la culture, du commerce, des transports, l'accroissement de la population tendent à faire disparaître les fruits sauvages et de production spontanée. C... essaie de compenser par la culture des fraisiers et des pommiers, dont il vend les produits en ville. Certaines essences forestières ont disparu. C... doit acheter des commerçants une partie de son bois de construction. Le bois de chauffage même est moins abondant. C... possède un domaine forestier de 40 arpents comprenant une riche érablière. Pour économiser son bois, il commença, dès 1887, à utiliser de la tourbe comme combustible.

## B. -LE TRAVAIL

a) La simple récolte tient peu de place.

b) Les industries domestiques tendent à disparaître : les femmes ont cessé de tisser, de filer. Elles cousent mais en s'inspirant des « cahiers de modes » et en utilisant des matériaux achetés. Les hommes ne fabriquent plus leurs outils ni leurs instruments aratoires.

c) Des travaux d'extraction sont en cours à proximité de la ferme de C ... : chaux, travaux de carrière.

d) On note un commencement de spécialisation agricole vers 1887 : production laitière et élevage. C... nourrit 25 vaches, vend son lait à la fromagerie. Le sérum du lait lui sert à engraisser des porcs pour la vente et les besoins domestiques.

C... élève aussi des chevaux, et possède un étalon pur sang. Il possède un petit verger et un rucher. La culture du sol se fait en vue de l'alimentation du troupeau.

e) La spécialisation entraîne l'activité commerciale : C... fait le commerce des vaches, des porcs et des chevaux. Il achète de grandes quantités de grains moulus. Il loue son reproducteur. Il achète un surplus de fumier. Il se procure chez les grainetiers diverses graines de semence.

f) On observe même certaines méthodes de culture avancée : drainage souterrain, qui permet un ensemencement plus hâtif au printemps ; luzernières, donnant trois coupes par année ; instruments aratoires perfectionnés ; main-d'œuvre assez nombreuse au moment des grands travaux : C... engage des hommes pour ses travaux de charpente, pour la plantation des pommiers, la rentrée du bois de chauffage. Il est en rapport avec le commerçant d'animaux, l'apiculteur, le boucher, le boulanger et plusieurs cultivateurs.

g) La spécialisation et la commercialisation de la culture s'observent dans toute la plaine du sud, à cette hauteur : culture potagère et fruitière ; production laitière ; culture du foin ; production du fromage et du beurre, dans des installations coopératives, en vue de l'exportation.

### C. - LA PROPRIÉTÉ

C..., possède une terre de 30 arpents par 7, portant la maison et une dizaine de bâtiments de ferme : valeur globale 8,000 dollars.

Il a comme bétail : 25 bêtes à cornes, 7 chevaux, 25 porcs. Son matériel de ferme est très complet : charrues, herses, rouleau, semoir, faucheuse, houe et râteau à cheval, plusieurs voitures, batteuse mécanique. Valeur du troupeau et du matériel : 2,500 dollars.

La richesse mobilière, par rapport à la propriété foncière, tient une place plus importante que dans l'économie de *l'habitant* traditionnel.

En 1887, on notait encore dans la région les vestiges d'un ancien système de redevances seigneuriales. En 1854, la Législature avait aboli le régime et permis aux fermiers de se libérer de leurs charges annuelles en versant un acquittement total aux concessionnaires des seigneuries. C... ne s'était pas encore prévalu de ce droit et continuait à payer une redevance annuelle de quelques dollars. On voit que le « groupement supérieur » de la vie publique n'avait pas encore réussi complètement à changer la formation traditionnelle et communautaire des habitants.

### 4. Mode d'existence

a) Le régime alimentaire : peu de progrès réalisé. Le régime alimentaire est substantiel, sans être délicat. L'économie domestique n'est pas encore pratiquée d'une façon consciente.

b) L'habitation : C... garde chez lui ses beaux-parents, infirmes ; mais il a logé dans une maison distincte ses propres parents et son fils. Gérin y voit une tendance vers le particularisme, encore restreint à cette époque.

c) Le vêtement : les étoffes de confection domestique ont été remplacées par des tissus manufacturés. La famille a subi l'influence générale du commerce urbain, des transports, des modes.

d) L'état de santé : il n'est pas trop mauvais, mais on pourrait s'attendre à mieux pour des gens qui vivent au grand air. Les jeunes générations semblent moins robustes que les plus vieilles. La « complication sociale » affecte notablement la santé des populations et seule une meilleure pratique de l'hygiène peut parer aux inconvénients de la vie moderne, note Gérin.

## 5. Phases d'existence

Nous avons déjà observé quelques traits de l'évolution sociale du type à l'étude : la famille se sépare de plus en plus de l'atelier, elle adopte un régime de partage plus égalitaire entre les enfants ; sous l'influence des moyens de transport modernes, elle a peu à peu abandonné les industries domestiques et les travaux de pure récolte, pour entrer dans la voie de la spécialisation agricole. Nous sommes à une époque de transition et nous voyons naître sous nos yeux un nouveau type de groupement social : le grand atelier industriel et commercial. C... qui a reçu une excellente éducation, ne refuse aucune amélioration ; il se montre en ceci plus progressif que son père. Celui-ci avouait à Gérin son scepticisme à l'égard des raffinements de la technique agricole. Dans son temps, on comptait davantage sur les procédés traditionnels et routiniers ainsi que sur la vigueur physique de l'exploitant.

Vingt-deux ans après ses premières observations, Gérin retourne à Saint-Dominique pour suivre l'histoire de la famille. C... est mort, ainsi

que sa femme et le vieux père de C... Les enfants ont quitté la maison paternelle, excepté Orner, le second fils, qui détient le domaine. Joseph, l'aîné, a quitté la terre trop pauvre sur laquelle son père l'avait installé, et il s'est fixé sur une ferme dans une paroisse voisine. Alma a épousé un commerçant maintenant prospère de Saint-Dominique. Sa sœur Sara, devenue modiste et peintre à ses heures, demeure auprès d'elle. Virginia a gagné New York où elle travaille à vingt-cinq dollars par mois. Hector, après avoir sans trop de succès exploité une terre de la région, est devenu fromager dans un village voisin.

Orner, le second fils, exploite actuellement le domaine du père. Il est marié et père de 7 enfants en bas âge. Sa grand-mère vit chez lui. Il ne s'est pas prévalu des avantages que son père lui avait offerts de l'envoyer au collège ; il n'a plus ce bel enthousiasme et cet esprit d'initiative si vifs chez son père. Il n'a pas continué ses améliorations et, sous son administration, la propriété n'a guère prospéré : il a abandonné la culture des luzernières ; il a perdu ses abeilles ; le feu a détruit une partie de sa forêt et il a vendu le reste en bois de chauffage. Il a vendu aussi la deuxième maison, autrefois habitée par Amédée, ainsi que le verger attenant. Conclusion : il n'est pas sûr qu'Omer pourra continuer avec succès l'œuvre si bien commencée par son père.

Amédée, l'aîné et le seul fils du premier mariage, connaît plus de succès. Il est marié et père de huit enfants convenablement instruits. Il exploite, à proximité du domaine paternel, une ferme prospère. Sa maison est fort coquette et confortable. Un de ses fils est fromager ; deux autres travaillent sur la ferme. Deux filles sont au pensionnat. Amédée a 6 soeurs vivantes. Elles se marièrent au Canada et suivirent leur mari aux États-Unis.

## 6. Relations avec les autres groupements

Gérin rappelle d'abord les principaux caractères de l'organisation sociale traditionnelle chez les paysans canadiens. Elle est à base de trois groupements principaux : a) *la famille de l'habitant* qui assure, au

profit de tous, le maintien du domaine commun, et établit ses enfants en retour des services rendus au groupe. b) *Le voisinage*, qui résulte de la distribution territoriale par « rangs », i.e. : le village est divisé, par des routes longitudinales, en une série de parallèles. De chaque côté de la route du rang, s'alignent des terres rectangulaires beaucoup plus longues que larges s'enfonçant vers l'intérieur à partir du chemin. Les maisons sont construites au bord de la route et se suivent à intervalles assez rapprochés. Les « premiers voisins » font presque partie de la famille. Toutes les familles d'un même rang font cause commune et s'entraident ; elles voient à la subsistance de leurs pauvres et remplissent les fonctions des mutuelles modernes. c) La paroisse, enfin, englobe les deux groupements élémentaires. Elle est dirigée par le curé qui exerce une autorité un peu paternaliste dans l'ordre moral et souvent aussi dans le domaine social.

À Saint-Dominique, on retrouve encore ces trois institutions traditionnelles, mais elles ne sont plus les seules ; et leur rôle a subi de notables transformations. La famille a perdu de sa stabilité et de sa cohésion. Le voisinage est moins important, les corvées d'entraide sont beaucoup moins fréquentes. La paroisse a perdu une part de son prestige social et de son autorité.

On observe la création du petit atelier patronal de culture : le chef d'exploitation ne compte plus seulement sur la main-d'œuvre familiale, il a plus d'initiative, il abandonne peu à peu les méthodes agricoles routinières.

Saint-Dominique subit fortement l'influence des grands ateliers de fabrication, de commerce, de transport, originaires des grands centres. Gérin appelle ce phénomène « le patronage collectif exercé de loin par un nouveau type de groupement social... ».

Les professions libérales ont acquis plus d'importance, les institutions religieuses ont proliféré dans le voisinage, par exemple à Saint-Hyacinthe. La vie politique s'est intensifiée dans la mesure où les habitants sont devenus plus conscients de leurs intérêts. Les grands centres comme Montréal exercent une action lointaine mais profonde sur

la vie locale. Gérin parle alors de « complication sociale ». Le sous-titre de son étude originale portait : « Les débuts de la complication sociale dans un milieu canadien-français ».

### Conclusion

a) La vie sociale repose encore sur « un groupement traditionnel mixte, à la fois famille et atelier de travail ». 150.

b) On observe un début de spécialisation sociale : séparation progressive de la famille et de l'atelier. *La famille* est en mesure de mieux remplir son rôle, l'éducation des enfants. *L'atelier* devient plus à même d'exploiter les ressources locales.

c) L'évolution a été favorisée par la géographie locale : sol plus fertile, voies de communications naturelles.

d) L'évolution est due surtout à la constitution d'un nouveau groupement, le grand atelier, qui exerce son action de l'extérieur.

e) Quant au *mode d'existence*, remarquons un fait significatif : dans la mesure même où un aspect de la vie sociale échappe à l'influence du « grand atelier », il reste plus stationnaire, plus traditionnel ; v.g. la nourriture.

f) Dans le cas de notre famille, le progrès est dû surtout à l'initiative du chef lui-même. On ne peut prédire que son oeuvre sera continuée.

g) Gérin termine son analyse par les remarques suivantes qui nous éclairent sur sa conception de la « sélection sociale » : « En effet, lorsque s'exerce brusquement, dans un milieu traditionnel comme celui-ci, l'action énergique du grand atelier, il se produit une sélection. La masse des familles subit cette action plus ou moins passivement, et la passivité revêt deux formes très opposées : résistance pure et simple, ou bien désorganisation complète. Le premier procédé réduit la famille à un régime de privations, et sera désormais de moins en moins

praticable ; le dernier a l'effet de détacher la famille du sol, de la livrer à toutes les aventures de l'instabilité. Mais, entre ces deux extrêmes, on observe ici et là des chefs de famille supérieurement doués qui savent s'adapter aux conditions nouvelles, en profitent, sans se laisser désorganiser par elles ; et à chaque génération il se fait une nouvelle sélection. » 151-152.

h) L'adaptation aux nouvelles conditions n'est pas facilitée par l'action des institutions traditionnelles : « L'avènement du grand atelier a eu l'effet de diminuer l'importance du rôle social de ces institutions traditionnelles, le rang, la paroisse : il a augmenté le nombre, amélioré la situation matérielle, des institutions religieuses, mais sans les engager à adapter plus complètement leur action aux conditions du régime nouveau. Ces institutions continuent de se conformer à l'idéal de la masse des familles encore dominées par la tradition, au lieu de s'adapter aux exigences des types encore exceptionnels, précurseurs d'un état social futur. » 152.

En situant la famille de C... dans le grand courant urbain qui se développait déjà si rapidement à son époque, Gérin se trouvait à décrire un phénomène typique de notre évolution sociale ; et il pressentait en quelque sorte l'effort rénovateur, ou créateur, qui allait être exigé des institutions traditionnelles du Canada français.

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

## English Abstract

[Retour à la table des matières](#)

Lon Gérin is a Canadian sociologist who was born in 1863 and died in 1951. Both his father and his grandfather had been interested in social studies. One of his father's works, *Jean Rivard*, is a novel which was written, as it seems, according to the monographic method of Le Play.

Gérin made his first studies in Ottawa, a bilingual city, and he soon mastered the two languages of the country. He went to college in Nicolet, in the Province of Quebec, where he pursued brilliant classical studies. He then studied law at L'Université de Montréal.

Like his father and mother, Gérin was interested in natural sciences. In 1885, after his law course, he went to Paris to attend lectures in natural sciences. While in Paris, he discovered, by chance, the School of "La Science Sociale" founded by Le Play, then being directed by Henri de Tourville. He lived in Paris only six months, but became well acquainted with the methods of "La Science Sociale." He met de Tourville and Edmond Demolins several times, and when he left for

Canada, he promised his professors to contribute to their research by preparing monographs on his country.

Back in Canada, he decided to settle on a farm and took a civil service position to complement his earnings. He used to devote all his leisure time to social research on his milieu.

From 1898 to 1941, he was an active member of the Royal Society of Canada. He became President of the Society in 1933. He made several communications to the Society, some of which constitute important contributions to the social geography of Canada.

### *Gérin's writings*

The bibliography of his writings contains more than 90 titles, mostly articles, some of them covering more than 60 pages. His articles were published in 25 different periodicals, in Canada, France, England, and the United States.

His most important studies appeared in *La Science Sociale*, of Paris, in the *Proceedings of the Royal Society of Canada*, and in the *Revue Trimestrielle Canadienne* of Montreal.

Gérin's works can be divided into various categories : a) the social history of the French Colony in Canada ; b) monographs on the various social types of French Canada ; c) studies on the Indian societies ; d) research on education and culture in Canada ; e) literary and linguistic studies ; f) social biographies ; g) social controversy ; h) studies on agricultural problems ; i) works on methodology.

One can get a good idea of Gérin's works by consulting two books in which he has brought together some of his most significant studies : *Le Type Economique et Social des Canadiens* (1937), and *Aux Sources de Notre Histoire* (1946).

In his studies, Gérin followed first the methodology of de Tourville. He later (1909) adapted de Tourville's method to his own problems

and devised a methodology of his own. The main lines of his method may be summarized as follows.

### *The object of social science*

For Gérin, the object of sociology is the human group, "le groupement humain." He accepts substantially this definition given by de Tourville : "The object of social science is the conditions or laws of the various groups needed among men for most of their activities." But the main concept Gérin stresses is that of the group. "Social science," says Gérin, "is the science of human groups."

### *Method of research*

The object of social science will determine the method to be followed in studying it. The method Gérin proposes rests on : a) *direct observation*, because the group is a concrete object to be studied with the same accuracy as the objects of physical and natural sciences ; b) *monographic observation*, because the human group is a very complex object which requires concentration on one type at a time ; observation should be "focused on one object, one real group, taken as a type, and from which the whole enquiry is made..." ; c) *methodical observation*, which means that the observation has to be guided. This guide is called the "Nomenclature." Gérin followed first the Nomenclature composed by de Tourville. De Tourville prepared his Nomenclature by coordinating and synthesizing the method of research followed implicitly by Le Play. The Nomenclature is an analytical index, a series of items to be covered by the sociologist in the preparation of a monograph. De Tourville's Nomenclature contains 25 major items to be studied : Place, Work, Property, Family, Direction of labor, Commerce, Intellectual culture, Religion, Village, City, etc.

Gérin finds fault with this Nomenclature because it is not centered on the main object of sociology : the group. "Since social science is the science of human groups, it would be logical that the Nomenclature be based on human groups..." Gérin prepares then his own Nomenclature, the main items of which will be the various human groups.

### *Gérin's Nomenclature*

His Nomenclature contains six major parts :

The first part presents the groups which are to be retained and studied by the sociologist, that is, the groups which are observable and sufficiently consistent, "the specific groups," those which essentially constitute a society. Gérin gives a list of about fifteen of them : Family, Shop, Commerce, Parish, County, District, City, Province, State, Other Nations, etc.

The second part of the Nomenclature gives us an analytical key to study the group in itself : its Personnel, Function, Means of existence, Mode of existence, Phases of existence, Relations to other groups.

The third part presents a more detailed explanation of this key in order to apply it to the 15 groups. For instance, in studying the Mode of existence of the Family, the sociologist will observe its food, dwelling, clothes, hygiene, recreations.

The fourth part is a table which classifies the various groups according to private life and public life. Private life is subdivided into fundamental, auxiliary, and collective. Public life is broken into local, central, and exterior.

The fifth part is a general classification of the groups according to two main types : the "particularistic" and the "communitaristic" groups. A particularistic group is one in which the individual has been educated to conduct his own life freely, personally, and peacefully in the group, and who is able to exploit natural resources rationally. A

particularist is a man inspired by personal initiative. A "communautaire" is one who depends closely on the group, because the group has not formed him to direct his life independently or to dominate nature.

The sixth part of the Nomenclature gives a series of items to be covered by the student who wants to find the degree of "particularism" or "communitarism" of any of the 15 groups.

Gérin's method was presented mainly to the Royal Society, in 1909, and to *La Science Sociale*, in 1912. Many other articles on methodology appeared in learned periodicals.

*La Science Sociale* of Paris published his best methodological study in a lengthy fascicule of 64 pages. This article was well received in Paris, especially by Philippe Champault, the writer of the School's official text-book. Champault wrote of Gérin: "He is the strongest champion of 'La Science Sociale' we have in the New World."



In a general evaluation of Gérin's methodology, attention was drawn to a certain number of problems. The following points especially have been criticized and studied in the light of sociological theory.

a) With respect to Gérin's conception of the Group the following are pointed out : the limits of his "functional" approach ; his neglect of informal groups ; his neglect also of the sociocultural phenomena which, in a way, transcend the life of organic or "specific groups."

b) Among the "specific groups" Gérin has studied, much attention was paid by him to the family. Other groups were indeed studied, but the Nomenclature becomes less and less precise as the "groups" become larger and more complex, (City, Province, etc.).

c) Gérin, in fact, has avoided the pitfalls of a false *sampling procedure* in his monographic approach. This is due to his experience as an

observer, and to the fact that he could easily single out "typical families" in a traditional and homogeneous milieu. His process has a certain analogy with the ethnological method, especially as regards the way of generalizing from a limited number of observations made in an undifferentiated social context. But Gérin's system of generalization would today be considered too intuitive to be applied safely to our complex social structures, even to our rural communities.

d) A theory of social change underlies Gérin's principles concerning the rôle of the *Particulariste* and the *Communautaire* in the progress of societies. This theory, borrowed from the "École de Science Sociale," has the merit of "personalizing" social relations and social reforms, but it pays too little attention to the effects of collective action, to the consequences of institutional endeavours, to the pressure of organized activities (v.g. labor unions, political parties, interest groups, etc.).



In the conclusion, hope is expressed that Gérin's works will be more widely studied by our historians and social scientists. His first-hand observations are of invaluable interest to the modern sociologist studying the evolution of our Canadian society.

Gérin's writings are not too well known in Canada. This is, due to the fact that his studies were published in very specialized reviews which are not easy to find in the ordinary library. It is to be hoped that the near future will see the numerous articles of Léon Gérin made available in a complete edition of his works.

Gérin, who was never connected with any university, has been highly regarded by social scientists from L'Université de Montréal and L'Université Laval of Quebec, such as E. Montpetit and J.-C. Falardeau.

His studies represent one of the very few re-interpretations, on this continent, of the "Science Sociale." By the variety, the length and the originality of his works, Léon Gérin will remain as one of the leading names in the early history of Canadian sociology.

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

## Chronologie des œuvres de Léon Gérin

[Retour à la table des matières](#)

### ABRÉVIATIONS

*Sc. soc.*     *La Science sociale*, Paris.

*M.S.R.C.* : *Mémoires de la Société royale du Canada*, Ottawa.

*R. T.C.*     *Revue trimestrielle canadienne*, Montréal.

a) On trouvera ici, disposés selon la date de leur parution, la liste des travaux écrits par Léon Gérin. En utilisant les indications biographiques données au chapitre premier, on pourra vérifier à quel moment de la carrière de Gérin chacune des études se situe. Cette chronologie nous révèle, dans ses grandes lignes, l'itinéraire intellectuel de l'auteur.

b) Si l'on désirait un regroupement *analytique* des oeuvres de Gérin, on n'aurait qu'à se reporter à notre chapitre deuxième où nous avons eu l'occasion de présenter l'ensemble des écrits de l'auteur sous les neuf rubriques suivantes :

Histoire sociale  
Monographies sociales  
Études sur les Indiens  
L'éducation et la culture au Canada  
Littérature et linguistique  
Biographies sociales  
Controverse sociale  
Travaux de science agricole  
Études méthodologiques

c) Nous avons été aidé dans nos recherches bibliographiques par le travail de Sr Blanche BELLAVANCE, N.D.B.C., « Bibliographie des oeuvres de Monsieur Léon Gérin », thèse de maîtrise présentée à l'École des Bibliothécaires, Montréal, 1939. Cette bibliographie avait été approuvée en principe par Léon Gérin. Elle comporte cependant un certain nombre de lacunes et ses références sont souvent incomplètes.

**1891** « Monographie du Canada : I. Les premières tentatives de colonisation », *Sc. soc.*, XI (avril 1891) 320-344.

« Monographie du Canada : II. Les premières tentatives de colonisation », *Sc. soc.*, XI (juin 1891) 526-550.

« Monographie du Canada : III. La première étape de la colonisation administrative ; I. - Les Seigneurs fonctionnaires », *Sc. soc.*, XII (août 1891) 161-192.

« Monographie du Canada : IV. La première étape de la colonisation administrative ; II. - Les fondations pieuses », *Sc. soc.*, XII (déc. 1891) 544-568.

**1892** « Monographie du Canada : V. Impuissance de Louis XIV à suppléer à l'initiative privée dans la colonisation. Expansion de la colonie par les coureurs de bois », *Sc. soc.*, XIII (juin 1892) 519-546.

« Monographie du Canada : VI. Le triomphe définitif de l'initiative privée dans la colonisation. La conquête du pays par les Anglais », *Sc. soc.*, XIV (nov. 1892) 374-392.

« L'éducation », articles parus dans *la Minerve*, Montréal, 31 oct., 3 et 8 nov. 1892, sous les titres « Éducation I », « Éducation II », « L'initiative privée » ; les positions de Gérin furent contestées par « Oculus » dans le même journal ; Gérin publia alors quatre nouveaux articles : « Le rôle de la Famille », « Le rôle de l'Atelier », « Le rôle de l'École », « L'École envahissante », *la Minerve*, 15, 17, 22 et 24 nov. 1892.

**1893** « Monographie du Canada : VII. Comment le domaine plein a assuré le maintien de la race : I. - L'émigrant percherois et ses similaires », *Sc. soc.*, XV (juin 1893) 426-446.

« Monographie du Canada : VIII. Comment le domaine plein a assuré le maintien de la race ; II. - Au foyer de l'habitant », *Sc. soc.*, XVI (oct. 1893) 296-320.

**1894** « Monographie du Canada : IX. Comment le domaine plein a assuré le maintien de la race, et comment se classe le type franco-canadien ; III. - Le « rang » et la paroisse », *Sc. soc.*, XVII (avril 1894) 318-347.

« Monographie du Canada : X. Comment le domaine plein a limité le développement de la race. - Conclusions », *Sc. soc.*, XVIII (nov. 1894) 417-444.

**1895** « Controverse sociale », trois articles publiés dans *le Monde*, Montréal, 18 janv., 26 janv., 2 févr. 1895. Ces articles sont signés « Un observateur ». Gérin y réfute « Vérités sociales » publiées par « Un religieux » dans *la Minerve*, Montréal, 9, 12, 23 janv. 1895.

« Lettre du Canada, Ottawa, 25 janv. 1895 : Un incident de la politique coloniale anglaise », *le Mouvement social*, Paris, IV (févr. 1895) 31-35.

« Sir John Macdonald et la phase nouvelle de la politique canadienne », *le Mouvement social*, Paris, IV (sept. 1895) 196-197, Paris, IV (sept. 1895) 196-201.

**1896** « Le gentilhomme français et la colonisation du Canada », *M.S.R.C.*, 2e série, II (1896) 65-94.

« L'évolution sociale des Canadiens français », *le Mouvement social*, Paris, V (nov. 1896) 237-241.

**1897** « Progrès intellectuel comparé », *l'Indépendant*, Fall River, Mass., 26 oct. 1897 ; l'article parut aussi dans *le Mouvement social*, Paris, VI (déc. 1897) 299-300.

« La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada : I. L'influence du régime du travail », *Sc. soc.*, XXIII (juin 1897) 441-479.

« La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada : II. L'influence des traditions des quatre populations canadiennes dans la vie privée », *Sc. soc.*, XXIV (nov. 1897) 356-390.

**1898** « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada : III. L'influence des traditions dans la vie locale et dans la vie publique. - Les réformes », *Sc. soc.*, XXV (juin 1898) 488-522.

« La décadence de l'Institution royale », *Bulletin des Recherches historiques*, Lévis, IV (mars 1898) 66-71.

« L'habitant de Saint-Justin. Contribution à la géographie sociale du Canada », *M.S.R.C.*, 2e série, IV (1898) 139-216.

Lettre à l'honorable sénateur T.-A. Bernier, datée d'Ottawa, le 10 août 1898. *Archives du Collège Sainte-Marie*, Montréal. Folio 5322-8.

Lettre au directeur du journal *Manitoba*, pour publication, en réponse à un article de ce journal, paru le 3 août 1898 ; datée d'Ottawa, le 13 août 1898. *Archives du Collège Sainte-Marie*, Montréal. Folio 5322-10.

**1899** « Trois types de l'habitant canadien-français », *Sc. soc.*, XXVIII (août 1899) 96-114. (Conférence prononcée à Ottawa et à Montréal.)

**1900** « La Seigneurie de Sillery et les Hurons de Lorette », *M.S.R.C.*, 2e série, VI (1900) 73-115.

« The Hurons of Lorette », *Transactions of the Ottawa Literary and Scientific Society*, le 26 juin 1900, pp. 69-92.

« The Hurons of Lorette », *Report of the Seventieth Meeting of the British Association for the Advancement of Science*, Bradford, Sept. 1900. London, John Murray, 1900, pp. 549-568.

**1901** « Conférence de M. Léon Gérin : Le service frigorifique », *Société d'Industrie laitière*, Québec, le 9 janv. 1901, pp. 99-105.

« Qu'advient-il de la race canadienne-française en ce XXe siècle ? Restera-t-elle unie, forte, homogène, ou se fondra-t-elle dans le pan-américanisme ? » *Monde illustré*, Montréal, le 28 mars 1901.

« Notre mouvement intellectuel », *M.S.R.C.*, 2e série, VII (1901) 145-172.

« Le Huron de Lorette : I. A quels égards il est resté sauvage », *Sc. soc.*, XXXII (oct. 1901) 334-360.

**1902** « Le Huron de Lorette : II. À quels égards il s'est transformé », *Sc. soc.*, XXXIII (avril 1902) 319-342.

« La propagande antialcoolique au Canada », *Sc. soc.*, XXXIII (juill. 1902) 84-86.

Lettre à l'honorable A. Desjardins, datée d'Ottawa, le 14 oct.

**1902.** *Archives du Collège Sainte-Marie*, Montréal, Folio 5287-1.

« La maturation du fromage à basse température. »(Conférence de M. Léon Gérin). *Société d'Industrie laitière de la province de Québec*. 21e rapport. Supplément au rapport de l'honorable ministre de l'Agriculture : 1902. Québec, Imprimeur du Roi, 1903, pp. 53-63.

« Conférence de M. Gérin : L'emploi des préservatifs ou antiseptiques en laiterie », *Société d'Industrie laitière de la province de Québec*. 21e rapport. Supplément au rapport de l'honorable ministre de l'Agriculture : 1902. Québec, Imprimeur du Roi, 1903, pp. 160-164.

**1903.** Lettre à M. C.J. Magnan, directeur de *l'Enseignement primaire*, datée d'Ottawa, le 6 janv. 1903. Publiée dans *l'Enseignement primaire*, Québec, XXIV (févr. 1903) 377.

« Les causes du conflit Iroquois-Huron », *la Nouvelle France*, Québec, II (juin 1903) 273-280.

**1904** « M. Demolins et la science sociale ; réponse aux critiques », *la Revue canadienne*, Montréal, XLVI (avril 1904) 339-358.

« The French Canadian », section 16 de l'article sur le « Canada », *The Encyclopedia Americana*, New York et Chicago. American Publication, 33 vol., 1829-1949, vol. V, pp. 357-360, L'article de L. Gérin y fut d'abord publié en 1904.

**1905** « Vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français », *M.S.R.C.*, 2e série, XI (1905) 67-87.

**1908.** « Association canadienne de producteurs de semences et le cultivateur », *Association canadienne de Producteurs de Semences*. Compte rendu de la 4e assemblée annuelle, Ottawa, févr. 1908, pp. 97-103.

« The Canadian Seed Growers' Association and the Farmer », *Canadian Seed Growers' Association*. Report of 4th Annual Meeting, Ottawa, Feb. 1908, pp. 87-92.

« Deux familles rurales de la rive sud du Saint-Laurent : Les débuts de la complication sociale dans un milieu canadien-français », *M.S.R.C.*, 3e série, II (1908) 25-65.

**1909.** « Le succès de ce grand mouvement... », *Association canadienne de Producteurs de Semences*. Compte rendu de la 5e Assemblée annuelle, délibérations, Ottawa, févr. 1909, p. 40.

« Reference has been made previously... », *Canadian Seed Growers' Association*. Report of 5th Annual Meeting, Proceedings Feb. 1909, pp. 90-91.

« La science sociale. Aperçu d'une méthode simple d'observation, d'étude, d'enseignement », *M.S.R.C.*, 3e série, III (1909) 129-166.

**1910.** Lettre à M. Errol Bouchette, secrétaire du comité de la Société royale du Canada chargé de faire rapport sur le projet de création d'une section de science sociale ; datée d'Ottawa, le 10 janv. 1910, *M.S.R.C.* : « Correspondence, etc., on the subject of the creation of new Sections in the Royal Society of Canada (printed by order of the Society for the information of Members) », 1911, pp. 9-11.

**1912.** « Aperçu d'un enseignement de la science sociale : 1. L'objet », *Sc. soc.*, LIII (avril 1912) 1-64.

**1913.** « Notice sur Errol Bouchette, de la Société royale du Canada », *M.S.R.C.*, 3e série, VII (1913) 1-6. Cet article est un tiré à part de : « Errol Bouchette », *M.S.R.C.*, 3e série, VII (1913) v-x.

« À propos du village à banlieue morcelée », *Bulletin de la Société internationale de Science sociale*, Paris, no 110 (nov. 1913) 161-169.

**1914.** « Le village à banlieue morcelée. L'influence de la nature du sol et du régime des eaux », *Bulletin de la Société internationale de Science sociale*, Paris, no 118 (juill. 1914) 185-190.

« L'intérêt sociologique de l'œuvre de Garneau », *Bulletin de la Société internationale de Science sociale*, Paris, no 114 (mars 1914) 58-67.

« La sociologie : le mot et la chose », *M.S.R.C.*, 3e série, VIII (1914) 321-356.

**1915.** « L'intérêt sociologique de notre histoire au lendemain de la conquête », *R.T.C.*, I (mai 1915) 3-14.

**1917.** « Pays normand et pays canadien. Aperçu social comparatif », *M.S.R.C.*, 3e série, XI (1917) 175-191.

**1923.** « Notre industrie ovine », *R.T.C.*, IX (mars 1923) 21-37.

**1924.** « Comment se maintiendra le groupe national canadien-français », *Revue de l'Amérique latine*, Paris, VII (juin 1924) 488-495.

« Le pays et la famille de Gérin-Lajoie ; impressions d'enfance d'un de ses fils », *Bulletin des Recherches historiques*, Lévis, XXX, (oct. 1924) 291-299.

**1925.** « L'histoire véritable de deux revues québécoises », *le Canada français*, Québec, XII (sept. 1925) 13-27.

« La science sociale en histoire », *R.T.C.*, XI (déc. 1925) 352-380. (Communication faite à la semaine d'Histoire du Canada, sous les auspices de la Société historique de Montréal, le 25 nov. 1925.)

*Antoine Gérin-Lajoie : la résurrection d'un patriote canadien, avec introduction et compte rendu par Léon Gérin, de la Société royale. Montréal, Éditions du Devoir, 1925. Édition du Centenaire. 325 pp. (Comprend certains documents relatifs au centenaire.)*

**1929.** « Avez-vous lu Roland ? », *R.T.C.*, XV (sept. 1929) 367-394.

**1931.** « La première tentative de colonisation française en Amérique », *The Canadian Historical Association*, Ottawa, Dept. of Public Archives, mai 1931, 49-60.

« L'observation monographique du milieu social », *R.T.C.*, (déc. 1931) 378-389. - (Conférence inscrite au programme de l'École d'Action sociale, sous l'égide de l'Institut pédagogique de Montréal, et prononcée le 10 août 1931.)

« A collection of Documents Relating to Jacques Cartier and Sieur de Roberval, by H.P. Biggar, Ottawa, 1930 », *The Canadian Historical Review*, Toronto, XII (1931) 433-435.

**1932.** « La famille canadienne-française, sa force, ses faiblesses. Le paysan de Saint-Irénée, hier et aujourd'hui », *R.T.C.*, XVIII (mars 1932) 35-63. - (Conférence prononcée le 24 octobre 1931, à l'Institut

pédagogique de Montréal, devant l'École d'Action sociale, avec développements.)

« Le chiffre et la statistique en science sociale », *R.T.C.*, XVIII (sept. 1932) 235-251. - (Conférence prononcée le 12 déc. 1931 à l'invitation de l'École d'Action sociale et sous l'égide de l'Institut pédagogique de Montréal.)

« Baron de Lahontan : Dialogues curieux entre l'auteur et un sauvage de bon sens qui a voyagé, et Mémoires de l'Amérique septentrionale, Baltimore et Paris. - London, 1931 », *The Canadian Historical Review*, Toronto, XIII (1932) 443-444.

« La culture de l'esprit dans notre monde agité » (conférence), *l'Étoile de l'Est*, Coaticook, 28 janv., 4, 11 et 18 févr. 1932.

**1933.** « Cataracoui, Fort-Frontenac, Kingston : trois stades de notre évolution sociale », *M.S.R.C.*, 31, série, XXVII (1933) 193-214.

« Jean de Poutrincourt, fondateur de Port-Royal... par Adrien Hugnet... Amiens, 1932 », *The Canadian Historical Review*, Toronto, XIV (1933) 64-65.

**1934.** « Jacques Cartier notre découvreur », *M.S.R.C.*, 3e série, XXVIII (1934) appendice A, pp. XLV-LXVI.

« Jacques Cartier, sa langue et sa religion », *The Canadian Historical Association*, Toronto, mai 1934, pp. 68-70.

« La famille canadienne-française, sur la rive nord du lac Saint-Pierre », *R.T.C.*, XX (juin 1934) 113-130. (Conférence prononcée à l'Institut pédagogique de Montréal, le 4 nov. 1933.)

« La paroisse canadienne-française, sur la rive nord du lac Saint-Pierre », *R.T.C.*, XX (sept. 1934) 225-243. (Conférence prononcée à l'Institut pédagogique de Montréal, le 18 nov. 1933.)

« Les transformations de la langue et des institutions juridiques », *R.T.C.*, XX (déc. 1934) 400-412.

« Bouchette, Robert Errol (1863-1912) », *A Standard Dictionary of Canadian Biography. The Canadian Who Was Who*. Editors : C.G.D. Roberts and A.L. Tunnell. Toronto, Trans Canada Press, 1934, vol. 1, 62-64.

**1935.** « Jacques Cartier chez lui et chez nous. » (Conférence donnée au Séminaire de Nicolet, le 23 mai 1935.) *Archives du Séminaire de Nicolet*. Compte rendu dans *la Vie nicolétaine*, juin 1935.

« Étienne Parent, journaliste, patriote, économiste », causerie à la radio, avril 1935. *Archives du Séminaire de Nicolet*.

« L'île d'Orléans, par J.-C. Pouliot, 1927. La grande aventure de Jacques Cartier, par J.-C. Pouliot, 1934. Au cœur de Québec, par M. Barbeau, 1934... », *The Canadian Historical Review*, Toronto, XVI (1935) 323-325.

**1937.** *Le Type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles de tradition française*, 1re édition. Montréal, Éditions de l'A. C.-F., 1937, 221 pp.

*Vocabulaire pratique de l'anglais au français à l'usage des Canadiens engagés dans l'agriculture, le commerce, l'industrie, les professions libérales, les emplois publics, les affaires et la politique*. Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1937, 302 pp.

**1938.** « Pour mieux prendre contact avec son entourage humain », *l'Action nationale*, Montréal, XI (juin 1938) 483-488.

« French Canadian Country Folk along the Lower St. Lawrence (Lecture to the American Association for the Advancement of Science, Washington, 1938). » [Il nous a été impossible de consulter ce manuscrit.]

« A brief outlook on French Canada and its people (address to the students of the Sir Geo. Williams College, Y.M.C.A., Montreal, 1938). »  
[Il nous a été impossible de consulter ce manuscrit.]

**1939.** « La vocation de Léon Gérin », interview avec Léon Gérin, publiée dans *Vacances '39*, édit. par *l'Action nationale*, Montréal, pp. 16 et 31. Cette interview fut publiée à nouveau, à la mort de L. Gérin, sous le titre : « En hommage au maître disparu. La vocation de Léon Gérin. Une interview prise il y a douze ans », *le Devoir*, Montréal, 18 janvier 1951.

« La paroisse rurale », *L'Action nationale*, Montréal, XIV (déc. 1939) 226-231.

**1940.** « Commencements », *l'Action nationale*, XV (mars 1940) 176-181.

**1946.** *Aux sources de notre histoire. Les conditions économiques et sociales de la colonisation française en Nouvelle-France.* Publié sous le patronage de l'Institut de Sociologie de l'Université de Montréal. Montréal Fides, 1946, 277 pp. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

**1948.** *Le Type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles de traditions françaises*, 2e édition. Montréal, Fides, 1948, 223 pp. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

## BIBLIOGRAPHIE <sup>180</sup>

[Retour à la table des matières](#)

BELLAVANCE, Sr B. : « Bibliographie des œuvres de Monsieur Léon Gérin ». Thèse de maîtrise, École des Bibliothécaires, Université de Montréal, 1939.

BERNIER, T.-A. : Lettre à Léon Gérin, datée de Saint-Boniface, le 31 juillet 1898. *Archives du Collège Sainte-Marie*, Montréal, folio 5322-7.

- Lettre à Léon Gérin, datée de Saint-Boniface, le 21 août 1898. *Archives du Collège Sainte-Marie*, Montréal, folio 5322-9.

BROSSEAU, J.A.M. : « Étude critique du livre d'E. Demolins : *À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ?* » *la Revue canadienne*, XLVI (mars 1904) 232-246.

CADIEUX, M., et TREMBLAY, P. : « Étienne Parent : un théoricien de notre nationalisme », *l'Action nationale*, XIII (1939) 203-219 ; 307-318.

---

<sup>180</sup> Nous avons groupé séparément les oeuvres de L. Gérin : voir p. 129.

*Centenaire de Gérin-Lajoie (le) : Hommage de la Commission des Monuments historiques de la province de Québec. Numéro spécial du Bulletin des Recherches historiques, XXX (oct. 1924) 289-352.*

CHAMPAULT, Philippe : « Pages de méthode », *la Science sociale*, LI (févr. 1911) 1-102.

- « De l'étude du groupement à partir de la fonction », *la Science sociale*, LII (déc. 1911) 1-58.

- « La science sociale d'après Le Play et de Tourville », *la Science sociale*, LVI (oct. 1913) 1-127.

DEMOLINS, Edmond : *Comment la route crée le type social*. 2 volumes. Paris, Firmin-Didot, s.d.

- *À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*. Paris, Firmin-Didot, 1897. (Cet ouvrage connut 26 éditions et fut traduit en plusieurs langues.)

*A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir ?* Paris, Firmin-Didot, s.d.

« Comment on analyse et comment on classe les types sociaux », *la Science sociale* (1905) 1er fascicule de la 2e série.

DESCAMP, Paul : « Étude sur la famille instable en Champagne », *la Science sociale*, XXVIII (mai 1913) 37-108.

FALARDEAU, J.-C. : « Les recherches de sociologie religieuse au Canada », *Lumen Vitae*, VI, nos 1-2 (janv.-juin 1951) 127-142.

- « Parish Research in Other Countries : Canada », *The Sociology of the Parish*, ed. by C.J. NUESSE, and Thomas J. HARTE. Milwaukee, The Bruce Publishing Co., 1951, Appendix A. pp. 323-332.

- (éd.). *Essais sur le Québec contemporain*. Québec, Presses universitaires Laval, 1953.

- « Léon Gérin : une introduction à la lecture de son œuvre », *Recherches sociographiques*, no 2 (1960), 123-160.

GARIGUE, Philip : « Mythes et réalités dans l'étude du Canada français », *Contributions à l'Étude des Sciences de l'Homme*, Montréal, 111 (1956) 123-136.

- « Saint-Justin : A Case-Study in Rural French Canadian Social Organization », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXII (1956) 301-318.

- « French Canadian Kinship and Urban Life)), *American Anthropologist*, LVIII (1956) 1090-1101.

- *A Bibliographical Introduction to the Study of French Canada.* Montréal, McGill University, 1956.

- *Études sur le Canada français.* Montréal, Université de Montréal, 1958.

GÉRIN, Léon : *Études sociales*. T. I : 1891-1899. T. II : 1900-1905, T. III : 1906-1920. Collection privée des articles de Léon Gérin, reliée par l'auteur. Propriété de la famille Gérin. La collection n'est pas complète.

GÉRIN, Madame Léon : « Treaties of Breda and Ryswick », *Women's Canadian Historical Society of Ottawa. Transactions*, VI (1915) 25-37.

GIRARD, R. : « Vues nouvelles sur notre histoire », *Relations*, VII (déc. 1947) 365-366.

HUGHES, Everett C. : *French Canada in Transition.* Toronto, Gage and Co., 1943.

LANCTOT, G. : « Rétrospective d'économie sociale au Canada français », *Mémoires de la Société royale du Canada*, Rétrospective de cinquante ans. Volume anniversaire, 1882-1932.

LAURENDEAU, A. : « La vocation de Léon Gérin », interview avec Léon Gérin. *Vacances '39*, publié par *l'Action nationale*, Montréal, 1939, pp. 16, 39. Cette interview fut reproduite dans *le Devoir*, 18 janvier 1951.

(LE PLAY, Frédéric). *Recueil d'Études sociales publié à la mémoire de Frédéric Le Play*. Paris, Éditions A. et J. Picard, 1956.

MAGNAN, C.J. : « Les études sociales de Léon Gérin », *le Canada français*, XXIX (févr. 1942) 454-458.

MINER, Horace : « The French Canadian Family Cycle », *American Sociological Review*, III (Oct. 1938) 700-708.

- *St. Denis : A French Canadian Parish*. Chicago, University of Chicago Press, 1939. [Livre disponible, en version française, dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

MONTPETIT, Édouard : « Léon Gérin (1863-1951) », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3, série, XLV (1951) 93-94.

MORGAN, H.J. : *The Canadian Men and Women of the Time. A Handbook of Canadian Biography of Living Characters*. Toronto.

PÉRIER, P. : « L'étude des groupements sociaux d'après Léon Gérin », *les Études sociales* (déc. 1951) 1-7.

- « Léon Gérin », *les Études sociales* (déc. 1951) 31-32.

PERREAULT, A. : « À propos de roman social : Jean Rivard et le fils de l'esprit », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3, série, XXXVIII (1944) 151-169.

PINOT, Robert : « La science sociale et sa méthode », *la Science sociale*, XLVIII (juin 1908) 1-72.

ROBERT, Philippe : « Le progrès contemporain en « géographie humaine », en « sociologie », en histoire, et l'antériorité des découvertes de la science sociale », *la Science sociale*, LV (janv.-févr. 1913) 1-119.

ROUSIERS, Paul DE : « La science sociale. The French School of Social Science », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, IV (Jan. 1894) 620-646.

Roux, Paul : « Guide pratique de la science sociale », *la Science sociale*, LV (mars 1913) 1-73.

SAINT-PIERRE, Arthur : *La Littérature sociale canadienne-française avant la Confédération*. Montréal, Bibliothèque canadienne, 1951. Texte d'une communication à la Société royale ; voir *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3e série XLIV (1950) 67-94.

- « Léon Gérin : un disciple canadien de Frédéric Le Play », *Revue trimestrielle canadienne*, XXXIX (1953) 127-143. (Texte d'une communication présentée à la Société royale du Canada en juin 1953.)

SCOTT, l'abbé H.-A. : Lettre à Léon Gérin, datée de Sainte-Foy, le 17 avril 1901. *Archives du Collège Sainte-Marie*, Montréal, Fonds Léon Gérin.

TOURVILLE, Henri DE : « La science sociale est-elle une science ? », *la Science sociale*, I (janv. 1886) 9-21 ; I (févr. 1886) 97-109 ; I (avril 1886) 289-304 ; II (déc. 1886) 493-516.

- « Histoire de la formation particulariste », *la Science sociale*, XXXIV (1902) série.

WRONG, G.M., and LANGTON H.H. (ed.). *Review of Historical Publications Relating to Canada*, University of Toronto, II (1897) 83-84 ; IV (1899) 102-106 ; V (1900) III, 115 ; VI (1901) 98-99 ; VIII (1903) 82-83 ; XIV (1909) 97-98 ; XXI (1917) 35.

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

## Index des noms

[Retour à la table des matières](#)

ANGERS, A.R.	COATS, R.H.	GÉRIN, (le nom)
BELLAVANCE, B. (Sr)	COMTE, Auguste	GÉRIN, D. (Mgr)
BERNIER, T.-A.	CÔTÉ, A.	GÉRIN, L. (Mme)
BOUCHETTE, Errol	CÔTÉ, M.	GÉRIN-LAJOIE, A.
BROSSEAU, J.A.M. (abbé)	COUSIN, Victor	GÉRIN-LAJOIE, A. (Mme)
BRUNETIÈRE, F.	DAWSON, G.M.	HomANS, G.C.
BUREAU, P.	DEMOLINS, E.	HUGO, Victor
CADIEUX, M.	DESCAMPS, P.	KLOTZ, O.J.
CARON, T.	DESJARDINS, A.	LA MENAIS, F. DE
CARTIER, Jacques	DOYON, J.-A.	LANCTÔT, G.
CAUGHNAWAGA	DURKHEIM, E.	LANGTON, H.H.
CHAMPAULT, P.	FALARDEAU, J.-C.	LÉGER, A.
CHARLAND, R. (Mgr)	FOURIER, C.	LÉON XIII
CLAIRE-FONTAINE	FURFEY, P.H.	LE PLAY, Frédéric
COATICOOK	GARIGUE, P.	LÉvy-BRUHL, L.
	GARNEAU, F.-X.	L'HoPITAL, J.
	GAUVIN, L.-A.	

LORETTE	RICHELIEU, (card.)	SILLERY
LORTIE, S. (abbé)	RIVARD, Jean	SOULIÈRES, O.
MACDONALD, J.	ROBERT, P.	SPENCER, H.
MAGNAN, C.J.	ROBERTSON, J. W.	SULTE, B.
MARTIN, Y.	ROBILLARD, L.	THOMPSON, J.
MONTPETIT, E.	ROLAND	TOURVILLE, H. DE
MULVANEY, B. G.	ROUSIERS, P. DE	(abbé)
(Rev.)	ROUSSEAU, J.-J.	TREMBLAY, P.
NEVERS, E. DE	SAINT-	VILLE-MARIE
NICOLET	DOMINIQUE	VOLTAIRE
NORMANDIE	SAINT-JUSTIN	WALKER, Adrienne
PARENT, Augustine	SAINT-PIERRE, A.	WRONG, G.M.
PARENT, Étienne	SAINT-SIMON, C.-	
PIERCE, L.	H. DE	
PRIEUR, P.	SCOTT, H.A. (abbé)	

Le sociologue canadien  
Léon Gérin, 1863-1951.

## Index des matières

[Retour à la table des matières](#)

- Anglo-Saxons
  - leur particularisme,
  - supériorité sociale,
  - voir DEMOLINS
- Arts usuels
  - formation aux -
  - voir PARTICULARISME
- Atelier et famille,
  - voir FAMILLE-ATELIER
  - analyse de l'
- Biographies sociales
- Budget familial
- Canada français
  - traditionnel
  - évolution,
  - et ethnographie,
  - et sociologie de Gérin
- Carrière de Gérin
  - occupation
  - voir SERVICE CIVIL
- Cas typique
  - et monographie,
  - voir ÉCHANTILLON
- Catholiques
  - et particularisme,
  - voir DOCTRINE, THÉOLOGIE
- Cercle d'études sociales
  - participation de Gérin,
  - et formation sociale,
  - voir ENSEIGNEMENT
- Classification
  - des sciences,
  - des types sociaux,
  - des groupements
- Clergé
  - rôle social,
  - voir PAROISSE, COLLÈGE
- Clef analytique
  - description,

application	études de -
Coaticook	Échantillon
domaine de Gérin	et monographie,
Collège classique	et milieu homogène
appréciation de Gérin,	École d'Action sociale
voir ÉDUCATION, ÉCOLE	École de fabriques
Colonisation,	École des Roches
sociologie de la -	École d'initiative
Communautaire (type)	Écrivain
description,	Éducation
chez Canadiens,	et progrès social,
voir PARTICULARISME	au Canada,
Contrôle	voir INSTRUCTION PO-
de l'observation,	PULAIRE, COLLÈGE,
voir OBJECTIVITÉ	ÉCOLE
Controverse sociale	Enquête sociale
Correspondance	et monographie
de Gérin,	Enseignement
voir MANUSCRITS	par Gérin
Culture	Ethnologie
canadienne,	et méthode monographi-
voir FAITS SOCIO-	que,
CULTURELS	et Canada français
Déduction et science sociale	Études de Gérin
Définition de la science sociale	Expérimentation
Déterminisme	en science sociale
et sociologie,	Facteurs économiques,
voir MATÉRIALISME,	observation des -
MÉCANICISME	Faits sociaux
Devise des Gérin	et la Nomenclature
Doctrines de l'Église	Faits socio-culturels
et réformes sociales,	analyse des -
et progrès social	et étude des groupes
Domaine plein	Famille
avantages et inconvénients	de Gérin,
Droit,	

analyse de la - centre de l'enquête et groupes supérieurs, classification, particulariste, communautaire, famille-atelier, et domaine plein	Induction et science sociale
Fonction du groupe	Initiative privée nécessaire aux Canadiens français, et élite anglaise, limites, et particularisme
Fonctionnaire, voir SERVICE CIVIL	Instruction populaire, voir ÉDUCATION, VUL- GARISATION
Fonctionnalisme	Iroquois
Généralisation et monographie	Jésuites
Groupement humain description, objet de la science sociale, unité d'observation, supérieur à la famille, spécifique, critère de la fonction, classification, particulariste, communautaire, relation entre -, et Nomenclature, théorie du -	Linguistique Littérature
Habitant (L') organisation sociale, formation sociale, types de	Manitobains Manuscrits de Gérin, voir CORRESPONDANCE
Histoire socio-économique, et science sociale	Matérialisme, voir DÉTERMINISME
Hurons	Mécanicisme et Nomenclature, voir DÉTERMINISME
Indiens	Méthode, utilité de la - Méthodologie de Gérin sources, écrits sur la -, analyse de la - Milieu rural et sociologie de Gérin Mode d'existence Monographie

- comme méthode,  
et généralisation,  
et milieu rural
- Mouvement social (Le)*
- Moyens d'existence
- Nomenclature
  - traditionnelle,
  - origine,
  - remaniée par Gérin,
  - raisons des remaniements,  
de Gérin
  - de H. de Tourville,
  - sa signification,
  - et faits sociaux,
  - et groupements,
  - et faits culturels,
  - et étude de la famille,
  - et historiens,
  - et mécanicisme
- Objectivité
  - de l'observation
  - voir CONTRÔLE
  - des recherches de Gérin
- Objet de la science sociale
  - ses critères,
  - ses particularités,
  - selon H. de Tourville,
  - selon Gérin
- Observation
  - procédé fondamental,
  - monographique,
  - méthodique,
  - directe et indirecte
- Organisation sociale
  - et particularisme
- Paraboles,  
Paris
  - séjour à -
- Paroisse,
  - fonction sociale
- Particularisme
  - description,
  - définition,
  - origine de la théorie,
  - et progrès social,
  - index du -,
  - et sens communautaire,
  - et catholicisme,
  - chez Anglo-Saxons,
  - chez Canadiens français
  - critique du -
  - voir INITIATIVE PRIVÉE,  
ARTS USUELS
- Patronage
  - du clergé,
  - voir CLERGÉ
  - des politiciens,
  - voir POLITICIENS
- Paysans
  - types de -,
  - voir L'HABITANT
- Personnel du groupe
- Phases d'existence
- Politiciens,
  - rôle social
- Psychologie collective
  - et étude des groupes
- Psychologie des peuples
  - et critique de Demolins
- Progrès social
  - et particularisme

voir ÉDUCATION	classification, traditionnelles
Rang (Le) comme structure sociale, Voir FAMILLE, PAROISSE	Société royale du Canada participation de Gérin, présidence de Gérin, médaille Lorne Pierce
Réformateur social, Gérin comme - <i>Réforme sociale (La)</i> , Réforme personnelle et sociale	Sociologie et science sociale, de la colonisation
Relations entre groupes <i>Rivard (Jean)</i> <i>Roland</i> Saint-Dominique, monographie de - Saint-Justin, monographie de -	Statistiques et monographie
Sciences classification, tableau des -	Structure sociale du Canada rural, et particularisme
Science agricole	Tempérament français, voir PSYCHOLOGIE
Science sociale définition, objet complexe, autonomie, et sciences naturelles, et histoire, et sociologie, et théologie, et prêtre et politicien	Théologie et science sociale Théorie particulariste, du groupement
<i>Science sociale (La)</i>	Traducteur fonction de Gérin, voir SERVICE CIVIL
Service civil fonctions de Gérin	Type social de l'habitant, particulariste, et monographie
Sociétés	Village, voir PAROISSE <i>Vocabulaire pratique</i> Vocation de la France Vulgarisation de la science sociale

**Fin du texte**